

ENTREPRENEURS des Territoires



M A G A Z I N E



Fauchage durable Tout le monde y gagne !

VIE SYNDICALE

- Crise de l'énergie : les entrepreneurs se mobilisent



- Pensez au gilet jaune !

ACTU

- La pulvérisation : la prestation du XXI^e siècle ?

SALON

- Forexpo : un salon riche en nouveautés

DOSSIER

- Ne pas confondre élagage et débroussaillage

Trelleborg TM900 High Power. Un pneu agricole d'exception. Conçu en collaboration avec les principaux constructeurs de tracteurs, le TM900 High Power a été créé pour équiper les tracteurs de 200 à 360 CV et pour des vitesses atteignant 65 km/h. Grande capacité de traction, excellentes propriétés d'autonettoyage, confort et réduction de la consommation de carburant: le nouveau Trelleborg TM900 High Power est l'expression la plus pointue du pneu agricole radial.

PERSONNE N'EST PLUS ATTACHÉ QUE NOUS À LA TERRE



**TRELLEBORG TM900 HIGH POWER.
PUISSANCE ET TRACTION AU PREMIER REGARD.**



Entrepreneurs des Territoires MAGAZINE

Directeur de la publication

Gérard Napias
Président de la fédération
Entrepreneurs des Territoires

Éditeur délégué et rédacteur en chef

Jacques Fitamant / sr2@fitamant.fr

Directrice d'édition

Hélène Loudéac / helene.loudeac@fitamant.fr
tél. 02 98 98 01 40

Rédacteur en chef adjoint

Erwan Le Duc / sr2@fitamant.fr

Rédacteurs

Pages Vie syndicale :
Patrice Durand / p-durand@e-d-t.org
Hélène Coulombeix, Tammouz Eñaut Helou

François Delaunay, Olivier Fachard,
Sébastien Mérat, Frédéric Ripoché,
Gérard Vromandt

Chef de publicité

Arnaud Ropars / pub.edt@fitamant.fr
2 rue Félix Le Dantec - 29000 Quimper
tél. 02 98 98 01 41

Assistante commerciale

Véronique Walliser / pub@fitamant.fr
tél. 02 98 98 01 46

Développement abonnement & diffusion : Emmanuelle Le Meur

tél. 02 98 98 01 47 / dev.com@fitamant.fr

Relations abonnés

abo@fitamant.fr
tél. 02 98 27 37 66

Mise en page : Sonia Seznec

Impression : Calligraphy-print

ISSN 1278 3927

CCAP N° 1005 T 85572

Dépôt légal : juillet 2008 / N° 639000

Entrepreneurs des Territoires Magazine est
la revue officielle de la fédération nationale

Entrepreneurs des Territoires

44, rue d'Alésia - 75014 Paris
tél. 01 53 91 44 98
mail : info@e-d-t.org



Entrepreneurs des Territoires Magazine
est édité par les Éditions Fitamant
(8 numéros par an)

ÉDITIONS
Fitamant

rue Menez-Caon - BP 16
29560 Telgruc-sur-Mer
tél. 02 98 27 37 66 - fax 02 98 27 37 65

5

Éditorial

Vie syndicale

- 6 • Crise de l'énergie : des journées d'action à la rentrée
- 11 • Tout savoir sur l'immatriculation des engins agricoles
- 12 • EDT dans les régions
- 13 • La directive "Services" passée au crible
- 14 • Le difficile dossier de la restructuration betteravière
- 15 • Actualités



Profession

- 20 • Entreprise Jan : à l'écoute des salariés
- 23 • ETA Pierre Sibaud : 500 000 euros investis en 7 ans

Juridique

- 25 • Approvoisez votre contrat d'assurance

Actualités

- 27 • Un nouveau centre européen de pièces de Kverneland
- 28 • Réduire sa consommation de fioul avec le fauchage raisonné
- 32 • Des pistes pour économiser du gasoil
- 34 • Grimme plante en un seul passage
- 35 • Quelle agriculture pour 2013 ?
- 37 • Norematt fait évoluer le broyage d'accotement
- 38 • Grenelle de l'environnement : un été pour méditer

Salon

- 40 • Foire de Libramont : cap sur le XXI^e siècle
- 41 • Innov'Agri : la 12^e édition ouvre ses portes le 2 septembre
- 43 • Démoroute : près de 400 visiteurs pour la 4^e édition
- 46 • Salon de l'herbe : un 10^e anniversaire bien arrosé
- 48 • Forexpo 2008 : le bois énergie en vedette



Dossier

- 51 • Ne pas confondre élagage et débroussaillage
- 54 • Chargeuses pelleuses : une dizaine de marques et une infinité de versions

Nouveautés matériels

EDT Occa



INNOV-AGRI

Nouveautés
Démonstrations
Conférences
Contacts
Chantiers récolte
Démonstrations
Dynamique
Tables rondes
Conférences
Chantiers récolte
Dynamique
Nouveautés
Conférences
Tables rondes
Chantiers récolte

Les mardi 2, mercredi 3 et jeudi 4
septembre 2008

Outarville, entre Etampes et Orléans - France

www.innovagri.com



INNOV-AGRI est un événement du

Groupe France Agricole

partenaires d'INNOV-AGRI

La France Agricole

AGRO DISTRIBUTION

L'éleveur laitier

ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES

**Paysan
Breton**



EDT recommande le port du gilet jaune

Nous sommes déjà en été, période des vacances pour le plus grand nombre et de récolte des céréales en travaux agricoles. La campagne de communication lancée par la sécurité routière sur l'obligation de posséder un gilet jaune rétro réfléchissant et un triangle de signalisation à bord des véhicules à compter du 1^{er} juillet suscite chez les entrepreneurs l'étonnement voire de l'incompréhension. D'après les informations dont la fédération nationale a eu connaissance à la suite des démarches entreprises depuis trois mois, il semblerait que les engins agricoles soient exclus. Après vérification et sous réserve de la procédure en cours, les conducteurs non salariés d'engins agricoles seraient les seuls à ne pas être soumis au port du gilet jaune.

Pourquoi donc s'étonner de cela : les engins agricoles emprunteraient rarement la voie publique, le monde agricole resterait traditionnel, fermé aux évolutions et rétif à de nouvelles obligations. Donc, pas question d'imposer à tous le gilet jaune à bord des tracteurs et autres automoteurs ! Après tout, certains y verront une obligation de moins à respecter. Et bien non ! quand la vie des conducteurs d'engins et celle des usagers de la route est en cause, il y a mieux à faire. C'est pourquoi la fédération nationale EDT recommande que chaque conducteur conserve un gilet jaune réfléchissant à bord de son engin agricole ou forestier qu'il soit salarié ou non d'une entreprise de travaux. En suivant la recommandation de votre fédération, vous éviterez à chaque instant de vous poser la question dans votre entreprise de savoir si vous devez avoir ou pas un gilet.

Par cet investissement de 3 euros, vous ferez un geste positif pour votre propre sécurité et celle de vos salariés. Vous afficherez votre professionnalisme vis-à-vis de vos clients et des usagers de la route.

Enfin, en l'absence de satisfaction de ses revendications, le conseil d'administration national EDT a décidé d'organiser à la rentrée deux journées nationales d'action sur la flambée du prix du carburant. La Fédération nationale les prépare activement et compte sur votre mobilisation.

Gérard Napias, président d'Entrepreneurs des Territoires

- stronger than the rest



Gagner du temps en épandage?



Épandeurs à fumier
9 à 29 m³

Largeurs de travail jusqu'à 24m
hérissons verticaux
ou table d'épandage



Tonnes à lisier
15 à 25 m³

pendillards ou enfouisseurs
DPAE, gros débit chantier
SANS COMPRESSEUR

Pompes et brasseurs
Hautes capacités

SAMSON AGRO A/S

www.samson-agro.com

Flambée de l'énergie : deux journées d'action programmées

Après un débat de deux heures, le conseil d'administration de la Fédération nationale Entrepreneurs des territoires a fixé le 24 juin dernier le principe de deux journées nationales d'action agricole et forestière à la rentrée. Les dates et les modalités en seront définies dans l'été et communiquées aux entrepreneurs de travaux via le réseau des syndicats départementaux et régionaux EDT et l'espace adhérents.

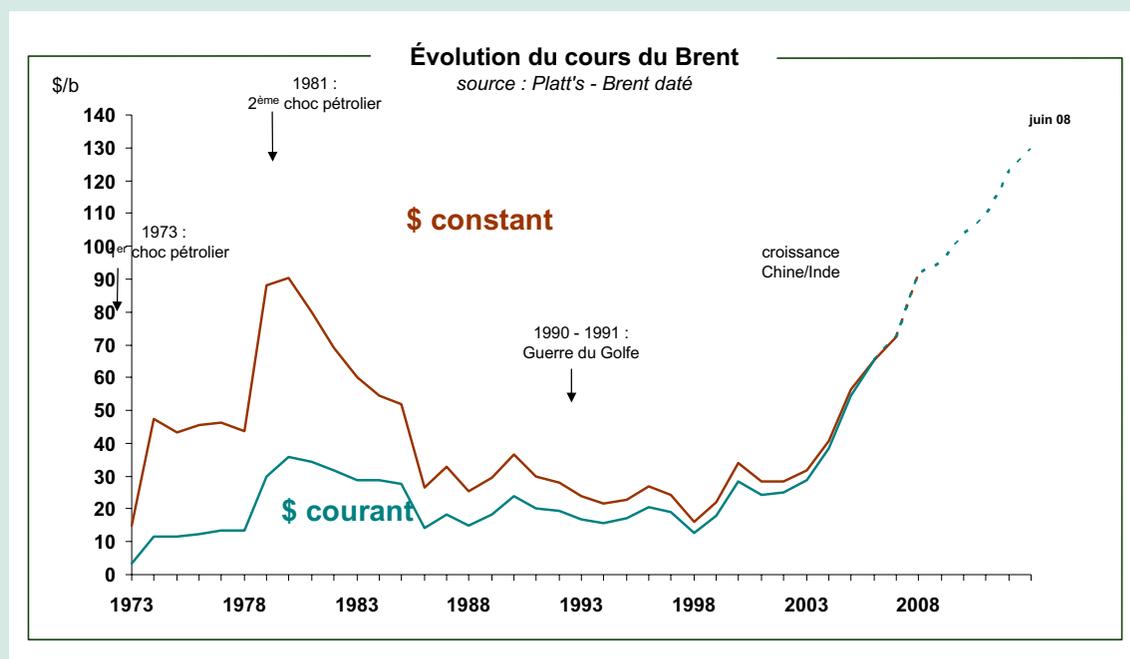
La Fédération nationale a largement diffusé les revendications du secteur avec la définition d'un carburant professionnel agricole, l'indexation du prix des prestations sur le poste carburant en marchés publics comme en marchés privés. La Fédération souhaite aussi le remboursement de la TIPP sur le premier semestre 2008 dès la fin juin, la récupération de la TVA sur l'essence consommée par les tronçonneuses et des débroussailleuses des entreprises de travaux forestiers, la mise en place de prêts de trésorerie "carburant", la réduction des délais de paiement des prestations et un soutien au développement des économies d'énergie.

À l'issue d'un mois d'action dans les régions, les entreprises de travaux mobilisées dans ce mouvement ont repris leurs activités sans avoir le sentiment d'avoir été entendues. Les actions menées dans les régions contre la flambée du prix du carburant ont été suspendues fin juin avec la fin du

mauvais temps qui a handicapé les semis. En travaux agricoles, la moisson a démarré fin juin dans le Sud. En travaux forestiers, les actions de protestation ont également cessé. Dans le secteur forestier, la baisse d'activité se fait sentir dans plusieurs régions.

Le poids de l'énergie : jusqu'à 20 % du chiffre d'affaires

Le poste carburant représentait en 2000 7 % du chiffre d'affaires sur un échantillon de 112 entreprises de travaux agricoles. En 2005, on est monté à 9,5 % du CA, soit 3 points de plus. En 2006, le poste carburant s'élève à 10,7 % du CA. Avec la flambée des prix, c'est aujourd'hui jusqu'à 20 % du chiffre d'affaires qui est consacré au carburant. En l'absence de réponse aux revendications pour s'adapter au nouveau choc pétrolier qui les frappe, les entrepreneurs restent donc en colère contre une



Agriculteurs, Entrepreneurs...



Semis simplifié
ou direct

VIVEZ TOUS LES JOURS LA DIFFÉRENCE

KUHN



Entretien des paysages



Broyages de résidus



Récolte des fourrages



Labour



Travail du sol combiné

Diminution des coûts, amélioration de la compétitivité, respect des bonnes pratiques agricoles, service de proximité, recherche d'une meilleure qualité de vie... pour faire face aux nouveaux enjeux de l'agriculture du 3^{ème} millénaire, KUHN avec son réseau s'engage à nos côtés, à faire chaque jour la différence, avec une gamme complète de produits et de services parfaitement adaptés à vos besoins.



RÉDUCTION DES COÛTS



BONNES PRATIQUES



CONFORT - QUALITÉ DE VIE



SÉRÉNITÉ - SERVICES



PROXIMITÉ - CONSEILS

NOUVEAU
KUHN
PROTECT

Extension de garantie à 3 ans*

* Modalités d'attribution à découvrir auprès du réseau de Partenaires Agréés KUHN

KUHN

www.kuhn.fr

Part des combustibles dans le chiffre d'affaires 2000 et 2006

Tranche de CA en euros	En % du CA 2000	En % du CA 2006	Achat en euros de combustible en 2006
> 50 000	7,9%	12,2 %	3 850
50 à 100 000	8,3%	12,0 %	8 650
100 à 200 000	8,2 %	11,2 %	15 610
200 à 400 000	7,8 %	11,3 %	32 400
> 400 000	6,4 %	10,0 %	55 530
Ensemble	6,9 %	10,7 %	26 200

source Cer France Côtes-d'Armor

situation dont ils subissent les conséquences plus qu'autres secteurs d'activité. Ils n'admettent pas que certains donneurs d'ordre refusent des hausses de prix pour tenir compte de l'envolée du prix du pétrole dans leurs coûts. Ils sont découragés de voir anéantir en une semaine de hausse les gains de la conduite économique d'une année pour réduire la consommation de leurs engins agricoles et forestiers.

Un nouveau choc pétrolier

Le ministère de l'Agriculture a annoncé fin mai le remboursement de 5 centimes de TIPP dès 2008 sur le fioul consommé au premier semestre, le versement avancé à octobre des primes à la vache allaitantes et le lancement d'un grand plan d'amélioration de la performance énergétique de l'agriculture. Mais, un nouveau choc pétrolier est bien là : le baril a mis cinq ans entre 2002 et 2007 pour monter à 60 dollars et une année pour reprendre 60 autres dollars. Il ne cesse de battre des records le dernier à fin juin était de 143 dollars. Les prévisions à 150 ou 200 dollars fin 2008 ne

font plus sourire. La hausse des prix des prestations est donc inéluctable. Tous les clients doivent le comprendre et surtout l'admettre. Heureusement, la plupart sont dans ce cas, mais il reste les exceptions, les plus difficiles à gérer. Les faits sont établis : 2008 restera comme l'année d'un nouveau choc pétrolier comme le montre le graphique page suivante.

Que ce soient les carburants, les fournitures et équipements à base de pétrole, la hausse est vertigineuse et n'a d'égale que celle des matières premières destinées à l'industrie en particulier les métaux. Face à cela, les états paraissent désarmés devant l'emballement mondial du prix du pétrole que rien n'arrête, l'Europe réticente à s'engager sur le dossier énergie si ce n'est pour vanter les mérites de la loi de l'offre et de la demande. À l'issue d'une réunion demandée par EDT à ses homologues européens fin mai à Bruxelles, la Ceettar, qui représente les entrepreneurs à Bruxelles a diffusé un communiqué appelant la Commission européenne à s'engager sur le dossier agriculture et énergie. Les entreprises se sentent abandonnées et bien seules face à leurs difficultés à la veille des vacances après un mois d'actions et d'information sur la nécessité de mettre en place un carburant agricole.

Le poids du carburant dans les travaux agricoles et forestiers

Les entreprises de travaux agricoles et forestiers sont consommatrices de fioul, d'essence et de gasoil. EDT a repris une série de consommations de carburant par type de travaux. Ces données permettent d'isoler le poste carburant dans les travaux (hors déplacements, ravitaillement et maintenance). Ces données indicatives sont à comparer avec celles que chaque entreprise doit analyser sur sa propre activité.

Consommation de fuel en litres par heure selon les travaux agricoles réalisés

Type de travail	Consommation en litre par heure
Arrachage de betteraves	65
Ensilage maïs	35
Ensilage herbe	28
Moisson	25
Semis combiné	20
Herse rotative	18
Décompactage	18
Labour	17
Déchaumage + semis couvert	13
Déchaumage	13
Pressage	12
Fauchage	12
Préparation du sol avec un outil à dents	11
Semis avec un semoir seul	5
Fanage andainage	4
Phytos	3
Épandage d'engrais	3

Consommation de fuel en litres par heure selon les travaux forestiers réalisés

Type de travail	Consommation en litre par heure
Déchiquetage 420 ch.	40
Déchiquetage 270 ch.	30
Abattage mécanisé 280 ch.	20
Porteur forestier 240 ch.	16
Déchiquetage 180 ch. prise de force	15
Abattage mécanisé 150 ch.	15
Porteur forestier 150 ch.	13
Débardage débusqueur 150 ch.	13
Déchiquetage 100 ch.	10
Abattage manuel 90 cm ³	1,2
Abattage manuel 70 cm ³	1

Indexer l'évolution du coût du carburant dans le prix de la prestation

Le calcul de la part de la valeur du poste carburant se calcule à partir de l'estimation précise du pourcentage représenté par le carburant dans la prestation. L'entreprise qui a suivi un stage de conduite économique organisé depuis deux ans en région à l'initiative d'EDT commence par mesurer précisément la consommation de chaque engin mais aussi la consommation sur le chantier, pendant les déplacements afin de fixer le point de départ et donc de mesurer les évolutions. Sans cette mise sous observation, il n'est pas conseillé de s'engager dans l'indexation ou la conduite économique. Une fois

la consommation par heure ou par hectare enregistrée, le calcul de l'indexation se fait en corrigeant le prix du carburant mentionné dans le devis ou le bon de commande (prix du fioul moyen du mois de la commande) de celui du mois de la réalisation des travaux. À titre d'exemple, pour un contrat passé en janvier 2008 et réalisé en juin mentionnant un prix du fuel de 77 cents le litre, l'indexation est de + 26 % pour le poste fioul pour tenir compte de la hausse du prix du fuel en 6 mois. EDT met à disposition l'évolution des prix du fioul source ministère de l'Économie et des finances sur l'espace réservé aux adhérents du site internet EDT.

Les actions de protestation dans les régions

Les actions des entrepreneurs en région se sont multipliées à tel point que leur suivi a parfois été difficile du fait de la succession des initiatives. Depuis le 23 mai et jusqu'au 20 juin, les élus et cadres du réseau se sont mobilisés pour faire connaître les revendications des entrepreneurs. Chaque département, chaque région a eu la liberté de choisir ses actions et de s'associer éventuellement à d'autres secteurs. Un point commun à toutes ses actions : leur déroulement n'a pas gêné les usagers de la route ce qui était indispensable aux yeux des organisateurs. Au plan national, EDT a multiplié les communiqués, les dossiers d'information et à assurer le relais des revendications et des régions vers le ministère de l'Agriculture. Après une première réunion "agriculture et énergie" le 9 juin avec toutes les organisations professionnelles agricoles, EDT participera aux réunions des 10 et 23 juillet sur les diagnostics performance énergétique de l'agriculture et de la forêt.

Alsace : Après une réunion le 3 juin avec le monde agricole, EDT Haut Rhin a participé à un barrage filtrant avec des tracteurs. De son côté, le syndicat des entrepreneurs de travaux forestiers d'Alsace a pris contact avec les différents donneurs d'ordre pour leur expliquer les répercussions de la flambée des prix du carburant sur les entreprises de travaux forestiers.

Aquitaine : Les entrepreneurs agenais ont participé aux actions lancées par le monde agricole à Agen Des collègues du Lot-et-Garonne ont participé le 3 juin au filtrage d'un dépôt de carburant. Même constat en Dordogne dans un autre dépôt. Le 12 juin, ETF d'Aquitaine manifestait sur le stand pendant le salon Forexpo.

Auvergne : EDT a d'abord informé les préfets et les parlementaires de la situation des entrepreneurs pris entre la hausse du prix du carburant et les difficultés de certains de leurs clients. Le 30 mai EDT rencontre à la préfecture de région le secrétaire général avec une délégation agricole. Le 4 juin, le directeur de cabinet du Préfet reçoit une délégation EDT. Le 19 juin, ce sont des rendez-vous avec les parlementaires sur la dégradation des trésoreries des entreprises puis avec les banques.

Basse-Normandie : Les entrepreneurs sont informés par courrier des conséquences à terme de la flambée du prix du carburant. Un communiqué est diffusé. Le 31 mai, participation à l'action devant la Préfecture à Caen.

Bretagne : EDT participe à une première action le 22 mai, le 26 est lancée une action associant EDT 22,



LAME SURELEVATRICE

Compacité et dégagement unique

La solution pour faciliter
la confection des silos d'ensilage
(Exclusivité LAFORGE brevetée)



02190 Guignicourt
03 23 79 85 85
Internet : www.laforge.fr





François Pasquier, vice-président forêt, Barri Hudson président de l'Ente (forestiers européens) et Gérard Napias, président EDT.

29 et 56 avec les agriculteurs. Des opérations escargot sont organisées dans le Finistère, dans les Côtes d'Armor et dans le Morbihan. EDT 35 se mobilise, la région tentant d'être au maximum présents auprès des médias. Le 29 mai, une audience est organisée avec le Préfet du Finistère. Le 2 juin manifestation dans le Morbihan à la Roche Bernard et dans le Finistère.

Centre – Bourgogne - Champagne-Ardenne : EDT relaie les informations et les actions auprès de ses adhérents. Des courriers sont adressés aux parlementaires.

Franche-Comté : Le 4 juin, une délégation est reçue à la Préfecture de région. Le 13 juin, EDT Franche-Comté organise une opération escargot avec des engins forestiers. Le 19 juin, à l'occasion d'une AG, les entrepreneurs ont demandé de continuer les actions

Languedoc-Roussillon : Le 4 juin EDT prend part à la mobilisation à Carcassonne aux côtés des viticulteurs.

Limousin : EDT Creuse participe aux actions avec les jeunes agriculteurs sur Guéret et Limoges.

Lorraine : Le 05 juin, les entrepreneurs de travaux forestiers passent à l'action avec une opération escargot entre Nancy et Metz, puis un rendez-vous à la Préfecture.

Midi-Pyrénées : EDT Haute-Garonne se mobilise à Toulouse le 26 mai. Le 2 juin, l'Union régionale adresse un courrier aux adhérents et aux élus. Le 19 juin, c'est un BO spécial fuel qui est adressé aux adhérents pour les aider à sensibiliser les clients, prendre le temps de leur expliquer. Le 24 juin, le syndicat EDT du Lot manifeste à Cahors avec les ambulanciers, taxis, garagistes.

NPDC/Picardie : EDT envoie à ses adhérents les informations et informe les parlementaires. La manifestation Terres en fête de fin juin offre aux entrepreneurs une tribune régionale pour relayer les revendications des entrepreneurs.



Une cinquantaine de tracteurs ont participé aux opérations escargot dans les Côtes-d'Armor.

Pays-de-la-Loire : Le 29 mai action en commun avec la Bretagne. Un courrier est adressé aux parlementaires.

Poitou-Charentes : Le 29 mai, France 3 a réalisé un reportage sur un chantier d'ensilage avec un entrepreneur. Le 3 juin réunion du CA en région Poitou-Charentes, chaque EDT départemental se mobilise avec les autres organisations professionnelles. Des courriers aux élus sont envoyés.

Rhône-Alpes : Le 2 juin, EDT Rhône rejoint par des entrepreneurs de la région filtre le port Edouard Herriot à Lyon avec les Jeunes agriculteurs.

EDT Rhône Alpes invite les parlementaires à se rendre dans les entreprises de travaux pour entendre les entrepreneurs. Quatre rendez vous étaient programmés début juillet avec des parlementaires et le préfet. Un rendez-vous par EDT Isère est obtenu avec le Ministre des PME lors d'un de ses déplacements en Isère.

EDT Drôme Ardèche a demandé audience à Eric Besson, secrétaire d'état chargé de la prospective et maire de Donzère.



De gauche à droite le Préfet du Rhône, un responsable Agricole de l'Ain, Jean Yves Journoud, président EDT du Rhône, Dominique Despras président Rhône Alpes des JA et un responsable Agricole de la Drôme Ardèche.

Tout savoir sur l'immatriculation des engins agricoles et forestiers

Le ministère de l'Intérieur met en place un nouveau système d'immatriculation des véhicules. Les engins agricoles et forestiers circulant sur la voie publique sont concernés.

Avec le numéro à vie, le véhicule conservera la même immatriculation depuis la date de sa première mise en circulation jusqu'à sa destruction ou son exportation, quelle que soit l'identité ou l'adresse de son propriétaire. Questions réponses ?

Quels engins, et à quelle date ?

Le calendrier d'entrée en application pour les véhicules agricoles neufs est fixé comme suit : 1^{er} janvier 2009 pour les tracteurs agricoles, 1^{er} janvier 2010 pour les MAGA et pour les remorques et semi-remorques agricoles de plus de 1,5 tonnes de PTAC et pour le 1^{er} janvier 2013 pour les machines et instruments remorqués. Les véhicules déjà en circulation avant la mise en place du système devront être immatriculés à une échéance pas encore fixée. Seuls les tracteurs agricoles seraient concernés.

Immatriculation et réception, pourquoi et comment ?

L'immatriculation se fait sur la base de la réception ou d'une attestation des caractéristiques techniques fournie par le constructeur. La réception nationale ou communautaire est obligatoire. Chaque acheteur doit s'assurer avant d'acheter un engin ou matériel neuf que l'engin ou le matériel est réceptionné (réception nationale ou communautaire), le certificat de conformité nationale ou communautaire faisant preuve. En cas de doute, l'entrepreneur peut mentionner sur le bon de commande "le vendeur s'engage à fournir le certificat de conformité" ou sur le bon de livraison "livraison acceptée sous réserve de la fourniture du certificat de conformité pour l'immatriculation".

Qu'est ce qui est à la charge de l'acheteur ?

Le nouveau système utilise les technologies de l'information. Si les formalités pour les véhicules neufs vendus par les professionnels du commerce automobile aux particuliers sont prises en charge rien de tel pour les engins agricoles et forestiers. L'immatriculation individuelle de chaque engin agricole est à la charge de l'acheteur avec un coût d'immatriculation comprenant : la taxe régionale, la taxe fiscale formation transport routier, la taxe pour l'envoi du certificat d'immatriculation et la taxe pour l'Agence nationale

des titres sécurisés chargée de l'immatriculation.

La demande d'immatriculation est effectuée en préfecture selon les conditions générales d'immatriculation des véhicules avec les pièces justificatives spécifiques : présentation du document justifiant l'usage agricole et renseignant le numéro d'exploitation, attribution d'un numéro d'immatriculation définitif auquel est associée la mention d'usage "Véhicule agricole - n° d'exploitation" (véhicule attaché à une exploitation agricole ou forestière, une entreprise de travaux ou une Cuma), le numéro d'immatriculation et la mention d'usage figurent sur le certificat d'immatriculation. Le numéro d'exploitation agricole pourra également figurer sur le véhicule.

Hélène Coulombeix ■

Mettre son gilet jaune

Une campagne de communication est en cours sur la présence à bord des véhicules, d'un gilet de sécurité et d'un triangle de pré-signalisation pour renforcer la sécurité des usagers de la route en situation d'arrêt d'urgence. Au 1^{er} juillet, chacun devra avoir un gilet et un triangle. Le décret, en préparation, devrait être publié d'ici le 15 juillet. Il sera mis en ligne à disposition des adhérents sur www.e-d-t.org. Jean-Louis Borloo, en charge de la sécurité routière, a annoncé que l'entrée en vigueur des sanctions ne serait applicable qu'à compter du 1^{er} octobre 2008. Le triangle est déjà obligatoire dès lors que les matériels ont une largeur supérieure à 2,5 mètres. EDT a eu connaissance des modalités de mise en place du gilet. La Fédération nationale vous recommande l'utilisation du gilet jaune. Pourquoi ? Montrer le professionnalisme des entrepreneurs à tous les usagers de la route, assurer la sécurité des conducteurs d'engins, se libérer de la question de savoir s'il faut ou non le gilet selon les activités du jour. Équipement de protection individuel, le gilet est obligatoire pour le fauchage d'accotement, les engins agricoles utilisés pour d'autres usages qu'agricoles, les véhicules de convoyage de matériel, les engins de travaux publics, etc, etc.

Actualités Régionales

Les travaux forestiers en Franche-Comté

Rendez-vous avait été pris de longue date en Franche-Comté pour présenter aux membres de la mission d'étude sur les entrepreneurs de travaux. Le 27 mai 2008, Bernard Sénécal et Pierre Bracque, tous deux membres de la mission ont rencontré une délégation régionale d'EDT composée de Laurent Petit, François Pasquier, Patrick Voigner, Xavier Bourgeois-République et Jacques Rabasse pour les travaux agricoles. Deux temps forts à l'occasion de cette journée : une réunion de travail à Besançon sur les travaux forestiers et plus largement sur les entreprises de travaux en zone de montagne et une visite en forêt. Les inspecteurs généraux ont visité un chantier près de l'Isle-sur-le-Doubs sous la direction de Pascal Locatelli, entrepreneur de travaux forestiers à Grandfontaine sur Creuse dans le Doubs. Cette démonstration d'abattage mécanisé d'arbres fut un moment apprécié des participants car concrète et illustrative de la transformation des travaux forestiers sous l'impulsion des entrepreneurs.

Une semaine plus tard, la Fédération nationale organisait le 4 juin la réunion régionale EDT à Besançon. Dans la rubrique de l'actualité, la baisse d'activité en exploitation forestière, la hausse du prix du carburant et la restructuration de la filière ont largement été évoquées. Les représentants des entrepreneurs conscients du pessimisme ambiant dans l'activité d'exploitation forestière ont annoncé qu'ils allaient lancer des actions syndicales. Autre point largement évoqué : le projet régional de développement des entrepreneurs, la formation des élus et cadres avec en prévision une formation Grand-Est à l'automne prochain.



EDT Franche-Comté avec le président Napias.

Les travaux viticoles et ruraux à Béziers

Accueillis par Claude Soulairol, président de l'Union régionale Languedoc-Roussillon, les membres de la mission du conseil général de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Espaces Ruraux étaient attendus le 12 juin à Béziers par tous les présidents de



Le 12 juin, les présidents EDT de Paca et de Languedoc-Roussillon se sont rencontrés.

syndicats EDT des régions Languedoc-Roussillon et Paca.

Ouvert sur les travaux ruraux par Claude Soulairol, le débat s'est engagé autour des préoccupations des entrepreneurs reprises par Henri Blanc, président d'EDT Aude, Jean-Michel Fabre, Président d'EDT Gard, et Patrick Tubert, président d'EDT Pyrénées-Orientales, Jean-Marie Villaret président d'EDT et des membres du bureau de l'Hérault. L'affaiblissement de la viticulture traditionnelle inquiète en Languedoc Roussillon car elle est le socle sur lequel les entrepreneurs se sont appuyés pour se développer. Pour la région Provence Alpes Cotes d'Azur, Lionel Theric, président EDT région, Denis Monnier Président EDT de Provence, Philippe Rigal, président du syndicat des Bouches-du-Rhône et Éric Morel, président du syndicat des ETF du Var avaient rejoint Béziers pour la réunion et aborder des points plus liés à leur région : le démarchage de particuliers dans le Sud-Est par des agents de l'Office nationale des forêts pour leur proposer des travaux de débroussaillage, les travaux agricoles de A à Z, la transformation des activités des entreprises de travaux qui s'efforcent de proposer des travaux et des services à leurs clients. Les variations d'activité en agricole, les crises font que d'autres activités se développent notamment liées à l'environnement mais aussi aux travaux d'aménagement dans les entreprises de travaux. En la matière, les entrepreneurs estiment que les définitions des travaux doivent reprendre ces évolutions. Que faut-il privilégier : la réduction de la concurrence déloyale qui s'accroît mécaniquement dès lors que les productions majeures sont en crise ? Rechercher d'autres modes d'intervention, d'autres travaux et marchés à proposer à de nouveaux clients ? Ces points ont été largement abordés comme ceux soulevés sur le manque d'entretien du canal du Midi. Faute de crédits, son entretien est insuffisant avec la conséquence de bloquer le passage des engins agricoles.

La directive “services” ouvre la voie à la prestation de services européenne

L'union régionale Entrepreneurs des territoires d'Aquitaine vient de livrer sa dernière étude sur la directive “Services”, plus connue sous le nom de “directive Bolkenstein”. Celle-ci a pour but de mesurer les impacts sociaux de la directive sur notre secteur d'activité.

La directive “Services” s'est fait connaître du grand public, dans sa première version, sous le nom de “directive Bolkestein”, en référence au commissaire responsable du marché intérieur entre 1999 et 2004. Elle vise la suppression des barrières administratives et juridiques empêchant les entreprises de fournir temporairement leurs services dans un autre état membre que celui dans lequel elles sont établies, ou de s'établir dans un autre état membre. La proposition initiale de la Commission européenne a suscité un élan de contestation dans de nombreux Etats membres, dont la France. Ce sont plus particulièrement les dispositions relatives à la libre circulation des services qui ont suscité la polémique, notamment dans le “principe du pays d'origine”, présentant aux yeux de certains des risques de dumping social. Autre sujet de controverse : le contrôle relatif à l'établissement des entreprises dans les autres états membres. Pour les opposants à la directive, l'insuffisance des contrôles prévus par la directive aurait permis à une entreprise d'établir son siège dans un pays socialement moins protégé afin de proposer ses services à bas prix dans son pays d'origine. En première lecture, les députés européens ont donc remanié de façon substantielle la “directive Bolkestein”. Les parlementaires ont notamment appelé à la suppression du principe du pays d'origine et apporté de nombreuses modifications au texte afin de prévenir tout conflit juridique avec la réglementation existante.

Une directive parue fin 2006

Sur cette base, la Commission européenne a adopté, le 4 avril 2006, une proposition modifiée, intégrant la quasi-totalité des amendements votés par les parlementaires. Le Parlement a quant à lui rejoint la position de la Commission le 15 novembre 2006. Le texte de la directive “Services” est finalement paru au journal officiel de l'Union européenne le 27 décembre 2006, achevant ainsi son parcours législatif.

L'objectif étant de lever les obstacles à la liberté d'établissement des prestataires de services et à la libre prestation de services dans le marché intérieur, les entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et

ruraux aquitains redoutent les résultats sur le terrain de cette directive. Les principales craintes portent sur les éventuelles pertes de marchés et la diminution *de facto* des tarifs de prestations. La future application de cette directive permettra d'ouvrir des marchés déjà existants à de nouveaux prestataires en facilitant à la fois l'établissement d'entreprises migrantes, mais également la circulation de ces dernières à travers l'Europe. L'objectif est donc bien d'augmenter la concurrence entre entreprises. La crainte des entrepreneurs réside dans les différences de coûts de chacun, donc dans les tarifs de prestations qui pourront être proposés et de son impact au niveau social.

Objectif : un seul interlocuteur

Par ailleurs, les dispositions de la directive consacrent la simplification des démarches administratives permettant l'accessibilité via internet et l'instauration de guichet unique. Ainsi, toutes les informations nécessaires aux entreprises seront transmises via le guichet unique (enregistrement, création d'entreprises, règles sociales, hygiène et sécurité...) dans toutes les langues. L'objectif : un seul interlocuteur pouvant répondre à toutes les interrogations de l'entrepreneur. **Ce texte devant être transcrit dans la législation française avant le 28 décembre 2009**, les entreprises de travaux devront s'y adapter. Ce que relève l'étude, c'est également que de nouvelles compétences complémentaires devront émerger ou être mises en avant pour garder les marchés, comme le conseil aux clients, la linguistique, les démarches commerciales (qualité du travail, hygiène et sécurité, formations...), la recherche éventuelle de sous-traitants/clients, démarches qualité comme les titres de qualification, gestion d'entreprises migrantes, l'environnement, la traçabilité, les performances de nos machines... Ces perspectives d'évolution de la concurrence européenne ne doivent cependant pas occulter les possibilités actuelles. La mobilité des salariés existe déjà. Cette thématique, dans la droite file des études déjà menées, sera celle de la prochaine étude conduite par l'union régionale.

Tammouz Eñaut Helou, Délégué EDT Aquitaine ■

Betterave : le montant de l'enveloppe aux entrepreneurs reste à préciser

Le ministère de l'Agriculture a fixé mi-mai les grands principes de la répartition de l'aide à la restructuration entre les entrepreneurs et les planteurs. Le 11 juin paraissait au Journal officiel l'arrêté de répartition. C'est la première fois que des entrepreneurs vont bénéficier d'aides européennes liées à une production. Mais dans quelles conditions et à quel prix ?

EDT obtient pour les entrepreneurs une enveloppe prévisionnelle de 3 millions d'euros à confirmer. Le montant de l'enveloppe ne sera connu qu'une fois que les demandes d'abandon des planteurs seront remontées et traitées à l'Onigc c'est-à-dire d'ici fin août. Le montant annoncé est insuffisant pour faire face aux pertes des entrepreneurs qui perdent des surfaces suite à la restructuration betteravière. Les sommes allouées aux entrepreneurs sont prélevées sur les seules surfaces récoltées par les entrepreneurs à partir des déclarations sur l'honneur prévues dans le dossier d'abandon rempli par les planteurs. Le Ministère a refusé la proposition de partir des factures acquittées des entrepreneurs ce qui était logique et sûr aux yeux de la Fédération nationale. Ce choix est en rupture avec les modalités arrêtées sur la restructuration chicorée. Le montant global de l'indemnisation entrepreneurs est donc soumis aux déclarations de perte des planteurs, au fait de posséder ou non du matériel pour le planteur qui doit déclarer faire appel à une entreprise de travaux ou d'arracher par soi-même. Le 30 mai 2008 est paru au Journal officiel l'arrêté portant sur les modalités de répartition d'une aide entre producteurs de betteraves et entrepreneurs dans le cadre de la restructuration betteravière en cours. Cet arrêté est en ligne à disposition des adhérents sur www.e-d-t.org.

Un reste à répartir

Le texte indique uniquement les modalités de répartition de cette aide qui est communautaire, les modalités de répartition entre les entrepreneurs seront définies dans un arrêté ultérieurement. Seront également définies dans ce futur arrêté ainsi que par le biais de circulaires, les formalités et procédures adressées aux entrepreneurs souhaitant bénéficier de cette aide. La part entrepreneurs est de 8,75 euros la tonne de sucre en abandon et de 3,0625 euros la tonne de sucre en abandon partiel. À raison de 12 tonnes de sucre à l'hectare, l'indemnisation actuelle ne compense pas les pertes de dépréciation de

machine. Quant à évoquer la reconversion des chauffeurs, l'arrêté est muet sur cet aspect vivement mis en avant par EDT. Le montant du quota total de sucre abandonné, de la surface d'emblavement perdue par département et région ainsi que le montant total de l'aide communautaire allouée n'est pas communiqué. Cette situation est regrettable pour les entrepreneurs qui doivent s'adapter à la nouvelle répartition de la production. Au total, l'arrêté détermine un reste à répartir aux entrepreneurs après avoir fixé l'enveloppe planteurs. La question de la répartition entre les entrepreneurs est maintenant à traiter. Elle a été examinée par le conseil d'administration EDT le 24 juin, qui a fait le point sur ce qui a été obtenu pour les entrepreneurs. Il en a été question au niveau européen lors d'une réunion de la Ceettar. Le versement de l'aide aux entrepreneurs est prévu par les directives européennes en juin 2009 pour la campagne 2007-2008.

Du nouveau courant juillet

EDT n'exclut pas d'engager des recours pour contester la répartition entre les planteurs et les entrepreneurs et s'inquiète de l'absence de mobilisation du ministère en région vers les entrepreneurs qui restent des "inconnus" pour les services de l'état et de l'office. Un premier test sera le premier chiffrage courant juillet des données issues des déclarations traitées par l'Onigc. Dernier point, le plan de diversification dans les régions touchées est en préparation. Dans ces régions, EDT a demandé que les entrepreneurs puissent déposer des dossiers sur des projets de diversification.

Hélène Coulombeix ■

Actualités !



ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES

Infos

01 47 87 12 12

Service d'information juridique / Vie pratique

Universités forestières 2008

Les deuxièmes Universités forestières EDT des entrepreneurs de travaux forestiers se tiendront les vendredi 14 et samedi 15 novembre 2008 à la galerie européenne de la forêt et du bois à Dompierre-les-Ormes (71).

Les Universités forestières sont un espace professionnel de rencontres pour les entrepreneurs de travaux forestiers avec les élus et cadres syndicaux, des experts, partenaires et témoins des métiers de l'exploitation forestière, de la sylviculture et du bois énergie.

Les Universités forestières 2008 s'ouvriront cette année sur le thème de la réponse aux objectifs de mobilisation des bois. Les sous-thèmes développés seront : les relations grands comptes et la contractualisation pluriannuelle, la mécanisation et l'organisation du bucheronnage manuel, le mandat de gestion, outil de mobilisation, la tension sur la ressource (résineux et feuillus), l'exploitation en zone difficile (câble et desserte), les 12 millions de m³ en bois-énergie objectifs du Grenelle et les nouvelles techniques sylvicoles face au réchauffement climatique.



L'équipe d'EDT Alsace se prépare déjà à accueillir le prochain congrès.

chargés pour le compte de la Fédération nationale de cet évènement annuel. Présentée par Gérard Napias, l'organisation du Congrès de 2009 est confiée à une équipe qui regroupe le national et le régional une équipe désignée conjointement par Claude Gretter, pour le Bas-Rhin, Bernard Diss pour le Haut-Rhin et Georges Remy pour les entrepreneurs de travaux forestiers.

Journée sécurité CCMSA EDT

EDT a travaillé depuis deux ans avec la CCMSA sur l'accueil des nouveaux salariés en ETA, 3 supports ont été créés : film, livret et guide.

La CCMSA propose d'organiser avec EDT, la DGER, les MFR le 15 septembre ou le 10 octobre à Paris une journée nationale d'accueil des nouveaux salariés en ETA. Au programme, le matin les outils créés et témoignages de professionnels, l'après-midi, deux exemples régionaux de déclinaisons en entreprises présentés : EDT Pays-de-la-Loire et EDT Bretagne.

Les conseillers MSA, les formateurs, les élus et cadres syndicaux du réseau EDT sont concernés par cette formation.

Biomasse : la CRE III arrive

Les résultats de la sélection Commission de régulation de l'énergie (CRE) II viennent d'être annoncés. À l'issue d'un appel d'offres, 22 projets de centrales de production d'électricité et de chaleur alimentées à partir de biomasse. Ces centrales pourront bénéficier d'un tarif préférentiel d'achat de l'électricité. Les projets retenus par l'autorité administrative indépendante chargée de veiller au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz en France sont répartis dans 11 régions : 3 en Aquitaine, 1 en Bourgogne, 4 en Champagne-Ardenne, 3 en Franche-Comté, 1 en Haute-Normandie, 2 en Languedoc-Roussillon, 1



La galerie européenne de la forêt et du bois va accueillir la nouvelle édition des Universités forestières.

Le Congrès EDT 2009 en Alsace

C'est à Wallbach, au cœur du Sundgau à proximité de Mulhouse que se sont retrouvés le 19 juin tous les invités de la réunion régionale EDT Alsace qui avait à son programme les dossiers d'actualité, la structuration syndicale des deux départements. La préparation du Congrès EDT 2009 a largement été évoquée, en présence Jean-Paul Dumont et d'Eliane Quenu,

en Lorraine, 1 en Picardie, 2 en Poitou-Charentes, 2 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, et 2 en Rhône-Alpes. La puissance électrique cumulée de ces centrales, qui devront être mises en service avant 2010, est de 300 mégawatts (MW), soit l'équivalent du tiers de la puissance d'un réacteur nucléaire. La chaleur produite par ces centrales est estimée à 450 000 tonnes équivalent pétrole. Sur les vingt-deux projets sélectionnés, la moitié concerne la biomasse forestière, l'autre moitié concernant la biomasse agricole ou encore les déchets industriels comme la liqueur noire ou encore le marc de raisin.

Pour mémoire, dans le CRE I, 8 projets sur 14 ont été définitivement abandonnés. Par ailleurs, les pouvoirs publics ont décidé de lancer un nouvel appel d'offres dans les prochaines semaines. Le cahier des charges de cet appel d'offres intègrera des critères d'aménagement du territoire ayant pour objectif de favoriser la construction de telles centrales sur l'ensemble du territoire national.

TelePAC : un quart des déclarations via Internet

Les agriculteurs deviennent en masse des utilisateurs de l'internet. 93 000 dossiers de déclaration de surface ont été enregistrés sur TelePAC. Un agriculteur sur quatre a retenu le web pour son dossier en 2008 (contre environ un agriculteur sur six en 2007). Dans plusieurs départements, le taux de télédéclaration dépasse 40 % ; il atteint même 80 % dans deux départements, l'Yonne et le Lot. 21 000 agriculteurs ont télédéclaré leur demande au titre des indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN), soit plus d'un bénéficiaire de l'ICHN sur cinq. TelePAC permettait également aux éleveurs de télédéclarer leur demande d'aide au titre de la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA) depuis le 1er mars dernier. Un peu plus de 9 000 demandes ont été déposées, soit environ 10 % des dossiers au niveau national.

L'Union européenne après le "non" irlandais

Interrogé sur son analyse de la situation actuelle de l'Union européenne, Alain Lamassoure, député européen, membre de la Convention européenne, qui était intervenu devant le Congrès EDT de Dax en juin 2007 a répondu à la suite du non irlandais du 12 juin dernier :

"Elle est sur le fil du rasoir : resterons-nous dans le cercle vicieux, ou basculerons-nous enfin dans un cercle vertueux ? La situation apparaîtrait



Député européen, Alain Lamassoure est membre du groupe PPE-DE (parti populaire européen), président délégué et porte-parole de la délégation française du groupe PPE.

comique si ses conséquences n'étaient pas si graves : le traité de Lisbonne apporte une réponse à toutes les critiques faites au fonctionnement de l'Union européenne. Mais les choses sont présentées de manière à ce que le malade s'obstine à refuser les remèdes qui pourraient le guérir ! Que changera fondamentalement le nouveau traité ? Pour la première fois, l'Europe aura ses dirigeants à elle, distincts des dirigeants nationaux. Elle aura ses législateurs : les députés européens, élus par les citoyens, qui exerceront le pouvoir législatif. Elle aura même son chef de l'exécutif, son "Monsieur Europe" (ou "Madame Europe"), également élu par les citoyens, comme un Premier ministre anglais, allemand ou espagnol, à travers l'élection du Parlement européen. Cela changera tout : quand une décision impopulaire sera prise à Bruxelles, on ne dira plus "c'est la faute à l'Europe !", mais "c'est la faute à M. (Mme) Untel !" Aux élections suivantes, M. (Mme) Untel sera balayé(e), et la politique européenne sera meilleure, en tout cas conforme au choix de ses citoyens" !

Accord national sur la prévoyance - compléments d'information

La signature des accords nationaux sur une protection sociale complémentaire en agriculture et la création d'un régime de prévoyance a eu lieu le 10 juin dernier. EDT a signé les accords paritaires pour le compte des entrepreneurs. De plus amples informations sur ces accords sont sur l'espace Adhérents. Nous reviendrons sur ces accords dans un prochain numéro.

Bruxelles instruit des plaintes contre l'illegalité de la fiscalité des coopératives

La Commission s'apprête à statuer sur le caractère illégal de la fiscalité de coopératives au regard du traité de Rome à la suite de plaintes française, espagnole et italienne auprès de la Commission européenne. Ces affaires lancées depuis 2004 mettent en cause non conformité du régime fiscal des coopératives au regard du droit communautaire. Très clairement, les exonérations fiscales et les contraintes juridiques propres comme les missions socio-économiques et territoriales ne suffisent pas à apaiser Bruxelles malgré les efforts des Etats membres dont la France invitée à se justifier par la Commission. La concurrence devient déloyale par le refus de payer les mêmes impôts et taxes que les entreprises privées pour les mêmes services ou travaux. Un exemple de ce qui est mis en cause ? En France, les coopératives de trois salariés au plus et les coopératives qui ont une activité identique à celle des exploitants agricoles sont exonérées de taxe professionnelle. Les autres ont une assiette calculée sur une demie base de taxe professionnelle. Si l'avantage est bien réel, sa justification existe-t-elle encore au-delà de la structure ?

Sans fixer de limite à leurs activités, en démarchant commercialement clients privés et publics, en perdant de vue leurs principes fondateurs, en recher-

chant systématiquement l'obtention de dérogations et d'avantages particuliers, les coopératives concurrencent l'ensemble des entreprises privées sous couvert de rendre service. De plus, elles comptent sur l'absence d'application des règles destinées à encadrer leur action. Les coopératives ont un intérêt au-delà des acquis fiscaux, dommage que cela soit perdu de vue.

Une succession bien assurée dans la Drôme



De gauche à Droite : Pascal Cleysac, Alexandre Laye, Mathieu Cavaglia, Josette Cleysac et André Louis Cleysac.

Pour ses 30 ans et à l'occasion du départ en retraite de Mme et M. Cleysac, créateurs de la société, l'entreprise Cleysac a organisé une porte ouverte le 23 mai 2008. M André Louis Cleysac, administrateur pendant 30 ans au syndicat Drôme Ardèche présidé par Christian Jean a présenté ses successeurs : Alexandre Laye, 26 ans, et Mathieu Cavaglia, 23 ans, futurs gérants de l'entreprise au côté de Pascal Cleysac. Les trois cents cinquante invités ont pu découvrir une entreprise de travaux agricoles, mais aussi terrassement, transport routier régional de marchandises en vrac. www.cleysac.com

Journées portes ouvertes EDT travaux du sol simplifié à Brunet (04)

EDT PACA organise la troisième édition de la journée du Logisson le 25 septembre sur la plateau des Lavandes sur la commune de Brunet à 25 km de Manosque. Lionel Théric, nouveau président de l'Union régionale PACA compte sur la mobilisation des entrepreneurs pour cette rencontre centrée sur la meilleure adéquation possible des techniques culturales avec l'environnement. Au programme : démonstrations de travaux du sol simplifiés et de techniques de guidage GPS avec des constructeurs, des concessionnaires, des entrepreneurs, Arvalis, l'Inra et les agriculteurs clients. Visites d'entreprise de travaux agricoles ouvertes aux professionnels et au public amateur de matériel. En savoir plus : actualités sur www.e-d-t.org.

Châlons d'Or – Concours des bonnes idées agricoles et viticoles 2008

Le 4^e salon de l'agro équipement se déroule à Châlons du 27 août au 7 septembre 2008. Equip agro réunit sur la Foire de Châlons le monde agricole et viticole dans la diversité de ses savoir-faire, mais aussi d'ouvrir largement des portes à d'autres intervenants, comme les industriels, les entrepreneurs.

Le "concours de l'innovation" de la foire de Châlons-en-Champagne devient le Châlons d'Or – Concours des bonnes idées agricoles et viticoles 2008, une initiative du Sitma fgr (www.sitmafgr.com) soutenue par EDT. Vous avez développé une innovation en machinisme, pratiques techniques ou en services vers vos clients ? Remplissez le dossier de candidature qui est sur le site de la Foire de Châlons - Equip agro : www.foiredechâlons.com

Des avions propulsés au biocarburant

Après les voitures, les avions. Airbus ont réalisé une première mondiale début février. Dans le cadre d'un programme de vols d'essai visant à évaluer l'impact environnemental des carburants alternatifs sur le marché du transport aérien. Un A 380 équipé de quatre réacteurs Trent 900 de Rolls-Royce alimentés par un mélange de GTL (Gas To Liquids), a effectué un vol d'une durée de trois heures entre Filton (Royaume-Uni) et Toulouse. Airbus estime que cet essai devrait ouvrir la voie à l'utilisation de biocarburants de seconde génération.



Un Airbus A 380 a volé grâce aux biocarburants. Une première qui devrait ouvrir la voie à la deuxième génération de biocarburants.



**ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES**

**RECEVEZ CHEZ VOUS
LA SEULE REVUE
EXCLUSIVEMENT
DÉDIÉE AUX ENTREPRENEURS DE SERVICES
AGRICOLAS, FORESTIERS ET RURAUX**

**ABONNEMENT
pages 55 & 58**

INNOV-AGRI

Les 2, 3 et 4 septembre 2008

L'événement aux champs de référence en Europe.

NOUVEAU : un pôle stockage dynamique, avec la manutention

du grain issu de chantiers de récolte.

NOUVEAU : chantier de céréales à pailles.

Un pôle élevage avec des animaux en situation.

Toutes les dernières innovations en conditions réelles aux

champs dans le domaine de la récolte, du conditionnement et

du stockage des fourrages (herbe, maïs ensilage).



Les 2, 3 et 4 septembre 2008 se déroulera la 12^{ème} édition d'INNOV-AGRI, événement organisé par le Groupe France Agricole. Il s'agit du plus grand salon agricole aux champs d'Europe. Cet événement a lieu sur le site d'Outarville, dans le Loiret.

Lors de la dernière édition, en 2006, ce sont plus de 90 000 agriculteurs, céréaliers, éleveurs, entrepreneurs, conseillers et distributeurs qui se sont retrouvés sur les **160 hectares dédiés à l'événement d'une durée de trois jours**.

INNOV-AGRI est l'occasion de découvrir une large gamme de produits et services ainsi que toutes les dernières innovations des entreprises à la pointe de la technologie. C'est également un moyen de s'informer sur les thématiques actuelles du monde agricole via des **conférences** animées par des spécialistes. Les conditions climatiques favorables du mois de septembre permettent d'organiser des **démonstrations** agricoles diverses et variées qui donnent une vision directe et concrète des travaux aux champs, du travail du sol à la récolte en passant par toutes les étapes intermédiaires.

Ce qui fait la richesse de cet événement, c'est la pluralité de son contenu. Plus de **300 exposants** représentent les plus grandes marques, des démonstrations pertinentes et de qualité, des chantiers de récolte pour les grandes cultures et l'élevage, des vitrines végétales, des conférences aux thématiques actuelles, évoquant aussi bien les problématiques de terrain des agriculteurs, que des dossiers beaucoup plus institutionnels, comme la PAC. INNOV-AGRI présente également un village spécialisé dans les " énergies renouvelables ", proposant des conférences dédiées, pendant les 3 jours.

Enfin, INNOV-AGRI c'est un moment chaleureux et agréable partagé entre tous les professionnels du monde agricole. Voilà pourquoi depuis 1989, des professionnels de la France entière mais aussi de l'étranger considèrent INNOV-AGRI comme un rendez-vous incontournable.

" INNOV-AGRI est au carrefour de toutes les techniques au service de la performance de l'agriculture de demain ".



INNOV-AGRI
Tél : 01 40 22 70 40
Fax : 01 40 22 70 39
e-mail : innovagri@gfa.fr
www.innovagri.com

La France Agricole

ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES

INVITATIONS

Recevez votre invitation GRATUITE en remplissant le formulaire disponible sur le site internet.

WWW.INNOVAGRI.COM

(sélectionner le menu "Visiter" et cliquez sur "Demande d'invitation")

>> LISTE DES EXPOSANTS

100% PUR TRACTEUR 2IE	BORGHI	EGG	IDROFOGLIA	MB DIFFUSION	ROVATTI France	WESTFIELD
ACTION PIN	BOUCHARD DIFFUSION	EMILY	IFOR WILLIAMS	MC CORMICK	S.M.A	YAMAHA
ACTISOL	BOURDONNEAU ETS	ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES	INNOV.GPS	Mc HALE	SAF-AGRICULTEURS	YANMAR
ADI CARBURES SARL	BRANDT		INRA	MECMAR	DE France	ZUIDBERG
AGRAM	BRARD ET SARRAN	EPAGRI CDPA	IRRIFRANCE	MERLO	SAME	
AGRI CONSULT	BRIDGESTONE France	ERMAS SAS	ISAGRI SATPLAN	MERY CRUSHER	SAMSON AGRO	
AGRIDIS International	BRIGGS	ETS HERVE	JAMASE SARL	MFS YORK	SAPHORE Equipements	
AGRIDYNE	BRIMONT	EUROMASTER France	JCB SAS	MG INTERNATIONAL	SAT-INFO	EXPOSANTS DU VILLAGE "ENERGIES RENOUVELABLES"
AGRILEAD	BUGNOT SAS	EUROTECHNICS AGRI	JEAN CHESNEAU SAS	MICHELIN KLEBER	SEGUIP	
AGRILOG DIFFUSION	BUISARD	EUROTYRE SA	JEAN DE BRU	MINIAGRI	SEMEATO	
AGRIMA/MORTENSEN	CADIS	FANTINI	JF STOLL LEMKEN	MONOSEM	SEPPI M	
AGRISEM International	CAPRARI France	FAO SA	JOHN DEERE	MONROC	SERRAT	AGRICULTURE ENERGIE BIOMASSE
AGROTRONIX SA	CAPTELS	FASTERHOLT	JOSKIN SA	MOREAU	SFOGGIA	BIO NRJ
ALBUZ-SAINT-GOBAIN	CARRE SAS	FENDT	JOUFFRAY-DRILLAUD	MOULET-NOVAGRI	SILIGOM	CLIM AIR 50 SRL
SOLCERA	CARUELLE NICOLAS	FLIEGL	JUKO	MRA SARL	SIMBA	ELSBETT
ALLIANCE Tire Company	CASE IH	FONTAINE SILO SA	K+S KALI & SCPA France	MTE	SKANDIA	ENERCON GMBH
ALO France	CATERPILLAR	FORD	KEENAN France	MX	SMC	ENERGIE SYSTEME
ALPEGO	CER France	FOUQUET SA	KEMPER	NECO	SODEVAGRI	ESBIM
AMAZONE SA	CERTIS	FRANQUET SA	KIRPY SAS	NEW HOLLAND	SONAMIA	ESD PRO
AMMANN France	CGS PNEUS France	FRUNOL DELICIA	KIRPY SAS	NORDIC PNEU	SO'NEO	EVASOL
APRODEMA	CHALLENGER	GÄSSLER SARL	KÖCKERLING France	NORDSTEN	SOUCHU PINET	FERTIGAZ
ARCTIC CAT France	CHEVANCES	GEHL	SAS	OCMIS IRRIGAZIONE	SPGS	France EOLIENNE
ARTEC	REMRQUES SARL	GENDRE FABRICATION INDUSTRIELLE	KONGSKILDE	OFFRE ET DEMANDE AGRICOLE	SPORT SYSTEM	FRILING SARL
ASTWELL	CITP	GEOCARTA	KRONE	OPI	STARCO	FSI-FRANSKAN
ATOUT CARB	CLAAS	GERINGHOFF	KUBOTA EUROPE SAS	OTEC SAS	STORMOR	HARGASSNER France
AUTEC	CLAVAUD	GERINGHOFF	KUHN	OVERUM	SUIRE	JMD CONFORT
AVL SARL	CLEANFIX	GOIZIN	KVERNELAND GROUP France SA	PAYEN IMPORT	SUKUP	LAMBERVAL
AXE Environnement	COCHET SA	GOODYEAR France	LA BARONNE CITAF	PERARD SARL	SULKY BUREL	LAPLACE EURL
BANQUE POPULAIRE VAL DE France	CONSEIL GENERAL DU LOIRET	GÖWEIL	LADS	PHYTOMA	SUND	MAT-TECHNOLOGIES SARL
BARCLAY	CORNE ANTOINE "LA CAMPAGNE"	GRIMME SARL	LAFORGE SARL	POINT S France	T.M.C.E	MDI
BAUER G.M.B.H.	CREDIT AGRICOLE	GROUPAMA	LAGARDE	PÖTTINGER France	TAARUP	MORVAN
BECKER	CREDIT MUTUEL	GROUPE FRANCE AGRICOLE	LAMBORGHINI	PRIVE	TECNOMA	REKA France
BEHRA	CRUN	AGRICOLE	LANDINI	PROMODIS	TEEJET	SELF CLIMAT
BEINLICH	CRUN	AGRICOLE	LAND-ROVER	PRP SAS	TERRE-NET	SNC BELLANGER
BEISER	DANGREVILLE	GYRAX	LAVERDA	QUICKE	THIEVIN & FILS SARL	TENESOL
Environnement	DAUSQUE AGRI SAS	HARDI-EVRARD	LE BOULCH SA	QUITTE	THYREGOD	THIERART ETS
BENNES MAUPU SA	DE SANGOSSE	HB SARL	LEGRAND SA	QUIVOGNE	TRELLEBORG WHEEL	
BERGERAT MONNOYEUR	DEGUILLAUME SA	HERMEX SAS	LEGTA LE CHESNOY	RABE AGRI GMBH	SYSTEM	
BERTHOUD	DELTA FORCE	HERRIAU SAS	LINDSAY EUROPE	RAU	TRIMBLE	
BERTINI France	DEMBLON CHARRUES	HE-VA	MAILLARD SARL	RAZOL SA	UNIA GROUP	
BIGAB	DENIS ETS	HORIZON SUD	MAÎTRE REMORQUES	RECORD	VADERSTAD	
BILANCIAL Pesage	DESVOYS	HORSCH France	MANITOBA	RELLE-TONNFORT	VALMONT SA	
BKT	DEUTZ FAHR	HOWARD	MANITOU	RIBOULEAU	VALTRA	
BLANCHARD SA	DICKEY JOHN	HS France	MASCHIO France	RM SPA	VICON	
BNP PARIBAS	DIECI	HURET	MASSEY FERGUSON	ROCK	VOGEL & NOOT	
BOBCAT EMEA	DIVA PLASTIQUES	HURLIMANN	MATERIEL AGRICOLE	ROLLAND	VREDESTEIN	
BOBMAN JYDELAND	DURO France	HUTCHINSON	MATROT EQUIPEMENT	REMRQUES	VREDO	
BONNEL SA	ECO-MULCH	HYDROKIT	MAYRATH	ROUSSEAU	WEIDEMANN	
	EDILFIBRO	IDASS SA	MAZDA	ROUSSEAU SAS	WESTEEL	

>> CONFERENCES SOUS CHAPITEAU

INNOV-AGRI fera vivre pendant 3 jours, des conférences et débats sous chapiteau, en allée centrale. Venez participer à ces rencontres ouvertes à tous et bénéficiez de l'expérience des intervenants et experts sur des sujets d'actualités :

Mardi 2 septembre :

- Machines agricoles : réduire la consommation de fuel grâce à la conduite économique
- Les leviers de la compétitivité

Mercredi 3 septembre :

- Nouveaux repères pour le travail du sol
- Quel avenir pour l'assurance climatique sur récoltes
- Objectif 50% de phytos en moins, comment y répondre

Jeudi 4 septembre :

- Maïs ensilage : les limites du hachage grossier
- PAC, les enjeux du bilan de santé pour l'après 2013

Entreprise Jan : à l'écoute des salariés

En 2004, l'entrepreneur Frédéric Jan scindait ses activités en deux sociétés bien distinctes : l'une consacrée à l'activité TP et l'autre aux travaux agricoles. Installé à Pluneret (56), il fait travailler une trentaine de salariés à l'année, toutes activités confondues. Son entreprise est aujourd'hui l'une des plus importantes du département.

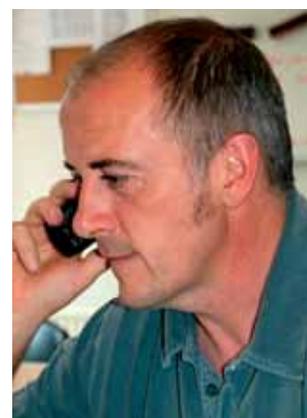
Il n'est pas toujours facile de préserver à l'identique l'harmonie d'une entreprise qui a démarré avec très peu de personnel, au début des années soixante, pour atteindre la taille d'une PME en 2008. Mais Frédéric Jan qui est à la tête de l'entreprise familiale depuis 1998 a gardé la volonté de préserver un certain esprit, proche de la petite entreprise qu'avait créée son père pour les travaux agricoles. Certes, l'époque a changé et les profils des salariés sont plus variés aujourd'hui. Certains sont issus du secteur des travaux publics et les autres ont des cursus agricoles ; deux mondes qui se côtoient, collaborent parfois et avec lesquels l'entreprise

doit avancer. L'objectif de Frédéric Jan est donc clair : être à leur écoute pour que tout le monde s'y retrouve. En plus de ses deux secteurs d'intervention, l'entrepreneur s'est associé avec quatre autres collègues pour démarrer, il y a un peu plus d'un an, Bois Energie Ouest, une entreprise spécialisée dans le déchiquetage de bois et la fabrication de plaquettes.

De multiples activités

"Nous avons créé deux sociétés pour plusieurs raisons, explique Cathy Jan, conjointe de Frédéric Jan, salariée et responsable de la gestion pour les deux structures. D'abord, nos activités de travaux publics ont bien grossi avec le temps, depuis

l'époque où nous faisons seulement de la location de matériel pour ce secteur. De ce fait, une séparation en deux sociétés, TP et agricole, s'imposait. Elle nous permettait de procéder à une meilleure gestion et d'avoir une véritable crédibilité sur les marchés publics, en ce qui concerne les TP". L'entreprise de travaux publics, Jan TP, est donc affiliée à l'Urssaf, alors que celle dédiée aux travaux agricoles, Jan Agri, est naturellement reliée à la MSA. En revanche, pour des raisons pratiques, l'entrepreneur n'a pas créé deux sites. Tout le matériel est installé dans la commune de Pluneret. Grâce à *"de bons équipements et un savoir-faire pointu", l'en-*



Frédéric Jan, 44 ans, entrepreneur en travaux publics et travaux agricoles. Il est aussi président du syndicat EDT dans le Morbihan et plus récemment pour toute la Bretagne, depuis le début de l'année 2008. Il succède ainsi à Jean Gadby à la tête du syndicat au niveau régional.

trepreneur peut faire réaliser de nombreuses prestations dans les deux secteurs

Histoire de l'entreprise

C'est Roger Jan, père de Frédéric, qui monte l'entreprise de travaux agricoles au début des années soixante, l'une des premières dans le département. Défrichages, labours et surtout moissons portent l'entreprise qui se développe rapidement. Il travaille avec deux ou trois salariés et quelques saisonniers. En 1979, elle possède déjà trois moissonneuses et deux ensileuses. À cette époque, après le décès de son père, c'est sa mère Monique qui reprend les rênes de l'entreprise. Frédéric Jan y est salarié en 1985. Il entame une reprise en douceur de l'activité à partir de 1994 pour prendre complètement la suite de l'activité en 1998, année de départ à la retraite de sa mère. Cathy Jan, alors comptable dans une autre entreprise, intègre la structure comme salariée. En 2004, l'activité de travaux publics prend de l'essor. L'entreprise est scindée en deux sociétés, Jan Agri et Jan TP.





La gestion des deux sociétés Jan Agri et Jan TP est menée par Cathy Jan (debout), assistée de Milène Tostène, au siège de Kervingu sur la commune de Pluneret dans le Morbihan.

d'intervention. Enrobés, terrassements ou lots de voiries, réseaux et distribution (VRD) sont les activités classiques de la partie TP, comme les labours, semis de maïs, ensilages ou enrubannages pour le secteur agricole. "Dans ce domaine, nous réalisons tous les travaux des sols jusqu'aux récoltes", précise Frédéric Jan. Il faut savoir que le golfe du Morbihan où nous sommes situés est très propice à la culture du maïs. On trouve aussi des céréales et beaucoup d'élevages laitiers". L'entreprise s'est aussi spécialisée dans l'épandage et intervient notamment en station d'épuration (voir photo). Quelques travaux de traitements phytosanitaires

sont réalisés. "Nous le faisons pour quelques clients et surtout pour nous", ajoute Frédéric Jan, propriétaire de 45 ha de maïs et de céréales. L'entrepreneur possède également plusieurs camions dont trois sont dédiés au transport de pierre ou de sable, en prestations pour les carrières. Cette activité est gérée par l'ETA qui loue également en permanence deux 6 x 4 à Jan TP, la société sœur. Alors que l'activité agricole se maintient, les prestations en travaux publics ont fortement été développées depuis trois ans avec le recrutement d'un conducteur de travaux, Patrick Braud. Les clients sont des architectes, bureaux d'études, entreprises, collectivités et particuliers. L'ensemble des prestations, TP et agricoles, est surtout réalisé dans le département du Morbihan.

Être à l'écoute des salariés

"Une entreprise qui grossit perd un peu de son esprit d'entreprise familiale", explique Frédéric Jan. C'est à nous de le préserver. C'est affectif, mais nous avons un bon groupe". Milène Tostène, l'assistante de gestion des deux sociétés qui travaille aux côtés de Cathy Jan, fait les comptes : "13 salariés en



Un lot de voirie, réseau et distribution (VRD) réalisé par l'entreprise à Lorient. Il comprend notamment la réalisation de gabions et un sol formé par du béton désactivé.

TP, dont deux maçons, plus moi qui suis affiliée à Jan TP. En agricole, ils sont douze, plus Mme Jan". Au total, près de trente salariés franchissent chaque jour le siège de Kervingu. Rien à voir avec les quelques deux ou trois personnes qui ont démarré l'entreprise avec Roger Jan, père de Frédéric. Il faut donc gérer au quotidien une grande équipe. Pour cela, depuis trois ans, à la suite d'un stage, Frédéric et Cathy Jan ont lancé l'entretien individuel. "Nous devons être à l'écoute pour améliorer l'organisation de l'entreprise", constate l'entrepreneur, dont l'objectif est la délégation des tâches avec des rôles et des postes précis. Il ne faut pas qu'il y ait de problème sous-jacent. Nous faisons donc une fois par an des entretiens individuels. C'est très long à mettre en place car il faut trouver les

disponibilités pour le faire. Mais c'est positif. Nous abordons tous les sujets. Comment se situe le salarié dans l'entreprise, son évolution, ce qui va bien ou moins bien... Je pense même qu'avec peu de salariés dans une entreprise, ces entretiens doivent être faits". C'est aussi l'avis de Cathy Jan, partie prenante dans cette initiative. "Si on avance c'est aussi avec les salariés, estime-t-elle. On ne peut pas évoluer sans eux. Pour continuer dans ce sens nous allons mettre en place des réunions régulières, tous les quinze jours, avec les responsables des deux sociétés, en même temps, parce que cela reste une même entité. Les sujets porteront sur les chantiers mais aussi la vie de l'entreprise. C'est important. Nous sommes tellement absorbés par le travail que nous devons prendre du

Principaux matériels de l'entreprise Jan Agri

- 2 tracteurs routiers 6x4 Daf
- 1 benne 3 essieux TP Benalu
- 1 céréalière Benalu
- 1 chargeuse 436 JCB
- 1 conditionneuse Khun
- 2 camions 380 Daf
- 2 camions 430 Daf
- 1 ensileuse FR 9060 New Holland (achat de 2007 en pré-série)
- 1 porte char Kaiser
- 2 moissonneuses New Holland (Cx 840 et Tx 63)

- 1 Round Baller New Holland
- 7 tracteurs agricoles New Holland (7030, 7040, 7050, Ford 8340, Tvt 145 et 2 Tvt 190)
- 1 tracteur 8160 Massey Ferguson
- 1 benne TP Trailer

Jan TP

- 5 pelles JCB (2x190, 160, 8060, 8080)
- 1 pelle sur pneu JCB
- 6 tractopelles JCB



Ensemencement d'une station d'épuration pour créer la vie microbienne.

recul et devancer les éventuels problèmes". L'aspect de la formation est également important. L'objectif est que chacun possède son permis poids lourd, au moins chez Jan Agri, la société qui effectue les prestations de transport. Tous ont déjà le Caces pour la conduite des tracteurs avec remorques. Une formation en interne a été réalisée à cet effet l'an dernier. Mais d'autres formations peuvent être effectuées à l'extérieur, comme sur la conduite économique, organisée par le syndicat

EDT et la MFR de Loudéac en novembre 2007, à l'intention des salariés d'entreprises. "Il s'agit de technique de conduite pour consommer moins et pour limiter l'usure du matériel", précise Frédéric Jan, qui est aussi président d'EDT Bretagne. Pour confronter ses méthodes de management et nouer des contacts, l'entrepreneur entretient aussi des liens étroits avec la CCI en participant notamment au club des entreprises du Pays d'Auray qui réunit des entrepreneurs du département. "C'est intéressant pour créer des liens avec d'autres entreprises. Nous sommes également informés sur des sujets très variés", précise Frédéric Jan.

Vers quel avenir ?

Des agrandissements de locaux sont prévus prochainement pour améliorer encore la vie de l'entreprise qui se porte bien, malgré un contexte économique qui impose la vigilance. L'entrepreneur estime que les prestations de travaux publics vont se stabiliser parce que "nous sommes dans une crise immobilière". Pour la partie agricole, "il y a des incertitudes", dues notamment aux hausses de carburant. C'est l'actualité qui mobilise plusieurs professions de la région sur le front

Salariés : des profils différents par activité

Stéphane Edon, 34 ans, maçon VRD et chauffeur, salarié de Jan TP et son collègue Claude Modicom, 42 ans, maçon VRD. Ce dernier est un ex-pêcheur reconverti après une formation à l'AFPA. Il a été recruté dans l'entreprise après deux stages dans le cadre de sa formation. Selon Frédéric Jan, il y a une réelle difficulté à trouver du personnel qualifié dans le secteur des travaux publics. Pour le secteur agricole, les salariés sont généralement titulaires de BTA, BTS ou Bac Pro équipements. Tous secteurs confondus, la moyenne d'âge est d'une trentaine d'année. Quelques-uns ont plus de quarante ans et l'entreprise est un des sites de l'étude AgriQuadra menée au niveau national depuis quelques années par la MSA et le Fafsea, en partenariat avec EDT, sur les salariés de plus de quarante ans (voir EDT magazine n° 13 et n° 18).

des revendications. "Ces hausses de carburant sont répercutées sur nos clients agriculteurs", explique Frédéric Jan. C'est à la fois l'entrepreneur et le président d'EDT Bretagne, qui parle. "Nous voulons un carburant moins cher, à 40 cents d'euros HT le litre ou bien des diminutions de charges qui viendraient compenser cette augmentation, ajoute-t-il. Ce jour, le carburant est à 80 cents d'euros HT/litre. Mais demain ? Les prix fluctuent beaucoup et nous craignons de nouvelles hausses. On sait très bien que nous sommes une profession qui ne marge pas beaucoup. Mais nous ne devons surtout

pas oublier d'augmenter nos tarifs en tenant compte chaque mois des hausses de carburant. Pour les agriculteurs, le prix du lait est venu palier cette augmentation. Mais si celui-ci vient à baisser...". Récemment, des opérations ont été menées en association avec les agriculteurs. "Nous avons beaucoup bougé en Bretagne, assure Frédéric Jan. Le 30 mai, une centaine de tracteurs remontaient sur Brest et effectuaient des barages filtrants. Nous sommes vraiment dans le même esprit, solidaire avec les agriculteurs".

Frédéric Ripoché ■



Construction de digues à Carnac avec réalisation d'un faux tas de sel pour l'esthétique du site, rappelant l'ancien usage des marais. Située près du littoral, l'entreprise est amenée à réaliser des prestations en rapport avec le tourisme : nettoyage de plages, lagunage pour la thalasso de Carnac, aplanissement de sols pour le centre thermal de Quiberon.

Du bois énergie à vendre

Depuis un peu plus d'un an, Frédéric Jan s'est associé à quatre autres entrepreneurs du Morbihan pour créer Bois énergie Ouest, une société qui réalise une filière complète de bois énergie, du nettoyage de terrains, déchiquetage de bois, fabrication de plaquettes forestières à la livraison aux clients. Le siège social est situé à Saint-Servan sur Oust, chez l'un des cinq associés. "Il n'y a pas encore de place pour beaucoup de monde sur ce type d'activité, d'où l'intérêt de se regrouper, explique Frédéric Jan. Nous livrons notamment le bois déchiqueté aux paysagistes qui l'utilisent pour le paillage. Mais les collectivités sont nos plus gros clients qui mettent en place des chaudières à bois. Et les agriculteurs sont aussi de plus en plus équipés". L'entreprise a démarré avec une déchiqueteuse, un gros broyeur forestier et quelques tracteurs. Elle emploie un salarié. La déchiqueteuse Mus-Max que l'on voit ici a été changée au profit d'un matériel plus adapté du même constructeur.

ETA Pierre Sibaud : 500 000 € investis en 7 ans

À 34 ans, Pierre Sibaud a déjà derrière lui 7 années à la tête d'une entreprise du Puy-de-Dôme. Pendant ce laps de temps, il a investi 500000 euros ! Aujourd'hui, l'entrepreneur basé à Issoire au sud de Clermont-Ferrand cherche à diversifier son activité et à renforcer les travaux ruraux aussi bien pour les collectivités que les grandes entreprises locales. Rencontre.

Dans le monde de la finance ou dans la nouvelle économie, on entend souvent parler d'investisseurs en capital-risque. Comme leur nom l'indique, ceux-ci apportent du capital ainsi que leurs réseaux et expériences à la création et aux premières phases de développement d'entreprise. Et bien, c'est quelque part l'histoire de Pierre Sibaud, entrepreneur dans le Puy-de-Dôme. Pourquoi ? Cousin rural du capital risquer des nouvelles technologies, ce jeune entrepreneur a investi 500000 euros depuis 2001 ! Un véritable pari qu'il est en passe de réussir. C'est en 2001 qu'il a racheté l'entreprise de travaux agricoles de son ancien patron. Depuis lors, Pierre Sibaud a considérablement modifié le parc matériel de l'entreprise. Cette évolution accom-

pagne naturellement aussi une diversification de l'activité vers les travaux ruraux aussi bien pour le compte de collectivités que pour celui de très grandes entreprises auvergnates. "Quand j'ai repris l'entreprise de mon ancien patron, la clientèle était essentiellement agricole et 90 % du chiffre d'affaires venait des chantiers agricoles : semis, moissons, épandage. Ici, dans le Massif central, c'est une terre de polyculture élevage", souligne l'entrepreneur auvergnat. Aujourd'hui, la donne a changé : "Les collectivités et les grandes entreprises représentent environ 60 % de l'activité et je cherche encore à faire progresser la part des travaux ruraux dans le chiffre d'affaires". L'entreprise travaille aussi pour deux grandes entreprises



En cette fin de mois de mai, il pleut des cordes sur le Puy-de-Dôme, ce qui pose problème à Pierre Sibaud, un jeune entrepreneur. Il prend du retard sur les chantiers de broyage ou de coupe qu'il effectue pour le compte de collectivités ou de grandes entreprises.

auvergnates connues dans le monde entier, elles représentent une belle vitrine pour la petite entreprise. "Je me développe grâce au bouche-à-oreille et ces deux chantiers m'ont amené de la clientèle. Je n'ai jamais eu besoin de faire de la publicité". Dans la

clientèle, on compte 18 stations d'épuration, des communautés de communes, des communes dont une petite commune où Pierre Sibaud effectue tous les travaux de A à Z : de l'entretien du cimetière, à la voirie en passant par l'entretien des espaces



Gegründet 1880

GERINGHOFF



CUEILLEURS MAÏS et COUPE Repliable de 4.80 à 7.20 mètres









Cueilleur Horizon Star : double broyage et défrichage du Maïs favorisant la lutte contre les parasites

NOUVEAU

Coupe VARIO repliable en trois parties de 6.00 à 6.60 m






Contact Jean Paul BLANCHET
Mobil : 06 03 16 49 49 - E-Mail : info@geringhoff.fr



Depuis son installation, il y a sept ans, l'entrepreneur auvergnat a diversifié l'activité pour augmenter la part des chantiers ruraux dans le chiffre d'affaires. Pour être plus efficace, Pierre Sibaud a investi dans une épareuse de marque Noremat.

verts. La bascule vers le marché des travaux ruraux semble définitive : "Pour moi, le calcul est simple : sur un chantier d'épandage, j'utilise un tracteur de forte puissance, il consomme 400 litres de fioul dans la journée. Quand je travaille avec mon épareuse, je n'utilise que 120 litres de fioul. Avec les deux chantiers, je dégage à peu près le même chiffre d'affaires. La différence de marges est importante et plus particulièrement en ce moment où l'on paye le litre de fioul autour d'un euro. L'an dernier, j'ai

consommé l'équivalent de 50 000 euros de fioul. L'envolée actuelle du prix de l'énergie m'impose d'essayer de réduire ma consommation et de trouver des alternatives". Bref, il n'y a pas photo en matière de marge. Pour être encore plus efficace dans le créneau des travaux ruraux, Pierre Sibaud a investi dans du matériel Noremat et notamment dans un bras télescopique de 11 mètres. "J'ai choisi cet équipement car sur un de mes chantiers, il y a beaucoup de clôtures. Avec un bras de cette dimen-

sion, je peux broyer l'herbe de l'autre côté des clôtures." Cet investissement a été réalisé, il y a trois ans pour une somme importante environ 60 000 euros. Avec ce matériel, l'entreprise a pu aussi se positionner sur une niche avec à la clé des chantiers rémunérateurs. En plus, le maxibras s'amortit rapidement, l'an dernier la machine a fonctionné 8 mois sur 12. "Il m'arrive même de renoncer à des chantiers car je ne peux pas faire face à toutes les demandes. Je suis notamment sollicité par la SNCF pour répondre à des appels d'offres, mais je ne peux y répondre d'autant que ces chantiers son trop contraignants. Il faut travailler la nuit." Pour l'instant, le jeune entrepreneur travaille seul sur les chantiers ruraux, mais si la demande est là, il pourrait peut-être embaucher un salarié. Pour l'instant, rien de concret.

Une qualité de vie

Le choix de développer l'activité travaux ruraux n'est pas seulement économique : "La clientèle agricole est exigeante alors que les marges sont réduites. Au départ, je travaillais tous les jours, tous les week-ends. Je prenais tous les types de chantiers. Aujourd'hui, j'ai une meilleure qualité de vie et si je n'ai toujours pas pris de vacances, je peux souffler les week-ends. Avec les chantiers agricoles, c'est impossible. De plus, mon entreprise est située en bordure de Limagne-Sud, là où les terres sont séchantes, argileuses et donc difficiles à travailler. À ceci s'ajoute qu'ici dans la région de Clermont-Ferrand, on travaille dans une région de montagne où il faut avoir le matériel adéquat. On ne peut pas investir dans du matériel traditionnel, il nous faut des roues motrices, de

la puissance moteur et diverses options. Résultat, la facture est lourde et ce matériel consomme beaucoup. On l'utilise dans des conditions difficiles. Dans un chantier d'élagage, les besoins en puissance sont limités et l'on n'a pas forcément besoin d'un tracteur avec plein d'option", poursuit le jeune entrepreneur. Dans le créneau agricole, il emploie un saisonnier qui réalise de l'épandage pour les éleveurs dans les départements du Puy-de-Dôme, la Haute-Loire, l'Allier et la Creuse. Ce saisonnier travaille maintenant presque à l'année au sein de l'entreprise auvergnate. Ensuite, Pierre Sibaud moissonne dans le département de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme. Il travaille en entraide avec un autre entrepreneur, qui ne possède pas de moissonneuse-batteuse. Un échange de coup de main de deux à trois semaines où tout le monde s'y retrouve. Bref, tout au long de l'année, le travail ne manque pas pour Pierre Sibaud. De fin avril à juin, le travail ne manque pas pour les travaux de broyage, de fauche. Ensuite ; un autre pic se profile avec la moisson. Malgré tout, le jeune entrepreneur réalise tout son travail tout seul. Il ne chôme donc pas tout au long de l'année. "J'ai l'impression que depuis quelques années, la météo n'arrête pas de perturber notre organisation. On a vraiment l'impression d'avoir des saisons déréglées. Cela complique encore notre travail". Aujourd'hui, Pierre Sibaud ne regrette pas son choix, lui qui a commencé son métier pour la passion de la mécanique et des engins agricoles et qui continue à exercer sa profession pour le contact avec la clientèle.

Erwan Le Duc ■

Le parc matériel

- 1 tracteur Renault 155 54
- 1 tracteur Fendt 926
- 2 moissonneuses-batteuses : une Claas Lexion 540 et une Medion 310
- 2 tonnes à lisier deux essieux de marque Pichon de 10 000 et 27 000 litres
- 1 épandeur à fumier de 10 m³
- 1 semoir SD 3000
- 1 semoir monograine de six rangs
- 1 épareuse avec lamier
- 1 broyeur
- 1 girobroyeur
- 2 véhicules dont une 4 x 4

Apprivoisez votre contrat d'assurance

“C'est le jour où on a un pépin que l'on sait si on est bien assuré”. C'est souvent ce que l'on entend. Voici un guide pratique pour comprendre vos contrats et éviter les mauvaises surprises.

Avant de souscrire un contrat d'assurance, la première démarche est de présenter votre métier à votre assureur. Soyez très concret dans la description de votre activité, montrez-lui l'endroit où vous allez exercer, les types de locaux, le matériel utilisé... Il ne faut pas chercher à rentrer dans le langage de l'assureur, c'est à lui de bien comprendre ce que vous faites et la nature des risques à assurer. Pour vous aider dans votre démarche, vous trouverez ci-dessous la liste indicative des documents dont vous devez vous munir lors de votre rencontre avec l'assureur.

Faites évoluer vos contrats avec votre activité

Attention, il faut s'obliger à faire régulièrement le point avec son assureur. En effet, l'entreprise évolue, se développe et les risques aussi. Il faut donc être sûr que les évolutions de l'entreprise sont toujours compatibles avec les termes du contrat. Prenons l'exemple d'un agriculteur qui fait de la prestation. C'est une activité nouvelle. Si l'assureur n'a pas été informé, il se peut que le contrat d'assurances initial ne couvre pas les risques liés à cette activité, voire entraîne la nullité du contrat. Il est donc important d'avoir le réflexe de questionner votre interlocuteur pour savoir si les extensions d'activités ou le développement d'activités annexes et connexes sont couvertes dans les contrats en cours ou si elles font l'objet d'exclusions.

Déclarer la réalité pour éviter les litiges et être bien remboursé

Lors d'un sinistre, la première démarche de l'expert est de vérifier la concordance entre le contrat et la réalité. Il y a souvent des écarts. Ce qui diminue l'indemnisation et suscite une incompréhension entre l'assureur et l'assuré. Attention, les



Prenez le temps d'analyser les différents risques de vos activités, de vérifier l'exactitude sur les éléments déclarés, de bien lire les conditions générales et enfin de refaire le point régulièrement avec votre assureur. Les sinistres n'arrivent pas qu'aux autres !

contrats d'assurances sont établis d'après vos déclarations, les écarts sont donc a priori liés à une déclaration incomplète de votre part. Il faut donc être précis sur les éléments déclarés. Par exemple, si vous déclarez une surface de pour un hangar de 150 m², alors que la superficie réelle est de 200 m². En cas de sinistre, l'expert constatera cet écart et l'indemnisation sera réduite en proportion, soit ici une minoration de 25 % en raison de la différence de surface. Cela peut représenter une somme importante...

Respecter vos engagements

Savez-vous que votre contrat d'assurance comporte des engagements que vous devez respecter pour être indemnisé ?

En cas de sinistre, respecter les procédures

Dès que vous avez connaissance d'un sinistre sur votre entreprise, que se soit vol, vandalisme ou feu, vous avez un délai à respecter pour le déclarer à votre assureur.

Vous pouvez consulter dans les conditions générales la partie “dispositions en cas de sinistre”. Celle-ci mentionne vos obligations. En voici quelques exemples :

- Vous devez prendre immédiatement toutes les mesures nécessaires pour sauvegarder et limiter l'importance des dommages. Si les voleurs ont fracturé la porte du magasin, il faut pouvoir empêcher l'accès libre au magasin pour éviter un nouveau vol.

- Accomplir certaines formalités, comme porter plainte dans les 24 heures suivant un vol ou vandalisme.

- Déclarer le sinistre à l'assurance dans les délais prévus : dans les 2 jours pour le vol et le vandalisme, dans les 10 jours pour les catastrophes naturelles à partir de la date de publication de l'arrêté constatant cet état, dans les 5 jours pour les autres sinistres

- Ne pas procéder ou faire procéder aux réparations, reconstruction ou remplacement sans en avoir préalablement informé l'assureur.



Il faut constamment faire évoluer son contrat d'assurance en fonction de son activité.

Par exemple, dans la garantie vol/vandalisme, des moyens de protection sont souvent imposés. En cas de vol, si une insuffisance de moyens de protection est constatée, l'indemnité pourra être réduite de moitié. Vous devez également mettre en œuvre les moyens de protection : fermer les portes, les fenêtres, les volets et les grilles, enclencher l'alarme et l'entretenir régulièrement... Lors d'un sinistre, la présence de moyens de protection mais aussi leur bonne utilisation seront pris en compte. Prenons l'exemple d'un cambriolage : le propriétaire d'un magasin de stockage de pièces mécaniques destinées aux machines agricoles qui n'avait pas respecté les engagements prévus au contrat s'est vu appliquer une réduction de 50 % de l'indemnisation. Le refinancement du stock étant trop lourd, ce commerçant n'a pas pu reprendre son activité.

Vérifier les montants des franchises et des garanties

Dans les conditions générales ou les conditions particulières, vous devez connaître et vérifier si la franchise et le montant de garantie correspondent bien à votre situation. La franchise correspond à la somme déduite de l'indemnité qui reste à votre charge après le sinistre. Cette franchise peut être exprimée en valeur (exemple 400 €) ou en pourcentage de la valeur du sinistre (ex : 5 % du montant du sinistre). Dans ce cas, il faut impérativement vérifier la présence d'un plancher et d'un plafond en valeur (ex : 10 % avec 500 € mini et 1700 € maxi). Si aucune valeur n'est précisée, soyez vigilant, les conséquences financières peuvent être importantes (10 % de franchise sur un sinistre à 150 000 €, c'est 15 000 € qui restent à votre charge !). La garantie est le montant maximal de l'indemnité susceptible d'être versée. C'est le chiffre le plus important à vérifier dans le tableau récapitulatif "montants de garanties et des franchises". En cas de sinistre supérieur à ce montant, la différence serait à votre charge. Exemple : un plafond de garantie à 300 000 € et un sinistre à 450 000 €, c'est 150 000 € à votre charge. La difficulté, c'est qu'il existe souvent plusieurs plafonds de garanties par catégorie et des limitations à l'intérieur de ces plafonds. Attention, les plafonds de garanties peuvent être mentionnés par année d'assurance ou par sinistre, ce qui change fortement la couverture de l'entreprise.

Sébastien Mérat, consultant ■



BIGAB
SYSTÈME DE REMORQUE - DÉCHARGEUR

LEADER EUROPEEN DE
REMORQUES POLYBENNE



BIGAB 7-10



BIGAB 10-14



BIGAB 12-15



BIGAB 8-12

BIGAB, UN CHOIX POUR LE FUTUR !



BIGAB 10-14



BIGAB 10-14



BIGAB 10-14



BIGAB 12-15

FORS MW
We make it easy

Usine:
E-mail: info@forsmw.com
www.forsmw.com

Agent/Importateur - France:

NEW SOLAGRI
129 RD 349
62990 BEAURAINVILLE
TEL: (+33)0321061715
FAX: (+33)0321814225
E-mail: new-solagri@wanadoo.fr

Nous nous réservons le droit de changer les prix et de faire des modifications sans avertissements préalables.
Important : les photos utilisées dans cette publicité peuvent présenter des remorques sur mesure ou avec des spécificités liées à certains pays et de fabrication non standard.

www.cs-reklam.se

LE SUCCES N'EST PAS UN HASARD!

Nouveau centre européen de pièces de Kverneland

Le groupe norvégien Kverneland réorganise sa gestion et distribution des pièces détachées avec l'ouverture de son nouveau centre de Metz-Ennery. Cela préfigure également une nouvelle stratégie de marques qui prendra effet prochainement.

Après plusieurs années de développement externe, Kverneland a entamé depuis 2007 une consolidation de ses activités et un développement en interne.

Pour consolider son image, le groupe a décidé de ne conserver dans un futur proche que deux marques Kverneland et Vicon. La première regroupera les produits sous les marques Taarup, Accord et naturellement

Kverneland, la seconde Rau et Vicon. Pour assurer une transition (plus ou moins longue selon les pays) tant pour le réseau de distribution que pour la clientèle, les produits auront en "sous-marque" la marque initiale (ex : Kverneland-Taarup). Le lancement de cette stratégie débutera progressivement à l'automne et une présentation complète aura lieu au prochain Sima.

Parallèlement, le groupe Kverneland simplifie la gestion et la distribution de ses pièces détachées (25 % de son CA) avec l'ouverture de son nouveau centre de Metz-Ennery en remplacement des centres d'Orléans et de Giessen (Allemagne). Démarré en 2004, le projet vise à améliorer encore la qualité du service, et pour cela il a fait appel à une société spécialisée (CAT Logistics). Sur

15 000 M€ et avec 35 employés (60 dans le futur), il gère 80 000 références avec un rythme journalier de 500 à 600 lignes en réception et 2 100 à 2 500 lignes en expédition avec des délais qui ont été encore améliorés (pour la France : livraison avant 13 h à J+1 pour une commande avant 18 h. Le tout représente un budget de 3,7 M€.

Olivier Fachard ■



Venez découvrir

GOLIATH

Notre nouvelle Gamme Épandeurs

2-3-4 Septembre 2008
INNOV'AGRI - Outarville

LE BOULCH SAS - 27330 La Vieille Lyre
Tél. 02 32 30 67 47 - Fax : 02 32 30 59 93
info@leboulch.com - www.leboulch.com



Une Gamme complète à la Hauteur de vos Exigences !

Fort de son expérience dans le domaine du pneu large basse pression, Alliance a été le premier manufacturier à proposer un pneu large basse pression radial (muni d'une double ceinture acier) adaptable sur les remorques agricoles, tonnes à lisier et épandeurs.

Construits autour d'une solide carcasse en nylon, renforcée d'une double ceinture acier sur la bande de roulement, les profils A380 et A390 permettent un meilleur roulage et une meilleure stabilité. Un indice de charge et de vitesse élevé, associé à des mélanges de gommages spécifiques assurent à ces pneus haut de gamme, une meilleure longévité pour un usage intensif sur route et au champ.

Profils A380 - A390
17 Dimensions disponibles



SOCAH DIVISION PNEUMATIQUES

NORD Tél : 02 99 00 83 83 - Fax : 02 99 00 74 88 nord.pneus@soch.fr
SUD Tél : 04 67 88 48 48 - Fax : 04 67 88 02 27 sud.pneus@soch.fr
EXPORT Tél : 33 4 67 88 92 48 - Fax : 33 4 67 96 05 40 export.pneus@soch.fr

Réduire sa consommation en fioul avec le fauchage raisonné

Avec la décentralisation, l'entretien des routes et des accotements routiers revient aux collectivités territoriales, qui peuvent sous-traiter cette responsabilité auprès des entrepreneurs. Le 21 mai dernier, le Cete Normandie-Centre (1) a fait le point sur les techniques du moment en mettant en avant le fauchage raisonné, qui permet de réduire la facture énergétique.

Chez les décideurs des collectivités territoriales comme chez les usagers de la route gravitent encore quelques idées toutes faites : sur les accotements routiers, l'herbe coupée rase signifie moins de repousse et une réduction du nombre de passage d'engins avec à la clé des économies pour la collectivité. En France, certains aiment encore voire des greens de golf le long des voies de circulation. Reste que la réalité est bien différente et c'est ce qu'ont cherché à montrer les participants à une réunion technique organisée à Blois par le Cete Normandie Centre.

Le fauchage raisonné, c'est tout ce qu'il faut pour réduire la consommation énergétique et l'usure des pièces. Faucher en dessous de 10 cm n'a aucun sens.



Le fauchage raisonné permet de réduire la consommation énergétique et l'usure des pièces. Faucher en dessous de 10 cm n'a aucun sens.

entrepreneurs de réaliser des économies et de dégager des meilleures marges dans l'exécution d'un chantier.

Laurent Noblet, créateur de l'École de fauchage, débroussaillage, élagage et broyage, souligne au passage la nécessité de bien former le personnel aux enjeux du réglage des machines à l'organisation de la sécurité du chantier. *"C'est une véritable profession"*, assure-t-il.

Réduire la facture énergétique

Le fauchage raisonné s'intègre totalement dans le développement durable et les trois composantes que sont le social, l'économique

et l'environnement. Kézako ? Sur la composante économique, qui intéresse les entrepreneurs le fauchage raisonné permet de réduire la puissance des engins utilisés, la vitesse de rotation des rotors. En plus, en fauchant plus haut, on réduit l'usure du matériel puisque les lames ou les couteaux rentrent moins facilement en contact avec le sol ou avec des pierres. Moins d'usure, c'est une réduction des changements de pièce ou de l'entretien. Pour Jacques Bachmann de Norem, cela signifie des économies de l'ordre de 50 % en énergie et en consommables. Sur le plan de la consommation

énergétique, on peut tabler sur des économies de 20 % de gasoil. Pas négligeable. En fauchant plus haut, on limite aussi considérablement les projections de pierre ou autres projectiles, ce qui permet de sécuriser le chantier. La sécurité est améliorée car le fauchage raisonné s'effectue à une vitesse plus élevée. En limitant la durée du chantier, on réduit les risques d'exposition et le risque d'accidents avec les usagers. La sécurité est une composante à ne pas négliger qui rentre aussi dans le cadre du développement durable. Enfin, cerise sur le gâteau, le fauchage raisonné permet de protéger la faune et la flore. Avec un fauchage type green de golf, on empêche la reproduction de la plupart des espèces végétales, on crée une pression de sélection et au final on ne retrouve plus que des graminées. On sélectionne les plantes annuelles au détriment des vivaces. Une fauche trop basse peut au final mettre le sol à nu, des plantes néfastes peuvent alors proliférer, c'est le cas de l'ambrosie dans la Sud-Est de la France. Avec cet habitat mono-espèce, on provoque inévitablement des répercussions sur la faune. Bref, on rentre dans un cercle pas vraiment vertueux qui a des conséquences im-

portantes sur la faune environnante. Pour le fauchage, Jacques Bachmann préconise de considérer deux zones de fauchage. La première comprend l'accotement routier proprement dit et la deuxième le reste de la zone à faucher. Pour la première zone, Jacques Bachmann conseille deux fauchages rapides et supérieurs à 10 cm et ce avant l'été. Les avantages sont nombreux : un bon niveau de sécurité, un aspect visuel satisfaisant, un bon écoulement des eaux et le maintien de la faune qui migre vers la zone 2. Ensuite, cette zone doit être fauchée à l'automne. Certaines collectivités se sont déjà lancées dans le fauchage raisonné, c'est le cas notamment de la communauté urbaine du Grand-Lyon. Celle-ci a décidé de revoir sa méthode sur l'ensemble de son territoire soit 25 550 km de voies communautaires et 360 ha de talus et d'accotement. Le but était multiple : réduire la facture de l'entretien tout en maintenant la sécurité routière et en favorisant la biodiversité. Le bon entretien des talus est notamment

important compte tenu de leur rôle dans les espaces urbains : fonction hydraulique anti-érosive, d'épuration des eaux de ruissellement. Les talus constituent en outre des réservoirs biologiques. Au final, la collectivité a décidé d'adapter son fauchage en prenant en compte les intérêts faunistiques et floristiques de chaque site et des hauteurs de coupe ont été imposées aux prestataires de service, le minimum étant de 10 cm. Bref, certains élus sont déjà bien sensibilisés à ces enjeux. Reste maintenant à ce que cette expérience fasse boule-de-neige, pour les entrepreneurs, l'enjeu est de taille : réduire la facture énergétique.

E. L.D. ■

(1) Centre d'études techniques de l'équipement

Un banc d'essai pour les faucheuses d'accotement

Le Cete Normandie Centre situé à Blois (41) dispose d'une station d'essais de matériels routiers. Il travaille aussi bien dans le secteur de la viabilité hivernale que dans le secteur de l'entretien des dépendances routières. Bien entendu, les spécialistes du Cete n'oublient pas le domaine de fabrication de matériaux pour la chaussée. Pour le secteur du fauchage, le centre de Blois dispose d'un banc d'essai pour les faucheuses-débroussailleuses à bras articulé. Il permet de tester les portées de travail des outils ou encore d'enregistrer des données sur la puissance et l'endurance des machines. Ce banc sert à qualifier les têtes de série des différents modèles de faucheuses. Le centre est actuellement en train d'aménager un nouveau banc d'essais cinématiques, qui permet de mesurer des caractéristiques géométriques de chaque matériel. Ce banc est un peu spécial à savoir qu'il va chercher à reproduire les caractéristiques d'un talus. Il sera opérationnel à la fin de l'année.

Contact Cete de Blois 02 54 55 49 60



SUCCÈS HOMOLOGUÉ

Presse KRONE Big Pack VFS



DENSITÉ CONSTANTE ET RENDEMENTS ÉLEVÉS

Sa chambre de pré-compression VFS et son nettoyage pneumatique des noueurs assurent une régularité et une densité constante des balles quelle que soit la taille des andains.

Jusqu'à 170 kg/m³ et 40 T/h dans la paille, un pick-up de 235 cm qui est le plus large du marché, la Big Pack est parmi les presses les plus vendues en Allemagne.

NOUVEAU L'OPTION MULTIBALE

Chaque balle haute densité est formée de six mini-balles faciles à manipuler.



JOHN DEERE A TOUJOURS ÉTÉ UN PIONIER DANS LE DÉVELOPPEMENT D'INNOVATIONS POUR L'ACTIVITÉ FORESTIÈRE: TRANSMISSION HYDROSTATIQUE, COMMANDE PAR MINI-LEVIERS, SIMULATEURS, SYSTÈMES DE COMMANDE, DE MESURES ET GPS AINSI QUE SUIVI DE PERFORMANCE PAR TIMBERLINK...

LE TEMPS EST VENU MAINTENANT POUR UNE NOUVELLE RÉVOLUTION TECHNIQUE.





JOHN DEERE

Nothing Runs Like A Deere™

OLUTION

AFCO

Z.I. de Chaulaude
F-19300 EGGLETONS
Tél + 33 555 93 09 43
Fax + 33 555 93 06 24
www.afco.fr

FMA

Z.A. Lecuru, Rue F.Meunier - BP 26
F-60610 Lacroix-Saint-Ouen
Tél +33 3 44 41 55 65
Fax +33 3 44 91 07 64
www.fma-tim.com

PAYANT FORÊT

45, ROUTE DE SAVOIE - BP11
F-38420 Domène
Tél +33 4 76 77 06 33
Fax +33 4 76 77 04 78
www.payant.fr

Des pistes pour économiser du gasoil

Il va falloir s'habituer à un prix de l'énergie élevé. Si la conduite économique est une réponse à ce problème, d'autres solutions existent pour réduire la consommation de fioul. Présentation de pistes à suivre de près.

Quand sur un salon, un exposant propose de réduire la consommation d'un tracteur de 50 %, *a priori* tout le monde a du mal à y croire. C'est ce que proposait la société Bio Ressources Technologie à l'occasion du salon des ETA organisé au Mans fin 2007. Tout le monde ne semble pas avoir les mêmes approches, en tout cas pas Jérôme Charre, entrepreneur à Boullay-Thierry dans l'Eure-et-Loire a tenté le coup. De quoi s'agit-il ? Pas d'un miracle mais d'un produit baptisé Retrokit, un concept qui reprend les principes du réacteur Pantone du nom de l'ingénieur *géotrouvetou* qui a modélisé ce principe. L'homme et le système sont loin de faire l'unanimité. Pour expliquer le principe, on favorise la vaporisation d'eau ou eau plus essence grâce à "un bulleur", tuyau chauffé par les gaz d'échappement. Ces vapeurs sont aspirées et brûlées par le moteur. Elles aident à une meilleure combustion et permettent de réduire la consommation à des régimes stabilisées. Le Retrokit applique ce principe.

Un entrepreneur euralien témoin

"Au départ, j'étais sceptique, mais j'ai décidé de tester un kit sur un John Deere 7007 et un Case IH Magnum 7210. Tous deux avaient 6000 heures au compteur. Sur le 7007, je réalise entre 30 et 35 % d'économies. Sur



Pour économiser du gasoil, des pistes techniques sont envisageables : économiseur de gasoil ou nouveaux lubrifiants. Des solutions à ne pas suivre les yeux fermés mais des éléments mais à prendre

le Case IH, j'estime les économies de consommation à plus de 50 %", souligne l'entrepreneur euralien. "Jusqu'à présent, les tracteurs sont équipés d'une herse rotative de 4 mètres. Ils préparaient du semis de *miscanthus* et l'on travaillait à grosse profondeur". À ce jour, Jérôme Charre n'a aucune réserve sur le produit d'autant qu'il imagine installer le Kit sur un JD 4040 et sur une moissonneuse batteuse Case Axial. "Mes tracteurs dégagent la même puissance, le seul changement : la couleur de la fumée. En plus, un de mes tracteurs est passé au banc suite à un ennui mécanique. On l'a contrôlé avec et sans le Kit, la différence de puissance est de 2 Kwatt. L'idéal pour moi est d'utiliser ce système sur des tracteurs de forte puissance pas des tracteurs de cour", assure l'entrepreneur euralien. Évi-

demment, on ne peut pas envisager d'employer ce Kit sur des tracteurs sous garantie car en cas de soucis, le fabricant argumentera sur ce rajout pour expliquer la panne.

Dans le Finistère, Michel Le Gall, originaire de Guimi Guimiliau a enregistré une réduction de la consommation du tracteur de 60 % et de 40 % sur un groupe électrogène. "Moi, je l'ai monté tout seul. Il faut compter entre 30 min et 4 heures selon les modèles. Il faut bien suivre les schémas du constructeur. Pour que le système soit pleinement opérationnel, il y a des seuils de température à respecter". Selon les moteurs et les modèles de pompe à injection, le système est plus ou moins efficace. Patrice Finot, dans la Seine et Marne utilise le kit sur des tracteurs, une arracheuse à betteraves à moteur Deutz et une moissonneuse-batteuse Claas à

moteur Mercedes. Il s'agit de Retrokit de première génération, les économies sont de 55 % sur l'arracheuse, de 30 % sur la moissonneuse. "Sur nos 250 hectares, on est passé d'une consommation moyenne de 80 litres par hectare à 52 litres", assure l'utilisateur.

Des lubrifiants pour économiser du gasoil

Pour réaliser des économies de consommation, Total de son côté propose un nouveau type de lubrifiant. La Chambre d'agriculture de Poitou-Charentes a effectué des essais avec des tracteurs équipés du nouveau lubrifiant. Ils ont essayé deux tracteurs, un Arès 567 ATZ de 110 ch. et un New Holland TM 155 de 155 ch.) dans les mêmes conditions de travail, une fois avec un lubrifiant standard et une autre fois avec l'huile FE. Au transport, les différences en consommation ont été plus difficiles à appréhender (entre -1,5 % et -4,3 %) mais des différences positives de comportement des tracteurs ont pu être notés avec l'huile FE. Par exemple, le conducteur a relevé que le tracteur grimpeait mieux et nécessitait donc moins le besoin de rétrograder dans les pentes. C'est au banc d'essais (à pleine charge) que les valeurs d'économie en carburant ont pu être mesurées plus précisément. Selon les tracteurs, les éco-

nomies mesurées ont en effet été comprises entre -2,8 % et -5,5 %. Il semblerait aussi que les modèles de tracteurs soient plus ou moins sensibles aux économies d'énergie engendrées par le lubrifiant. Une vérification auprès d'autres modèles et d'autres marques permettrait sans doute de mettre en exergue

les différences selon les moteurs et les technologies employées. À raison d'une utilisation de 500 heures par an, le volume annuel théorique consommé par ce tracteur agricole pourrait donc s'élever à 17 500 litres. Et si, un lubrifiant particulier permettait de baisser ce volume de seulement quelque 5 %, l'écono-

mie pourrait alors s'élever à 875 litres par an. Mais voilà, contrairement aux idées reçues, les tracteurs agricoles ne sont que partiellement utilisés à pleine charge durant l'année. Selon le Bureau Commun du Machinisme Agricole, ces tracteurs ne fonctionneraient en moyenne, qu'à environ 50 % de la charge. Ainsi,

l'économie annuelle en carburant serait-elle également divisée par deux, soit environ 440 litres par an ! Ce n'est malgré tout pas si mal.

E. L.D. ■

Pas de bonnes nouvelles pour le prix de l'énergie

Le directeur exécutif du géant de l'énergie BP a indiqué fin juin que la flambée des prix du pétrole était plus due à une offre insuffisante qu'à la spéculation. "Ces prix sont un signal nous disant que l'offre ne répond pas convenablement à la demande croissante", a dit Tony Hayward aux délégués présents au 19^e Congrès mondial du pétrole à Madrid. Selon lui, les politiques plus que la géologie sont à l'origine des défauts d'approvisionnement. "Les problèmes sont en surface, pas en dessous", a es-

timé Tony Hayward. Il a par ailleurs nié que la spéculation soit responsable de la flambée des prix. "Ce n'est pas une bulle spéculative", a-t-il dit avertissant de la fin du pétrole bon marché à cause de facteurs fondamentaux. Le Congrès, qui s'est ouvert dimanche soir et qui a lieu tous les trois ans, est le plus grand rassemblement de responsables du secteur pétrolier du monde. La persistance des tensions au Moyen-Orient entretient la hausse des cours du pétrole, les craintes entourant la production sont

ravivées par la publication d'un rapport de l'Agence Internationale de l'Énergie. Les États-Unis craignent que l'Iran ne mine le détroit, a indiqué l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA). En outre, l'Arabie saoudite a annoncé qu'elle n'était pas disposée à vendre son pétrole à un prix soldé pour tranquilliser le marché, tout en se disant prête à augmenter sa production pour subvenir à l'ensemble des besoins de ses clients. Bref, le cours du pétrole va continuer à progresser.

Dolly



La réponse adéquate à tous vos besoins de transport.

Un **Dolly** moderne et solidement bâti, convenant pour le transport de tout type de remorques surbaissées et semi-remorques.

Le **Dolly** est une solution de pointe pour l'attelage de vos remorques surbaissées et de vos semi-remorques. La qualité inimitable à laquelle **RECORD** vous a habitué, conjuguée à un package standard particulièrement étoffé, vous permettra d'assurer sans difficultés les tâches de transport les plus lourdes de longues années durant.

<p>EQUIPEMENT STANDARD</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suspension à lames • Eclairage avec gyrophare • Cric hydraulique avec flexible • Frein à air • Plateau réglable • Attache tournante • Roues 315/80R22.5 • Essieu 150 avec freins 420x180 • Phare de travail 	<p>OPTIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suspension à air avec réglage en hauteur • Garde boues • Centrale hydraulique avec réservoir 170 l
---	--

Informations et réseau en France :

Gebrs. Claey's & Zonen BVBA - Oude Kasteeldreef 1 - 9990 MALDEGEM
Tél. 00 32 (0) 50 71 14 70 - Fax 00 32 (0) 50 71 54 76
info@record-trailers.com - www.record-trailers.com

Remorque surbaissée
Transport de terre
Transport d'engrais agricoles
Transport de déchets
Transport
Pesticides



REMORQUES À FOND POUSSANT

Brevet Fliegl - 20 à 55 m³



**VEHICULES DISPONIBLES
DELAI RAPIDE !**

Option : épandeur et transbordeur

**Présent à Innovagri
Space - Sommet de l'élevage**

Tél. 06 72 20 72 00 - Fax : 02 40 54 52 30
e-mail : dh.fliegl@wanadoo.fr - www.fliegl.com



Guidez-vous par DGPS



• Guidage en ligne droite ou en courbe

• Averti des fermetures de tronçons de rampes

Nouvelle Gamme plusieurs modèles disponibles



165 bd de Valmy - 92700 COLOMBES
Tél. : 01 41 19 21 80 - Fax : 01 47 86 00 07
E-mail : europe@dickey-john.com

Grimme plante en un seul passage

La pomme de terre n'échappe pas à l'évolution des techniques culturales visant à réduire le nombre de passages et donc les coûts de production. Grimme, le spécialiste des matériels pour la pomme de terre, en a apporté la preuve lors des journées de démonstration au champ qu'il a organisé en mai dans la Somme.

Premières d'une série qui aura lieu tous les deux ans sur un thème différent, ces journées ont attiré de nombreux producteurs soucieux de technique et d'innovation. La préparation et la plantation étaient le thème retenu cette année avec la présentation de matériels apportant des solutions intéressantes, notamment en permettant d'effectuer l'implantation en un seul passage, tout en conservant la polyvalence des différents matériels utilisables également en solo.

De la préparation à la plantation

Une préparation soignée pour obtenir une terre suffisamment fine, favorable au développement des plants



Les nouvelles planteuses GL 40 T sont équipées d'un système à courroies permettant de travailler avec tous les calibres.

et garant d'une absence de blessures des tubercules tant à la plantation qu'à l'arrachage est la base de la culture. Les séparateurs ou tamiseurs développés depuis plusieurs années sont des matériels très utiles pour cette phase. Ils séparent les mottes et cailloux de la terre fine. La nouvelle génération de séparateurs CW et CS 150 a une largeur de travail de 1,50 m pour une largeur de planches de 1,60 ou 2 m. Leur nouveau rotor Rota Power, situé juste après les socs courts et munis de dents métalliques, allège le sol et le prépare pour le tamisage. Le modèle CW est équipé de trois chaînes précédées de 2 rangées d'étoiles, une troisième rangée venant s'intercaler entre les deux premières chaînes, le modèle CS de 7 rangées d'étoiles commençant le travail avant la chaîne principale. Celle-ci est surmontée d'une deuxième chaîne tournant avec un différentiel de vitesse pour accentuer le tamisage.

Pour la préparation, les nouvelles fraises GF travaillent sur 2, 4 ou 6 rangs, la GF 90 6 de 6 rangs à 90 cm soit 5,40 m étant nouvelle dans la gamme. Elles sont équipées d'un rotor à dents montées en hélice (50 x 12 ou 60 x 12 pour les sols pierreux) et peuvent recevoir trois types de cape



Les nouveaux ensembles proposés par Grimme permettent de réaliser préparation, plantation et buttage en un seul passage.

de buttage : normale, bombée ou trapézoïdale.

Grimme innove dans la plantation avec des ensembles qui combinent les trois opérations de préparation, de plantation et de buttage. Le premier offre une alternative économique avec un outil animé de travail du sol existant. Un "col-de-cygne" permet son montage à l'avant de la planteuse (pré-équipement pour fraise Grimme et pour herses Amazon ou Lemken ou adaptations pour autres marques). La planteuse GL 34 T est munie d'une cape de buttage. La seconde solution est un ensemble complet composé d'une fraise Grimme portée (nouvelle GF) sur laquelle est attelé l'ensemble planteuse et cape de buttage.

La gamme de planteuses est complétée avec l'arrivée de modèles à courroies (Grimme ne faisait jusqu'alors que des modèles à godets). Les GL

40 T à 2 ou 4 rangs peuvent travailler avec tous les types de calibre et avec des lots de plants hétérogènes. Leur entraînement hydraulique est assuré par une centrale indépendante. Les capteurs du système d'alimentation en plants ne déposent que la quantité nécessaire. Les tapis latéraux, fonctionnant en sens inverse des 6 courroies cylindriques, apportent les plants sur celles-ci qui se resserrent progressivement en fonction du calibre pré-réglé (4 positions). Les plants en surnombre sont éjectés sur les tapis et les plants sont alignés sur les courroies par vibration. Pour la plantation en billon tamisé, le système Flow Board avec montage flottant de la cape de buttage garantit une profondeur régulière de la position des plants dans la butte.

Olivier Fachard ■

Combien de clients en 2013 ?

La présidence européenne de la France démarre. Un gros dossier sur la table : la réforme de la Pac. Les orientations à venir vont être capitales pour l'agriculture européenne et l'ensemble des prestataires de services. Quelle agriculture pour 2013 ? Aperçu du dossier.

La France entend parvenir pendant sa présidence de l'Union européenne à une réforme limitée de la Politique agricole commune (Pac) pour priver d'arguments les pays qui veulent la démanteler à terme. "On n'est encore assez loin d'un compromis, mais il y aura un accord en décembre", a estimé devant quelques journalistes le ministre français de l'Agriculture, Michel Barnier, qui a l'intention de couper l'herbe sous les pieds du Royaume-Uni, un pays qui réclame à corps et à cri le démantèlement de la Pac. L'objectif n'est pas de révolutionner la première politique commune de l'UE, qui absorbe quelque 42 milliards d'euros par an, mais de la moderniser dès le 1^{er} janvier 2009 et de faire des économies. Quelle va être l'avenir de l'agriculture européenne et le devenir de l'ensemble des personnes et des entreprises gravitant autour de l'agriculture ? Dif-

ficile de le dire, même si du côté de Bruxelles, on a une idée derrière la tête. Évidemment, les entrepreneurs ne sont pas soumis directement à la politique agricole commune, mais ses retombées les intéressent. En premier lieu le nombre d'agriculteurs qui va se maintenir et le niveau d'aides qu'ils vont recevoir ? Vont-ils aussi continuer à faire appel à la prestation de services ? Des questions qui méritent des réponses, même si personne ne peut y répondre avec certitude. Un premier constat : le nombre d'agriculteurs a diminué de 30 % ces dix dernières années. La baisse du nombre d'exploitations pourrait être de l'ordre de 1,7 % par an.

Réduction du nombre d'agriculteurs

En 2000, on comptabilisait 396 276 exploitations, en 2015 une hypothèse estime leur nombre à 300 000. De toute façon, les entre-

preneurs seront confrontés à une diversification de leur clientèle. "La Pac est une politique du présent et du futur. Elle doit apporter une réponse aux nouveaux défis globaux. Elle s'est déjà complètement réformée en 2003. Il faut mettre en place des mécanismes d'intervention toujours plus respectueux des réalités économiques. Le découplage des aides doit se poursuivre pour apporter plus de souplesse aux producteurs, pour qu'ils puissent s'orienter d'eux-mêmes vers une production plus intéressante économiquement ou plus en phase avec leur organisation. La Pac n'a pas à diriger les restructurations", souligne Thorkild Rasmussen, responsable du bureau laitier à la direction générale de l'agriculture de la Commission européenne. Les seuls secteurs où la commission imagine maintenir une forme de couplage concernent l'élevage de vaches allaitantes,



"La Pac n'a pas à guider les restructurations", assure Thorkild Rasmussen, responsable du bureau laitier à la direction générale de l'agriculture de la Commission européenne. Pour la Commission, c'est les signaux du marché qui doivent influencer le choix des agriculteurs. Il va falloir donc s'attendre à moins de stabilité pour les entrepreneurs comme pour leurs clients agriculteurs. Cela veut-il dire que toutes les filières agricoles vont prendre modèle sur la filière porcine ?

de brebis et de chèvres. Bref, il faut sans doute s'attendre à moins de stabilité pour les agriculteurs et du même coup pour les entrepreneurs.



SCHULTE Broyeurs axes verticaux



MC CONNELL Débroussailluses



GUTTLER Rouleaux et Tasse avant

Je désire recevoir une documentation sur :

SCHULTE

MC CONNELL

GUTTLER

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

Code Postal.....

Ville.....

Profession.....

Tél.....

ZAE du Cèdre Briard - 77320 BETON BAZOCHES

www.payen-import.fr

☎ 01 60 58 53 36 - Fax 01 64 01 05 31

La commission a une vision libérale du marché et les agriculteurs doivent s'attendre à une baisse des soutiens d'ici 2013. "La restructuration va continuer", assure Thorkild Rasmussen. La baisse du nombre d'agriculteurs est inquiétante d'autant plus qu'elle est structurelle comme le constate le technocrate de la commission. "En production laitière, la baisse du nombre d'éleveurs est continue et ce quels que soient les niveaux du prix du lait". Les bascules vers les productions les plus rentables vont pouvoir s'effectuer assez facilement. Pour l'élevage, aux vues des investissements consentis par les éleveurs, on les voit mal s'orienter du jour au lendemain vers une autre production. D'autant plus que la spécificité des bassins d'élevage va encore se renforcer.

Le maïs dans le Grand Ouest

C'est le cas notamment du Grand Ouest où les entrepreneurs pourront continuer à s'appuyer sur une clientèle d'éleveurs où le maïs risque

de conserver les faveurs des agriculteurs. Pourquoi ? "Les quotas laitiers seront supprimés à partir de 2015", assure Thorkild Rasmussen. Bref, les producteurs de lait vont chercher à augmenter leur production en limitant le nombre de vaches supplémentaires du fait de la législation sur l'environnement. Pour augmenter la production par vache, la meilleure solution, outre la génétique, passe par des rations plus énergétiques donc à base de maïs avec toutes les perspectives de travaux que cette culture offre pour les entrepreneurs du Grand Ouest. La production d'herbe ne devrait pas se développer du fait de la difficulté de sa conduite technique et de sa grande sensibilité aux conditions météorologiques. Cette clientèle devrait s'avérer intéressante pour les entrepreneurs d'autant plus la demande croissante pour le lait devrait continuer à tirer les prix vers le haut. Bref, le problème majeur pour les entrepreneurs situés sur ce secteur reste de savoir comment maintenir un niveau

de marge satisfaisant avec la hausse continue du prix de l'énergie. Un vrai casse-tête chinois. Côte élevage allaitant, les éleveurs verront le montant de leur aide diminué sauf dans les régions de Montagne où ils devraient continuer à toucher des subventions de Bruxelles. Confrontés à la concurrence du prix mondiale, ces éleveurs ne devraient pas pouvoir investir dans du matériel et faire appel aux entrepreneurs. Dans les grandes cultures, les exploitations ne cessent de s'accroître. Là aussi, les céréaliers français doivent concurrencer les bassins de production comme la Mer noire. Bref, si les itinéraires techniques sont raisonnés, les gains de productivité sont à prendre au niveau des charges de mécanisation. Un seul souci dans ce raisonnement, les signes du marché semblent indiquer que les agriculteurs continuent d'investir dans du matériel comme en témoignent les excellents résultats affichés par les concessionnaires de matériel agricole. Les inci-

tations fiscales ne vont pas forcément dans le bon sens d'ailleurs, on le voit dans les départements les résultats présentés par les CER montre une augmentation des charges de mécanisation. Comme la France, Bruxelles est à cheval sur l'environnement comme en témoigne sa volonté de basculer des aides européennes du premier pilier dédié à la production vers le deuxième pilier tourné vers le développement durable et l'environnement. Pour les entrepreneurs se dessinent certainement de nouveaux créneaux avec des services de qualité que se soit au niveau de l'épandage (lire EDT 33), au niveau de la pulvérisation des phytos (lire aussi l'article sur le Grenelle de l'environnement).

Erwan Le Duc ■

"La production agricole doit doubler d'ici 30 ans"

Difficile d'imaginer l'agriculture de demain sans appréhender la réalité du monde qui nous entoure. "Pour faire face à la croissance démographique, la production agricole devra doubler dans les 30 ans. Sous peine de déclencher de grandes famines", assure Jacques Attali à l'occasion de l'assemblée générale de la coopérative Gènes Diffusion. La progression est inégale : en Afrique la population va doubler, en Asie elle va continuer à se développer, en Europe la population va stagner de même qu'aux États-Unis. Au Japon, elle va diminuer. D'ici 30 ans, la France comptera 70 millions d'habitants et sera le pays le plus peuplé de l'UE devant l'Allemagne. Cette population sera urbaine avec des besoins spécifiques et une alimentation où la part de la

viande et des céréales transformées va se renforcer. Résultat : un appel d'air colossal pour la production de céréales aussi bien pour l'alimentation animale qu'humaine. Selon Jacques Attali, la production de céréales doit doubler dans le monde. Dans les Pays du Sud, la consommation de volailles va progresser de 25 %, celle de viande bovine de 30 % et celle de porc de 50 %. Tout cela devra se faire avec deux contraintes majeures : la poussée des villes avec la réduction de la SAU et surtout la hausse du prix de l'énergie. "Les réserves de pétrole sont estimées au moins à 40 ans. Un prix du baril au-dessus de 200 dollars ouvrirait l'ouverture de forages au Canada et en Alaska", poursuit Jacques Attali.



Noremat fait évoluer le broyage d'accotement

Fidèle à son concept, Noremat vient d'inaugurer sa nouvelle agence commerciale d'Auxerre et a profité de l'occasion pour présenter sa nouvelle gamme de faucheuses d'accotement qui présente des innovations intéressantes en matière d'ergonomie et de rentabilité.

Noremat (NOuvelle REntabilité du MATériel) se différencie par une commercialisation en direct de ses matériels au travers d'un réseau d'agences régionales. Désormais au nombre de sept constituant un maillage complet du territoire et garantissant la proximité avec la clientèle, elles sont basées sur une structure légère mais spécialisée assurant tous les services (commercial, administratif et SAV). La nouvelle agence d'Auxerre préfigure la nouvelle génération de ces agences avec un bâtiment écologique (utilisation du bois, récupération des eaux pluviales, éclairage basse énergie...) correspondant à la démarche de développement durable de Noremat. Elle emploie 9 personnes pour une clientèle de 2 000 contacts.

Fauchage ergonomique

L'ergonomie est depuis 15 ans un des axes de recherche prioritaires pour Noremat. Elle s'est matérialisée par des innovations comme la combinaison du pivot à gauche et du bras déporté vers l'avant en 1993 (ce système équipe les débroussailluses Tonica, Optima et Magistra), l'accoudeoir coulissant en 2000 ou le concept Visiobra en 2004 qui a permis de proposer une nouvelle gamme de débroussailluses offrant une meilleure visibi-

lité au chauffeur. C'est cet axe de développement qui a prévalu dans la conception de la nouvelle gamme de faucheuses d'accotement dont le point commun est d'être frontales. Le principal intérêt est de permettre au chauffeur de travailler de face et d'avoir toujours une excellente vision sur son chantier et sur la route.

Les modèles XP 2 000 EV et TP sont des modèles axiaux, le premier plus destiné aux tracteurs de montagne, le second pour les travaux intensifs (rotor de 140 mm et rouleau palpeur de 170 mm). D'une largeur de travail de 1,85 m (2,20 m au transport), ils sont équipés de 60 fléaux en Y avec une hauteur de coupe réglable en trois positions.

La série Sprinta Visio comprend quatre modèles de 1,25 à 2,25 m de largeur de coupe. Ces rotobroyeuses latérales ont la particularité de disposer d'un déport hydraulique de 42 cm par coulisseaux qui réduit l'encombrement et le porte-à-faux avant, pour plus de maniabilité et de confort de travail. Elles sont équipées d'une sécurité hydraulique par effacement (12° de chaque côté).

La série Flexia, apparue en 2007, comprend deux modèles (FT 24 et 27) de 1,95 et 2,27 m de coupe avec un déport latéral de 42 cm. Leur particularité est d'avoir un



La particularité de la Sprinta Visio 1 600 est sa sécurité par effacement de 12° en avant et en arrière.

attelage frontal tiré qui permet d'avoir une hauteur de coupe régulière et constante grâce au suivi de terrain. De plus, une articulation centrale offre une oscillation latérale de plus ou moins 7° pour compenser les variations de profil du sol.

Cette série sera complétée en 2009 par l'arrivée des modèles Flexia Visio FT 32 et 36 (1,55 et 1,95 m de largeur de travail) qui révolutionnent ce secteur dans la mesure où

elles pourront travailler avec une amplitude latérale jamais vue à ce jour avec 1,60 m de déport, ce qui permettra au chauffeur de garder sa route tout en contournant les obstacles (arbres, poteaux...), augmentant ainsi le confort de conduite et la sécurité. Elles sont également munies d'un système de sécurité par effacement du groupe de broyage de 39° en cas d'obstacle.

Olivier Fachard ■



La Flexia Visio FT 36 permet par son déport latéral important (1,60 m) une grande amplitude de travail et un escamotage des obstacles sans modifier l'axe.

Grenelle de l'environnement : un été pour méditer

Présenté le 11 juin en conseil des ministres par Jean-Louis Borloo, le projet de loi sera examiné au Parlement après l'été. Une chose est certaine : le Grenelle de l'environnement aura des répercussions sur l'agriculture.

À la limite, ce contretemps ne tombe pas plus mal pour la société civile en général et les professionnels en particulier. Ceux-ci sont les premiers concernés par la batterie d'objectifs alignés tout au long des 47 articles du "programme de mise en œuvre du Grenelle de l'environnement". L'été favorisera la digestion de ce hors-d'œuvre particulièrement copieux de cette nouvelle cuisine politique qui associe une ribambelle de mitrons autour des fourneaux. Si certains jugent le plat insuffisamment épicé, d'autres le considèrent néanmoins comme très exotique...

Il ne s'agit toutefois que d'une première bouchée. La loi Grenelle est à la fois le hors-d'œuvre et le menu de la mise en œuvre du développement durable. D'autres plats, réglementaires plus précis et mieux assaisonnés devraient suivre.

Quoi qu'il en soit pour concocter ce premier texte de cadrage, le Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire (Meedat) a synthétisé les travaux des 34 comités opérationnels (Comop).

L'agriculture y tient une bonne place, mais pas la première. Qui s'en plaindra ?

Pour retrouver son fil d'Ariane, dans ce labyrinthe législatif, l'agriculture devra remonter jusqu'au discours du Président de la République. En clôturant le 25 octobre 2007, une première période de débats menés tout azimut, Nicolas Sarkozy soulignait "l'enjeu majeur que représente l'agriculture" tout en rappelant les exigences que lui fixait la société. "Nous ne voulons pas d'une agriculture qui épuise nos sols, d'une agriculture qui utilise de façon croissante des produits chimiques dan-

gereux". En présence de José Manuel Barroso, président de la Commission européenne, Nicolas Sarkozy a fait part de sa volonté de débiter la présidence française de l'Union Européenne par un "grand débat d'orientation sur les principes fondateurs de la politique agricole commune de 2013".

Réduire les émissions de CO₂

Le texte de loi qui sera soumis à la discussion du Parlement est sans surprise.

Il déclare vouloir placer le développement durable au centre des politiques de la France. Au premier titre au nom de la "lutte contre le changement climatique". Au deuxième titre "pour arrêter la perte de biodiversité". Le Grenelle reprend l'objectif déjà annoncé par le gouvernement Raffarin de diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre entre

1990 et 2050, afin de ramener les émissions annuelles à un niveau inférieur à 140 millions de tonnes équivalent CO₂. La France affirme ainsi sa prétention de réaliser l'économie en carbone la plus efficace de l'Union européenne d'ici à 2020. Tous les secteurs de l'économie seront mis à contribution à commencer par le bâtiment qui se voit assigner un objectif de réduction de 38 % de ses émissions. L'agriculture dans ce domaine ne se situe pas en première ligne. Elle l'est en revanche au titre de la loi, concernant la biodiversité. Le texte annonce le renforcement de mesures de conservation : 2 % au moins du territoire métropolitain devra être placé sous mesure de protection forte, trois nouveaux parcs nationaux devront être créés et au moins 20 000 ha de zones humides devront être acquis.

Les mesures auront des implications foncières globalement marginales, bien que pouvant être radicales pour les agriculteurs concernés. Ce n'est toutefois pas l'essentiel du dispositif. La protection de la biodiversité ordinaire est reconnue comme un axe prioritaire. Pour éviter le morcellement et l'isolement des écosystèmes et des espèces, l'État veillera au maintien ou à la reconstitution d'une trame verte sur terre et bleue en mer. Les moyens consiste-



Le Grenelle va professionnaliser la prescription et l'utilisation des produits phytosanitaires. Une opportunité à saisir pour les entrepreneurs ?

ront à adapter le droit de l'urbanisme. L'agriculture pourrait tirer profit de la disposition dont le but est de mettre en échec le grignotage des terres par les villes et les lotissements.

Enrayer la perte de biodiversité

Le texte de loi reprend à son compte l'obligation européenne fixée par la dernière directive Eau "d'atteindre ou de conserver d'ici à 2015 le bon état écologique". L'État promet de ne pas traîner en longueur. Premières visées les lessives qui devront être débarrassées de leurs phosphates en 2012. Les points de captages les plus menacés devront être protégés de la pollution diffuse liée aux nitrates et aux phosphates, autrement dit agricoles... Le Grenelle fait d'une pierre deux coups en proposant de convertir 700 000 ha de zone de captage en agriculture biologique.

L'agriculture biologique est la grande gagnante du Grenelle, du moins sur le papier. Le texte de loi fixe des objectifs de SAU en agriculture biologique particulièrement ambitieux : 6 % en 2013 et 20 % en 2020. Actuellement l'agriculture biologique représente à peine 2 % de la SAU. Pour favoriser les conversions et soutenir les marchés d'approvisionnement du bio, les cantines collectives devront mettre 15 % de bio dans les assiettes avant 2010 et 20 % d'ici à 2012 ! Il y a loin de la coupe aux lèvres. Le bio n'a-t-il pas les yeux plus gros que le ventre ?

Vers un nouveau paysage agricole

D'autant que ce n'est pas nécessairement la seule forme de reconnaissance d'une agriculture à haute valeur environnementale (HVE),

comme le confirme Pierre-Éric Rosenberg, président du Comop Certification, sans toutefois se montrer encore très précis sur les exigences et les modalités du dispositif. "Nous nous tournons vers deux niveaux de reconnaissance, précise-t-il, l'un franchement très exigeant et un autre qui traduirait la volonté d'amélioration continue des agriculteurs". La tentation d'y voir la consécration de la mise en place d'une agriculture à deux vitesses est grande. L'une avec des petites structures tablant sur la haute qualité environnementale et une autre avec de grandes unités misant sur la production en grande quantité. "Ce découpage sera loin d'être systématique. De grandes structures n'ont pas forcément plus de mal à développer de nouveaux parcours techniques plus respectueux de l'environnement alors que de petites structures auront des difficultés à investir dans de nouveaux matériels adaptés", prévient Pierre-Éric Rosenberg.

La prise en compte de la dimension-énergie est appelée à bouleverser durablement le paysage agricole. L'agriculture et la forêt devront se montrer, comme tous les autres acteurs économiques, plus économes dans leurs pratiques. Le ministre de l'Agriculture a ouvert une concertation à laquelle la Fédération EDT est associée pour développer les économies d'énergie. Des bilans énergétiques seront multipliés dans les entreprises agricoles aussi bien pour les matériels que pour les installations. Mais il n'y a là rien que de très logique. Plus originale est la consécration de la fonction de producteur d'énergie que le Grenelle de l'environnement octroie à l'agriculture et la forêt. Que ce soit à travers leurs



Le recours aux phytos va devenir moins systématique.

activités agricoles que par leur patrimoine foncier et immobilier le sous-Comop (présidé par Bernard Layre) "performance énergétique" a fait l'inventaire des opportunités qui s'offrent à eux pour devenir des producteurs "naturels" d'énergies...

Phytopharmaceutiques : est-ce grave docteur ?

Dans ce domaine, le politique a pris les devants. Le Président de la République a dit qu'il fallait réduire de 50 % des produits phytosanitaires. Le sous-Comop a donc dû chercher à savoir comment mettre en place cette ambition ? "De quoi parlons-nous, de produits ou de molécules actives. Où est le point zéro ? Comment va-t-on mesurer les variations ? Quels indicateurs va-t-on choisir ? Est-ce les mêmes pour toutes les cultures et toutes les régions ?". Guy Paillotin, président de la sous-comop Ecophyto 2018, en bon scientifique souligne la complexité du sujet et rappelle "qu'avant toute chose, il faut pouvoir mesurer !" Ce physicien nucléaire ancien président de l'Inra a eu le mérite de maintenir les travaux de ce sous-comité à haut risque dans le registre du rationnel. Pour le moment, il faut se contenter d'orientations générales. Toutefois

en annonçant la mise au ban des 30 molécules les plus préoccupantes avant la fin de l'année, le politique donne un signe fort de sa volonté d'aller vite.

Le rapport pose donc plus de questions qu'il n'apporte de réponses. En le lisant, on pourrait conclure que la seule transformation patente est sémantique. Le Grenelle ne dit plus "produits phytosanitaires" mais produits phytopharmaceutiques. Un changement qui en dit toutefois long. "Le monde agricole doit considérer que la préoccupation de la société est légitime. Ces produits chimiques ne sont pas anodins. Ce sont des médicaments !", clame le secrétaire perpétuel de l'académie d'agriculture. "Ils doivent être utilisés par des professionnels formés", insiste-t-il. "Je suis partisan de la séparation des fonctions entre le vendeur et les prescripteurs. Je suis aussi convaincu que l'application doit se professionnaliser et devenir au moins pour certains traitements une affaire de spécialistes", annonce Guy Paillotin qui lui-même propriétaire agricole pense qu'il y a là un champ d'opportunités à saisir pour les entrepreneurs agricoles.

François Delaunay ■

Foire de Libramont : cap sur le XXI^e siècle

La 74^e foire agricole de Libramont ouvrira ses portes les 25, 26, 27 et 28 juillet. Environ 180 000 visiteurs sont attendus. Pour cette nouvelle édition, le thème retenu est l'agriculture européenne : intelligence et technologie.

Édition courte cette année, comme tous les quatre ans, puisque la foire ne durera "que" quatre jours. Quatre jours intenses pour un salon qui se veut à la fois professionnel et grand public. Pas de démonstrations forestières cette année, celles-ci sont programmées les 27 et 28 juillet 2009. Signe de l'importance de l'évènement : les organisateurs attendent cette année la totalité du gouvernement wallon, le ministre président flamand, Kris Peeters, la ministre fédérale de l'agriculture, Sabine Laruelle, le Premier ministre belge Yves Leterme. Signe que cette foire dépasse le cadre wallon : la présence de Mariann Fischer Boel, commissaire européen à l'agriculture et de Michel Barnier avec sa casquette de président du conseil de l'agriculture et de la pêche de l'Union européenne et Gérard Napias, président du Ceettar. Les exposants profiteront des 80 000 m² pour présenter leurs dernières nouveautés, les entrepreneurs pourront compter sur la présence de la plupart de leur fournisseur. Si les visiteurs de la Foire sont de plus en plus pluriels, il n'en reste pas moins que les agriculteurs constituent la substance essentielle. Pour animer la foire, cette édition est placée sous le signe de "l'agriculture européenne : intelligence et technologie". Un coup de projecteur est donc prévu



La foire de Libramont ouvre ses portes du 25 au 28 juillet. Les organisateurs attendent 180 000 visiteurs. Le salon permet de rencontrer la plupart des constructeurs de machinisme agricole.

sur l'agriculture de précision. Comment gérer l'épandage des engrais, éviter la pollution, comment prendre en compte la variabilité intraparcellaire ? Des questions auxquelles des spécialistes ou des utilisateurs présenteront des réponses concrètes. Des utilisateurs témoigneront de l'utilisation du GPS pour éviter les croisements et économiser sur les produits phytosanitaires. Avec l'enregistrement de toutes les interventions se font en direct, des cartes de rendement peuvent être facilement réalisées. Ce sont des précieux outils pour raisonner les choix des intrants.

Gros plan sur Galiléo

L'utilisation du GPS est aussi intéressante pour le semis, afin d'avoir des lignes bien droites et de ne pas perdre de surface. Il permet aussi

une aide à la récolte, un bon épandage, une bonne pulvérisation et une déclaration de surface exacte. La télédétection ouvre aussi de nouvelles voies pour l'agriculture de précision et sera aussi l'une des pistes étudiées tout au long de la foire. L'agriculture de précision pose aussi des questions notamment d'accès à l'information dans les campagnes, d'offre encore limitée des nouvelles technologies et de manque de compatibilité entre les matériels existants. La modulation intraparcellaire rencontre encore des difficultés de mise en œuvre. Les organisateurs prévoient un come-back sur Galiléo, le système européen de navigation par satellite. Le projet, à l'initiative de l'UE et de l'Agence spatiale européenne (ESA), prévoit 32 satellites pour un budget de 940 millions d'euros, visant à

compléter les systèmes existants (GPS aux États-Unis et Glonass en Russie). Les quatre premiers satellites seront lancés en 2008 et les 26 autres devraient tous être en orbite en 2010. Plus précis et plus fiable, Galiléo offre des possibilités techniques comme la navigation et le positionnement, et notamment la gestion des ressources naturelles et le développement agricole. Il pourrait remplacer les techniques traditionnelles, peu précises et d'un coût assez élevé et permettre ainsi l'intégration directe des données dans des cartes SIG. Autre sujet abordé à la foire : le développement des biocarburants qui comme toute évolution suscitent bien des controverses. "La question est de savoir comment les exploiter davantage et de mieux chiffrer leurs coûts et leurs avantages", estiment les organisateurs. Les biocarburants de deuxième génération ne seront pas oubliés, ils permettent une meilleure utilisation de la plante entière et pas uniquement du sucre ou de l'amidon. Cette deuxième génération doit permettre d'améliorer les avantages économiques et environnementaux et d'accroître la production tout en réduisant la concurrence avec les cultures alimentaires. Bref, à Libramont, venez réfléchir à ce que sera l'agriculture de demain et à la définition de nouveaux services.



1 800 marques
110 000 visiteurs

SPACE

2008

PLANÈTE ÉLEVAGE



LE SALON INTERNATIONAL DE L'ÉLEVAGE

Du 9 au 12 SEPTEMBRE à RENNES

Tel. : 02 23 48 28 80 • Fax : 02 23 48 28 81 • info@space.fr

www.space.fr

Innov'Agri : la 12^e édition Ouvre ses portes le 2 septembre

La 12^e édition d'Innov'Agri aura lieu les 2, 3 et 4 septembre dans le Loiret. Cette année les entrepreneurs animeront une conférence sur la conduite économique avec EDT et le Fafsea. Alain Martin, entrepreneur en Sarthe et Christine Clopeau, chef du service ingénierie au Fafsea témoigneront.

Après une édition dans le Sud-Ouest, Innov'Agri revient dans le Loiret sur le site d'Outarville. Depuis 8 ans, ce site accueille tous les deux ans des milliers de visiteurs. En 2006, ce sont plus de 90 000 agriculteurs, céréaliers, éleveurs, entrepreneurs, conseillers et distributeurs qui se sont retrouvés sur les 160 hectares prévus pour le salon. Un peu plus de 310 exposants sont d'ores et déjà inscrits. Exposants, démonstrations, chantiers de récolte pour les grandes cultures et l'élevage, conférences aux thématiques actuelles ont pour objectif de faire découvrir une large gamme de produits et de services ainsi que les dernières innovations. Les 53 hectares consacrés aux chantiers de récolte du maïs, au colza, en passant par la betterave ou encore les cultures fourragères-

res permettent de découvrir le fonctionnement du matériel en conditions réelles. Cette année, la surface réservée à la betterave va être élargie et surtout les céréales à paille font leur apparition puisque les exposants souhaitent réaliser des démonstrations de pressage. Le pôle élevage permet de retracer la journée complète d'un éleveur et de présenter les dernières évolutions techniques qui peuvent simplifier son travail.

La conduite économique, le 2 septembre à 10 H 30

Même objectif pour le pôle stockage où cette fois le visiteur pourra observer du matériel innovant pour le stockage des céréales et des récoltes fourragères.

La présence de la plupart des Instituts techniques offre l'opportunité de faire le point



Les organisateurs d'Innov'Agri mettent en avant la diversité des exposants et l'existence de démonstrations dynamiques proposées pour expliquer l'intérêt de leur salon. En 2006, les visiteurs ont pu apprécier la qualité des démonstrations de matériels en action, des vitrines végétales et découvrir les chantiers de récolte des grandes cultures et des cultures fourragères.

sur les recherches actuelles. Comme en 2006, un village de 25 exposants est dédié aux énergies renouvelables et des conférences sont prévues chaque jour pour animer ce pôle. Toutes les thématiques sont prévues : énergie éolienne, énergie solaire, géothermie, agrocarburants ou encore biogaz. Un salon professionnel, c'est aussi un programme de conférences. Cette année, le programme de conférences prévoit notamment un large tour d'horizon sur la conduite économique domaine dans lequel les entrepreneurs sont les précurseurs. Ce tour d'horizon va profiter de l'expérience acquise par EDT en matière de conduite économique. Cette conférence qui se tiendra le 2 septembre s'appuiera sur le témoignage d'EDT Pays-de-la-Loire et notamment de Nicolas Touchard, le témoignage d'Alain Martin, entrepreneur en Sarthe et de Nicolas Sadubray, chauffeur de l'entreprise ainsi que de

Christine Clopeau du Fafsea. Ensuite, ce même jour place à Valéry Ellisseeff, directeur de la SAF, qui fera le point sur les leviers de la compétitivité. Les spécialistes assurance de Groupama chercheront à faire le point sur l'assurance récolte. En cette période de Grenelle de l'environnement, les organisateurs n'ont pas oublié les phytos, des chercheurs de l'Inra vont présenter des solutions pour réduire l'utilisation de phytosanitaires. Le 4 septembre, Gildas Cabon d'Arvalis Institut du Végétal va quant à lui revenir sur la culture du maïs et notamment les limites du hachage grossier. Le programme des conférences se conclura par un sujet sur la Pac et les enjeux du bilan de santé pour l'après 201 avec notamment Hervé Guyomard, chercheur à l'Inra.

Innov'Agri est un salon organisé par le groupe France Agricole, EDT est partenaire de l'évènement.

Innov'Agri en bref

La manifestation sera ouverte aux visiteurs les mardi 2, mercredi 3 et jeudi 4 septembre 2008 de 8 h 30 à 18 h 30.

Un traiteur assurera durant toute la durée de la manifestation, la restauration sur site. Des snacks bars sont disposés sur le site et assureront une restauration rapide.

Pour réserver un hôtel :

Comité départemental du tourisme du Loiret :

Tél. : +33(0)2 38 78 04 04 - Fax : +33(0)2 38 77 04 12

Adresse internet : <http://www.TourismLoiret.com>

Courriel : service.groupes@la45.com

Office de tourisme de Pithiviers

Tél. : +33(0)2 38 30 50 02 - Fax : +33(0)2 38 30 55 00

Courriel : pithiviers-tourisme@wanadoo.fr

Démoroute : près de 400 visiteurs pour la 4^e édition

Les 28 et 29 mai derniers, pour une nouvelle édition de Démoroute, le Cisma (1) et ses adhérents ont planté leur tente dans le Massif Central. Des entrepreneurs, des membres des services techniques de collectivités territoriales ou des sociétés d'autoroute ont pu découvrir des nouveautés matériel en matière de viabilité hivernale ou de fauche des accotements routiers. Aperçu de la présentation.

Après le Nord de la France à l'automne 2007, le Cisma a changé de lieu géographique et de période pour ses rencontres Démoroute. Pour 2008, c'est le printemps et le Massif central qui a été retenu. Histoire d'associer matériel de viabilité hivernale et d'entretien des accotements routiers. Tous les adhérents du Cisma concernés par l'évènement ont répondu présents : Noremat, Rousseau, S.M.A. pour le matériel de fauchage des accotements, Etesia pour la tonte des espaces verts, Rabaud et Mathieu pour le nettoyage de la voirie, Mercedes avec sa gamme de petits véhicules utilitaires, Reform pour les tracteurs de pente, Eliatis pour sa gamme d'automoteurs porte-outils, Acometis, Arvel et Villeton pour la viabilité hivernale. Démoroute est une sorte de micro-salon où durant la journée les visiteurs peuvent assister à une présentation technique des nouveaux matériels, l'après midi fait place aux discussions commerciales dans les stands prévus par les constructeurs. Cet évènement ne cherche pas à rassembler une foule d'utilisateurs, mais il veut donner l'occasion aux adhérents du syndicat de rencontrer des clients dans un salon aux frais et à l'organisation



Côté matériel, SMA. a présenté une nouvelle débroussailleuse la Phoenix 22 77 dont la cinématique a été revue. Le bras de cette débroussailleuse pivote sur 115°. La nouvelle tête est dotée d'une inclinaison de 235° pour réaliser des travaux difficiles d'accès.

réduits. Loin des grands raouts impersonnels ou des salons plus modestes qui finissent par coûter cher aux constructeurs pour des retombées parfois limitées. Dans le Massif Central, Démoroute a enregistré une affluente d'environ 400 personnes avec des visiteurs venus essentiellement des départements avoisinants. Mais, il y a des exceptions. Cet évènement est aussi l'occasion pour le Cisma de tenir informés les visiteurs du salon de l'actualité syndicale. "Au travers des nombreuses questions posées, le Cisma a aussi eu la confirmation qu'il existe toujours des problèmes de nature technico-réglementaire, liés principalement au code de

la route. De nombreuses demandes concernent des dossiers, ouverts depuis plusieurs mois par le syndicat des constructeurs : interprétations différentes par les services des Mines sur la réception de véhicules équipés d'outils de voirie, ou petits engins de déneigement non reconnus par le code de la route comme engins de service hivernal, etc. Il est important que les utilisateurs fassent remonter toutes ces questions techniques auprès des organismes qui les fédèrent. Par une meilleure prise de conscience des associations représentatives des utilisateurs, des démarches communes avec le Cisma pourront se mettre en place afin de trouver ensemble

des solutions, au service des utilisateurs et des constructeurs de matériels et ce, dans le respect des exigences de sécurité", explique Richard Cleveland, secrétaire général adjoint du syndicat. (Lire aussi EDT 32).

Une nouvelle débroussailleuse chez SMA

Côté matériel, SMA. a présenté une nouvelle débroussailleuse la Phoenix 22 77 dont la cinématique a été revue. Le bras de cette débroussailleuse pivote sur 115°. La nouvelle tête est dotée d'une inclinaison de 235° pour réaliser des travaux difficiles d'accès. La portée maximale est de 7,55 mètres à l'horizontale et 8,25 mètres en verticale. Elle peut intervenir sur des haies jusqu'à 7 mètres de haut. La portée pour les fossés à 45° maxi est de 5 mètres et de 7,40 mètres pour les talus. Le groupe de broyage Griff 120 est fabriqué en acier THLE pour réduire son poids sans pour autant limiter la résistance. Côté sécurité, la Phoenix est équipée d'un système anti-reversement hydraulique. De plus sur le vérin du pivot, il y a un système hydraulique de sécurité marche arrière. Les vérins sont rotulés. La machine est actionnée par la prise de force du tracteur qui fonc-



Eliatis a annoncé une nouvelle version de son Chaptrack, un automoteur porte-outils polyvalent. Le Chaptrack existe depuis 8 ans et s'adapte à tous les métiers. Grâce à un centre de gravité assez bas, cet engin compact est particulièrement adapté aux interventions dans les pentes.

tionne au régime 1000 tours par minute. Elle est dotée d'un système de sustentation oléopneumatique à 2 modes, contrôlés électriquement. La Phoenix 22 77 est commandée depuis la cabine du tracteur grâce à un monolevier basse pression. Un compteur horaire permet d'enregistrer les heures de fonctionnement pour une facturation plus facile et plus transparente. Enfin, l'utilisateur peut compter sur un système de rotation inversable. Le système hydraulique autonome est doté de pompe de marque Sauer-

Danfoss. Ce matériel est garanti deux ans pièce et main d'œuvre chez les concessionnaires du réseau Leader Plus. Autre temps fort pour la société SMA. Appartenant au groupe Alamo : la présentation de la Lionne SG 60, une faucheuse sous glissières de sécurité. Cette faucheuse à transmission hydraulique est alimentée par la prise de force. Elle se fixe aussi bien à l'avant qu'à l'arrière d'un tracteur. La Lionne est équipée de deux bras qui se déploient pour franchir les glissières d'autoroute ou les

haies et clôtures. Elle est en mesure de faucher des deux côtés de l'obstacle.

De son côté Noremat a proposé son Visiobras, un télescopique intégré au bras de déport. La technologie Visiobra, applicable à tout bras de portée 5 à 6 mètres, apporte à son utilisateur une vision ergonomique intégrale, gage de sécurité et d'efficacité. Son champ de vision est entièrement dégagé. Avec ce procédé, l'outil de coupe occupe une position idéale.

Chez Rousseau, la faucheuse 570 PL a été présentée. C'est un outil d'une portée verticale maxi de 6,16 m. Sur talus lorsque l'angle du bras est de 45°, la portée est de 5,65 m. Sur fossé, elle est de 3,70 m. La hauteur au transport est de 3,48 m. Cette machine se veut avant tout sûre et très facile d'utilisation. Elle est équipée d'une sécurité hydraulique.

Un nouveau Chaptrack chez Eliatis

Eliatis a annoncé une nouvelle version de son Chaptrack, un automoteur porte-outils polyvalent. Le Chaptrack existe depuis 8 ans et s'adapte à tous les métiers. Grâce à un centre de gravité assez bas, cet engin compact est particulièrement adapté aux interventions sur les pentes. Il est plus connu pour des applications forestières, mais Eliatis souhaite mettre en avant sa polyvalence au niveau des chantiers de travaux ruraux. Jusqu'à présent, cet outil existait avec un moteur Perkins 6 cylindres de 175 ch. La prochaine version sera équipée d'un moteur de 230 ch. de 6,6 cylindres. Sur ces deux versions, on trouve des prises de force de 140 ch. situées à l'avant et à l'arrière. Ce véhicule peut fonctionner en 2 ou 4 roues directrices en 2 ou 4 roues motrices. Il peut donc avan-

cer en crabe. L'intérêt majeur du Chaptrack 175 est son bras avant dont l'extrémité est équipée d'une plaque Setra au centre de laquelle se trouve une prise de force 0-1000 tours. Sur cette plaque Setra est fixé un 3 points agricole standard catégorie 2. En version travaux publics, cette plaque reste verticale permettant d'y monter une étrave de déneigement, une fraise à neige, un godet... En version agricole, la plaque suit le mouvement du bras ce qui permet d'y monter un broyeur, une pince...

Reform, le spécialiste des tracteurs de pente

Constructeur autrichien, Reform a profité de cet événement pour présenter ses portes-outils et tracteurs de pente : le Metrac et le Mounity. Spécialiste des pentes, le Metrac peut travailler dans une pente de 100 % en frontal. Son centre de gravité est particulièrement bas. Ce véhicule est un spécialiste pour faucher, épandre, retourner et faire les andains, épandre le purin ainsi que pour les transports moyens. Il peut aussi être utile pour le déneigement. Muni de quatre roues de taille identique, le Metrac peut fonctionner en 2 ou 4 roues directrices et en 2 ou 4 roues motrices. Le véhicule peut évoluer en marche en crabe. Les roues n'ont pas d'inclinaison négative, pas de chasse négative et elles ont surtout un angle de braquage égal qui permet d'évoluer sans contrainte. Le Reform se scinde en deux gammes : la gamme G à deux essieux et la gamme H à deux essieux hydrostatiques. Dans la gamme G, quatre modèles au choix : G3, G4 et G5 et G6.

Sorti en 2007 le nouveau G3 dispose d'un moteur à aspiration de grand volume et d'une importante augmenta-

Une école de fauchage

À Déromoute, l'EFDEB (École de fauchage, débroussaillage, élagage et broyage), entité de l'institut de formation continue (IFC) et son directeur Laurent Noblet ont pu présenter leur offre de formation en matière de fauche. Les besoins sont toujours et encore plus présents, du fait notamment de la décentralisation et du transfert de la compétence "entretien routier" de l'État vers les collectivités territoriales. Ces changements demandent une réorganisation qui prend du temps. La formation dispensée par cet institut propose plusieurs modules : la formation au bon réglage du matériel, l'organisation des chantiers afin d'assurer la sécurité des utilisateurs du matériel comme celle des usagers de la route. "On travaille aussi à la normalisation d'une formation sur le fauchage", rappelle Laurent Noblet. Un des temps forts de la formation s'articule autour du fauchage raisonné : "C'est une nécessité dans le cadre du développement durable. Il faut faucher à une hauteur supérieure à 10 cm. En dessous, c'est inutile et ce principe permet de limiter l'usure du matériel et de moins consommer. Il faut faire passer le message auprès de tous : décideurs et réalisateurs. Entretien les accotements routiers comme des greens de golf est un non sens", assure-t-il.



Villemont propose également du matériel de déneigement de sa propre fabrication. La société iséroise propose notamment un automoteur pour déneiger les routes.



Reform, constructeur autrichien a profité de cet événement pour présenter ses portes-outils et tracteurs de pente : le Metrac et le Mounty. Spécialiste des pentes, le Metrac peut travailler dans une pente de 60 % en frontal et de 100 % en frontal.

tion de couple ce qui lui permet de bonnes performances dans les fortes pentes lors du travail avec la faucheuse frontale à disques. Dans toutes les situations, la faucheuse dispose de suffisamment de réserve de puissance. Son poids restreint ainsi que la direction intégrale montée de série permettent de travailler en ménageant le sol. Les G3, G4 et G5 sont équipés de moteur Kubota respectivement de 40, 42 et 46 ch. Le G6 bénéficie d'un moteur Daimler de 61 ch. Dans la gamme H, on compte trois modèles allant de 46 à 68 ch. Pour les tracteurs Mounty, on distingue deux modèles de 80 et 95 ch. Le Mounty 80 est doté d'un moteur diesel 4 cylindres Daimler Chrysler de 80 ch. et d'une cylindrée 2 776 cm³, refroidi à l'eau.

La boîte de vitesse est munie d'un train d'engrenages avec inverseur synchronisé à 12 vitesses avant et arrière. À l'avant, la prise de force moteur s'enclenche sous charge (1000 tours par min) et arrière (540 et 750 tours par min) avec actionnement électrohydraulique par un seul levier. Le Mounty 100 S comprend un moteur diesel 4 cylindres Daimler Chrysler d'une puissance de 95,2 ch. avec chargeur turbo et injection directe, cylindrée 2 970 cm³, refroidi à l'eau.

Erwan Le Duc

(1) Syndicat des fabricants de matériels pour la Construction, les Infrastructures, la Sidérurgie et la Manutention

Démoroute, c'est aussi le matériel de déneigement

Si le réchauffement climatique réduit les vagues de froid hivernal et les passages neigeux, les besoins en viabilité hivernale sont toujours présents. Et ce d'autant plus que les exigences des usagers de la route en matière de sécurité se sont considérablement renforcées. Bref, beaucoup de collectivités sont équipées ou sous-traitent l'activité auprès d'entrepreneurs, qui représenteraient selon les fabricants de matériel autour de 10 % du marché. À Démoroute, Acometis, Arvel et Villemont ont présenté leur nouveauté. Société Alsacienne Acometis propose toute une gamme de saleuses et d'outils de raclage : saleuse 3 points, saleuse sableuse portée à chaînes, saleuse saumureuse, saleuse sableuse tractée, saleuse sableuse portée à tapis, saleuse sableuse portée à vis. Son concurrent auvergnat Arvel propose aussi la même gamme d'outils. Concessionnaire français des saleuses de marque Epoke, Villemont propose également du matériel de déneigement de sa propre fabrication. La société iséroise propose notamment un automoteur pour déneiger les routes.

LA TECHNIQUE AU SERVICE DES PROFESSIONNELS **VOGEL NOOT**
SOIL SOLUTIONS

Vogel & Noot vous offre des conditions exceptionnelles sur :

<p>VN BROYEUR</p>  <p>MasterCut de 1 - 6 m</p>	<p>VN SEMIS</p>  <p>Combinaisons Semis de 2,5 - 6 m</p>	<p>VN DECHAUMAGE</p>  <p>Déchaumeurs à disques/dents de 3 - 6 m</p>	<p>VN CHARRUE © PLUS</p>  <p>Charrue © Plus de 2 à 12 corps</p>
---	---	---	--

N'hésitez pas à contacter notre nouvelle équipe de vente :

• Jean Sebastian Gisbert	Secteur Nord Est	Port. 06.74.04.67.54
• Gabriel Guillet	Secteur Nord Ouest	Port. 06.79.55.54.71
• Fabrice Larrouy	Secteur Sud Ouest	Port. 06.83.83.69.17
• Christian Roffet	Secteur Sud Est	Port. 06.84.56.71.17

VOGEL NOOT
SOIL SOLUTIONS

Bureau de Liaison France - F-57930 Fénétrange
Téléphone 03.87.07.03.73 - Fax 03.87.07.15.10
info.fr@vogel-noot.net - www.vogel-noot.info

Salon de l'herbe : un 10^e anniversaire bien arrosé

Située cette année à Mirecourt dans les Vosges, la 10^e édition du Salon de l'herbe n'a pas bénéficié d'une météo clémentine. Cela n'a pas empêché les visiteurs de venir en nombre.

Toujours parfaitement organisé, le salon de l'herbe version 2008 a accueilli 24 000 visiteurs selon le Commissariat général, soit une progression de près de 25 % par rapport à l'édition 2005. Autres faits marquants : le salon a enregistré 48 % de nouveaux visiteurs et un taux de satisfaction très élevé qui augure une participation encore plus importante dans 3 ans, plus de 86 % des visiteurs pensent revenir. Il est vrai que l'of-

fre pour les éleveurs est attrayante et complète. Outre l'éventail quasi complet des constructeurs spécialisés dans la récolte de l'herbe, le salon de l'herbe offre également un panorama complet en matières de semences fourragères, toutes les sociétés du secteur étaient présentes. Côté technique, un appui important des instituts et services spécialisés des chambres d'agriculture (ils n'étaient pas moins de 35) ont permis de présenter

21 ateliers différents répartis en 6 pôles techniques. Les thèmes se sont articulés autour de la rentabilité des systèmes fourragers, de la récolte, de la conduite des prairies, du pâturage, de la gestion de l'herbe en montagne et de l'herbe en tant que patrimoine. Il ne faut pas oublier les visites "expert" guidées selon trois thèmes (régénération et entretien des prairies, pâturage et implantation des prairies). De leur côté, les constructeurs

organisaient plusieurs fois par jour des présentations commentées au travail de leurs dernières nouveautés. Mais après une année 2007 cumulant Sima et Agritech-nica, celles-ci n'étaient pas nombreuses. La prochaine édition sera destinée au Grand Ouest et se tiendra en juin 2009 à Nouvoitou, près de Rennes.

Olivier Fachard ■



Pöttinger complète sa gamme de faucheuses avec les modèles traînés 307 (3 m de large et timon latéral), 3 007 et 3 507 T ED (3 et 3,50 m et timon central) qui peuvent être équipés au choix d'un système d'épandage large "Extra Dry", de volets groupeurs ou d'un tapis groupeur d'andains.



Après l'introduction de la RP 405, Welger (distribué par Lely) complète son offre avec la presse à balles rondes RP 435 à chambre variable équipée d'un pick-up de 2,25 m et du système Hydroflexcontrol de régulation du flux de fourrage dans le canal de compression. Celle-ci est proposée en trois versions : Farmer, Master (commandes E-Link) et Profi (commandes E-Link et rotor de coupe à 25 couteaux).

Les nouvelles faucheuses à disques Kuhn GMD 3 110 et 3 510 (3,10 et 3,51 m de largeur de coupe) sont munies de la suspension Lift Control et d'une articulation pendulaire et d'une sécurité "non-stop" et naturellement du lamier Optidisc avec des entraxes différents sur les disques convergents (+ important) et divergents (+ réduit) pour optimiser la coupe.



La gamme de girofaneurs Kuhn est complétée par l'arrivée de trois modèles portés (GF 5 902, 6 502 et 7 702) avec des largeurs de travail de 5,20, 6,50 et 7,70 m, équipés respectivement de 6 et 8 toupies de petit diamètre qui permettent de travailler trois andains d'une faucheuse de 2,50 ou 3 m. Ces moëles sont tous munis de l'entraînement Digidrive.



La presse enrubanneuse Fusion 2 de McHale (distribué par Promodis) reprend les mêmes principes de fonctionnement que le précédent modèle, mais elle est moins lourde, plus simple et plus facile d'entretien (20 points de graissage en moins et graissage centralisé des rouleaux de la presse).



MC Cormick arrive sur le marché des télescopiques avec le Tele-Trac d'une puissance de 150 ch. Équipé d'une transmission EVT à gestion électronique et de trois gammes de vitesses, il se particularise par son relevage arrière de 4,5 t, la possibilité d'inverser le poste de conduite (plus de polyvalence) et sa hauteur de levage de 9 m.



Caterpillar a récemment renouvelé sa gamme de télescopiques avec cinq modèles, dont un compact, le TH 255 : moins de 2 m de large et de haut pour seulement 3,66 m de long. Ce sont les TH 336 et 337, TH 406 et 407 avec des puissances au choix de 101 ou 126 ch. Ils sont dotés d'une transmission par convertisseur, d'une boîte Powersynchro 4 x 3, des hauteurs de levage de 6,20 m (336 et 406) et 7,30 m (337 et 407) et des capacités de 3,3 t (336 et 337) et 3,7 t (406 et 407).



Stoll (distribué par JF-Stoll-Lemken) introduit dans sa gamme une nouvelle série de chargeurs frontaux avec pour commencer deux modèles, les Robust FZ 60.1 et 80.1 destinés aux tracteurs de forte puissance (plus de 180 ch. et plus de 250 ch.). Leur principale innovation est l'incorporation du parallélogramme mécanique dans le bras pour plus d'efficacité et de visibilité, et la présence d'un cavage additionnel (24°) après un mètre de montée.




Charrue semi-portée à roue directionnelle indépendante
S'adapte à tous les parcelnaires par sa maniabilité
De 6 à 9 corps suivant la sécurité choisie.

27110 LE NEUBOURG • Tél. 02 32 35 16 33 • www.bonnel-sa.com

Forexpo : le bois énergie en vedette

La 23^e édition du salon forestier, qui s'est tenue du 11 au 13 juin à Bordeaux Technopole, a bénéficié d'une météo relativement clémente ce qui a permis de faire le plein de visiteurs. Installé sur les premières forêts de la partie girondine du massif aquitain, ce salon était très orienté sur la culture du bois et ses différents débouchés industriels, avec un accent particulier sur le bois énergie.

Avec près de 25 000 visiteurs professionnels qui ont arpenté les 2,6 km du circuit le long duquel les 350 exposants représentant plus de 400 marques présentaient leurs dernières productions, Forexpo a montré une fois de plus tout l'intérêt porté à cette production.

Les changements climatiques et la réflexion sur le rôle stratégique de la biomasse forestière ont été un des sujets majeurs illustrés par différents stands et aires de démonstration. Parallèlement, la MSA et Forexpo ont organisé un concours d'innovations liées à la sécurité du travail. Il a récompensé cette année quatre entreprises : Neressy pour "Le Crabe", pince mécanisée universelle qui permet de fixer une échelle à un arbre en toute sécurité par une télécommande, Pellenc

pour sa tronçonneuse perche électrique (voir photo), Nokka pour son abatteuse Profi 50 (accessibilité pour la maintenance, le confort et l'aménagement du poste de conduite) et Astic pour la démarche générale de l'entreprise qui améliore la sécurité sur le matériel.

D'un point de vue nouveautés, la nécessaire évolution des moteurs en matière d'émissions a incité la plupart des constructeurs à faire évoluer leurs matériels, abatteuses et débardeurs notamment, avec dans la plupart des cas une augmentation de la puissance. On peut regretter le peu de matériels en évolution dynamique qui sont toujours très prisés des visiteurs. Voici un aperçu non exhaustif des nouveautés remarquables.

Olivier Fachard ■



Logset renouvelle sa gamme d'abatteuses avec trois modèles de 170, 240 et 295 ch. 6 roues, équipées d'un système hydraulique puissant (jusqu'à 190 + 140 cm³ pour la 10 H) et d'une transmission hydrostatique et mécanique. Elles reçoivent des grues Loglift et des têtes d'abattage Logset. La gamme est également complétée par une nouvelle série de 5 porteurs de 145 à 240 ch. (moteurs Sisu Diesel) avec des capacités de 10 à 18 t.



Ponss monte en puissance avec sa nouvelle abatteuse Bear 6 roues de 322 ch. Celle-ci est équipée de la grue Ponss C55 de 11 mètres avec un couple de rotation de 50 kN et de la nouvelle tête d'abattage H8 aux performances encore améliorées avec une ouverture de 40 à 740 mm, 3 rouleaux d'entraînement, une unité de sciage de 60 ch., et une unité d'ébranchage avec un couteau fixe et quatre couteaux animés.

John Deere présentait en avant-première ses nouveaux matériels série E, les deux abatteuses 1 270 et la 1 470 E (228 et 255 ch. fournis par des moteurs Powertech), en version six roues équipées de têtes d'abattage H 480 et le porteur 1 510 E huit roues de 195 ch. La révolution annoncée porte notamment sur la cabine pivotante et inclinable offrant plus de confort de conduite, ainsi que sur le nouveau système de commande TimberMatic F 09. Ils seront complétés par d'autres modèles fin 2008 et en 2009.



Silvatec complète sa gamme d'abatteuses Sleipner avec le modèle 8 230 8 roues de 230 ch. muni d'un système hydraulique avec une pompe de 190 cm³. Elle reçoit la nouvelle tête d'abattage Silvatec 450 à deux rouleaux pour des diamètres maxi de 550 mm et système d'ébranchage à cinq couteaux mobiles et un couteau fixe.



L'Allemand HSM fait évoluer sa gamme d'abatteuse avec le modèle 405 H3 8 roues de 354 ch. Équipée d'un châssis articulé, d'une transmission hydromécanique à gestion électronique et un circuit hydraulique load sensing de 869 l/mn à 380 bar, elle reçoit une grue Loglift L 280 de 11 mètres et une tête d'abattage Waratah H 480. L'ensemble est commandé par un système Motomit IT.



Alliance complète de manière importante sa gamme forestière avec l'introduction de nouvelles dimensions dans les profils larges basse pressions F 328 (remorques forestières) et F 331 (porteurs et abatteuses), F 345 (débusqueurs), F 346 (porteurs et abatteuses), F 356 (tracteurs forestiers) et F 360 série 65. Ils sont complétés par l'arrivée des nouveaux F 370 série 70 développés pour une utilisation intensive sur les tracteurs forestiers de forte puissance (dix dimensions) avant l'arrivée prochaine des F344 larges basse pression (cinq dimensions).



Gedif propose une alternative originale de tracteur pour l'entretien ou les travaux forestiers légers. Le Better 130 de 127 ch. à poste de conduite réversible est à transmission hydrostatique sur les quatre roues égales et directionnelles (trois modes). La boîte à six vitesses Betcam System est gérée électroniquement. Son relevage arrière a une capacité de 2 tonnes. Sa voie large et sa garde au sol réduite lui confèrent une grande stabilité en pente.



Les nouvelles abatteuses 901.4, 911.4 et 941.1 de Valmet sont munies d'une nouvelle cabine plus spacieuse avec un nouvel environnement de conduite, notamment le nouveau système de commande MaxiXplorer avec plus de capacité, plus rapide, plus convivial et de nouveaux programmes de travail. Elles reçoivent également un nouveau boggy plus souple et plus maniable. Ils sont complétés par une nouvelle génération de porteurs 840 et 860.4.



KASTOR
Fraise souches jusqu'à 35 cm de profondeur.



MIDIPIERRE
Broyage de pierres jusqu'à 20 cm de Ø.



seppi m
THE BEST FOR FARM & FOREST



RECEVEZ UN DVD GRATUIT!
Contactez-nous par mail!

nouveau MIDIFORST dt
broyage de bois jusqu'à 25 cm Ø

SEPMI M. s.r.l. :: F-10000 Troyes :: 3 Rue des Jardins :: Tél 03 25 49 93 63 :: Fax 03 25 49 93 66

conscience.seppi@wanadoo.fr :: www.seppi.com



Hantsch distribue les broyeur de plaquettes Komptech dont le nouveau Chippo 500, un modèle tracté (puissance mini 300 ch.). Celui-ci se différencie notamment par ses rouleaux verticaux qui permettent une alimentation régulière, même avec des bois tortueux. C'est également une rotation du rotor à deux vitesses, muni d'un dispositif innovant de lames avec dispositif d'affûtage... L'évacuation se fait au choix par soufflerie ou bande transporteuse.



Husqvarna présentait sa future tronçonneuse professionnelle 576 équipée du nouveau moteur Xtorque répondant aux normes d'émissions et dont le principal avantage est de fournir 200 W de puissance supplémentaire sur une machine qui pèse 200 g de moins que la précédente 575.



Les nouvelles tronçonneuses Oregon LPX sont dotées d'une nouvelle chaîne fabriquée dans un acier beaucoup plus dur, qui vibre moins, qui facilite l'affûtage et surtout qui permet un travail plus rapide dans tous les types de coupe (15 % en moyenne). Elle peut être utilisée avec de l'huile biodégradable développée par Oregon.



La gamme des tronçonneuses Solo destinés aux professionnels comprend quatre modèles dont la nouvelle 656 de 56 cm³ (les autres vont de 66 à 81 cm) qui se caractérise comme les plus gros modèles par une très bonne ergonomie,, une silhouette étroite et surtout une grande accélération et un très bon rapport poids, puissance (entre 1,4 et 1,8 kg/kW).



Pellenc, connu pour son matériel viticole, a été récompensé à Forexpo pour sa tronçonneuse perche électrique Selion. Celle-ci bénéficie de cinq brevets : tension automatique de la chaîne, gestion électronique du débit d'huile, tête entièrement inclinable, clé escamotable intégrée à la tête de l'outil, moteur brushless. Disponible en quatre modèles fixes et télescopiques, elle concerne de multiples domaines d'application.



Outre une fendeuse de bûches horizontale de 40 t et 1 m de diamètre et une fagoteuse de bûches Fagomatic portée sur tracteur, Rabaud complète sa gamme avec la combinée scie à chaînes/fendeuse de bûches Xylog 400 qui peut travailler des troncs jusqu'à 4 m et 40 cm de diamètre. Le fendeur est déporté et est équipé d'un coin 0/2/4/6 éclats exclusif réglable hydrauliquement.

Élagage et débroussaillage : des exigences différentes

Bien que réalisés avec des machines de conceptions très proches, le débroussaillage et l'élagage n'ont pas les mêmes exigences. L'élagage s'effectue branche par branche. Au delà, le terme de taille est plus approprié.

D'après le dictionnaire, élaguer, c'est dépouiller un arbre de ses branches inutiles. L'objectif est alors d'obtenir la meilleure croissance dans un minimum d'espace tout en maintenant un bon équilibre de la ramure. L'élagage est également un moyen de limiter la croissance pour permettre une saine concurrence entre végétaux. Il peut aussi être réalisé dans le but d'assurer un maximum de sécurité aux abords d'une route, d'une ligne électrique, ou de tout autre structure. Le terme d'élagage s'utilise actuellement pour qualifier des coupes plus précises branche après branche réalisées à la tronçonneuse, à la perche, ou au lamier mais avec une seule scie.



Une débroussailluse peut effectuer un élagage léger sur des végétaux peu sensibles aux maladies liées aux blessures de coupe.

Une nouvelle dimension pour l'élagage

Depuis quelques années l'élagage a également retrouvé une dimension oubliée. Il peut être un excellent moyen de fournir de l'énergie. Des observations menées dans plusieurs régions montrent qu'un kilomètre de route boisée peut fournir une cinquantaine de stères de bois lors de l'élagage. Un mètre cube de bois déchiqueté fournit environ l'équivalent énergétique de 100 litres de fioul. C'est près de 5 000 l de combustible qu'il est possible d'économiser par kilomètre de route à entretenir.

Une directive européenne de 1999 interdisant le brûlage des déchets sur le bord des routes, il est donc nécessaire de broyer les résidus d'élagage sur place pour faciliter leur décomposition ou pour les évacuer. Dans tous les cas le broyage doit être précédé d'une coupe. La qualité de cette dernière peut avoir une forte influence sur l'esthétique du travail mais aussi sur la santé des végétaux concernés. Certains végétaux ne supportent pas les plaies avec lacérations qui facilitent le développement de nombreuses maladies. L'élagage manuel avec l'aide de tronçonneuses et de sécateurs reste une solution particulièrement efficace mais de faible rendement horaire. Les constructeurs s'évertuent donc à mettre au point des machines permettant de réaliser l'élagage sans avoir à grimper dans les arbres ou à utiliser une nacelle. Les bras articulés des débroussailluses s'adaptent bien à ce type de travail à condition de les équiper des outils de coupe adaptés.

Trois techniques de coupes pour un même objectif

Il existe trois techniques de coupe qui donnent des résultats très différents selon le type de produit à couper.

La première technique consiste à utiliser l'inertie du végétale pour permettre à un couteau entraîné à grande vitesse de sectionner la tige. Pour travailler en toute sécurité les couteaux sont montés libres en rotation et ne reste en place que sous l'effet de la force centrifuge. Les performances dépendent du poids des couteaux, de leur vitesse au moment de l'impact et de la qualité de leur tranchant. L'efficacité est d'autant plus importante que la tige à couper est fine rigide et peu fibreuse. Elle ne doit pas non plus être trop cassante pour éviter les éclatements de tiges. Il est enfin essentiel que le végétal ne soit pas sensible aux maladies consécutives aux blessures. C'est la solution utilisée sur les débroussailluses.

Il est donc possible d'effectuer un élagage avec une débroussailluse à condition que la section des tiges à couper reste faible. L'élagage doit alors être réalisé régulièrement avec des couteaux bien tranchants. L'inconvénient des débroussailluses est qu'en dépit d'une vitesse de rotation élevée la coupe n'est pas franche. Si le diamètre faible du rotor et la forme des couteaux limitent les performances, c'est l'angle d'attaque des couteaux qui favorise la lacération. En contrepartie, la coupe s'accompagne



L'électronique et l'utilisation de commandes ergonomiques facilitent beaucoup le travail.

d'un broyage qui évite les opérations de reprise mais qui ne permet pas la récupération du bois.

Il existe également des équipements basés sur le même principe de coupe mais fonctionnant comme des faucheuses rotatives. Le diamètre important des disques, la section étroite des couteaux et leur angle d'attaque produisent une coupe beaucoup plus franche. Si la section des tiges coupées est également limitée, les branches tombent au sol et sont donc récupérables ultérieurement. Le nombre de couteaux et la vitesse de rotation des disques en fonction de leur diamètre, ainsi que le recouplement de couteaux déterminent la qualité de coupe et la vitesse d'avancement potentielle de ce type de lamier. La demande de puissance est plus faible qu'avec une débroussailluse puisque le produit est immédiatement évacué sans broyage. Le débit hydraulique nécessaire pour obtenir une vitesse de rotation élevée est important, il peut atteindre 100 l/mn. Il convient donc



L'utilisation de scies circulaires assure une bonne coupe pour des branches de gros diamètre, mais leur vitesse d'avancement reste faible.

de vérifier sa compatibilité avec le circuit hydraulique d'alimentation.

La seconde technique de coupe consiste à assurer une immobilisation de la tige sur un contre couteau en forme de doigt alors que le couteau tranchant effectue son travail. L'efficacité de cette technique dépend du tranchant du couteau et du jeu entre couteau et contre couteau. Celui-ci doit être le plus faible possible pour permettre un cisaillement franc. Ces lamiers sont semblables aux anciennes faucheuses à doigts. Certains de ces équipements comme ceux qui sont proposés par "Quitté" se comportent comme de véritables sécateurs et peuvent couper des branches allant jusqu'à 10 cm de diamètre. Si l'entretien est effectué régulièrement, on obtient une coupe franche et nette. Pour couper des tiges plus fines et fibreuses, il est également possible d'utiliser des lames à doubles sections ou les doigts d'appui sont remplacés par une seconde série de sections. Chacune des barres étant entraînées dans un mouvement alternatif la vitesse de coupe est un peu améliorée et l'entretien simplifié. C'est le principe de coupe de certains taille-haies. Ils sont donc particulièrement bien adaptés aux thuyas et aux lauriers.

L'inconvénient majeur de ces deux machines est que le rythme du mouvement alternatif des couteaux limite la vitesse d'avancement donc le rendement des chantiers. Leur demande de puissance hydraulique est faible et facilite leur adaptation sur de nombreux châssis de débroussailluses. Elles ont également le gros avantage de ne pas provoquer de projection tout en permettant de récupérer le produit de taille. Elles sont donc particulièrement appréciées en zones urbaines. La dernière technique de coupe consiste à utiliser des lames de scies circulaires d'au minimum une cinquantaine de centimètres de diamètre dotées d'une centaine de dents. Cette solution ne peut s'employer que sur des branches suffisamment rigides pour permettre un bon appui. La vitesse d'avancement est réduite, mais il est possible de couper des branches de forte section en occasionnant un minimum de blessures.

Des variantes pour plus de polyvalence

Certains constructeurs comme "Quitté" proposent des lamiers polyvalents qui peuvent recevoir des disques avec couteaux ou des lames de scie. Sous le nom de mini LEM (lamier d'élagage modulaire) ces outils de 1,65 m de largeur de coupe peuvent recevoir un module supplémentaire qui augmente leur largeur de travail. De tels équipements polyvalents facilitent l'amortissement. La vitesse de rotation élevée disques ou des lames, de l'ordre de 2 000 tours par min, demande un débit hydraulique important dont il faut tenir compte. Dans les versions classiques, le produit de coupe tombe au sol ou sur le tracteur qui subit alors de fortes contraintes. Pour éviter cet inconvénient et assurer un broyage rapide des résidus, la société SMA a mis au point une machine capable de couper et déchiqueter simultanément. Cet



Le broyage et la récupération des résidus d'élagage ont trouvé un nouvel intérêt avec le besoin d'économiser l'énergie.

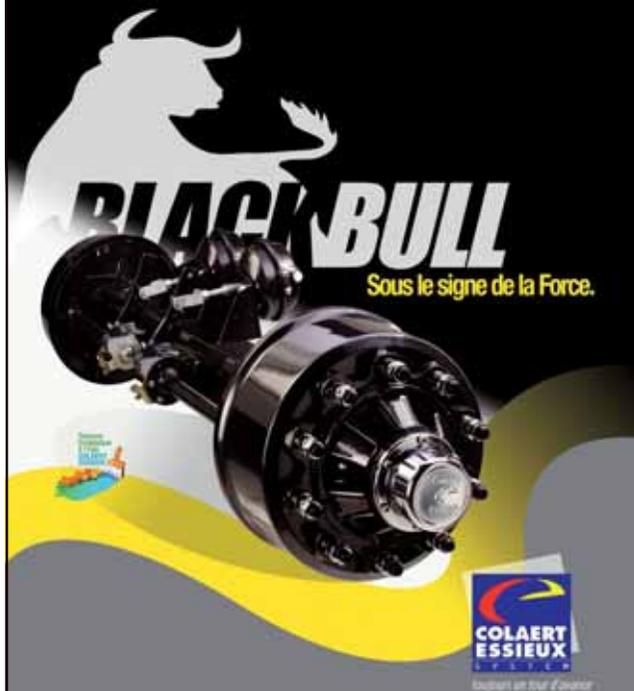
équipement dénommé "Taïga" comporte deux lames de scie de grand diamètre surmontées d'un tambour muni de couteaux qui lacèrent la partie coupée par les scies. La coupe de grosses tiges est franche et le produit broyé en un seul passage. Le poids important de cette tête ne permet cependant pas son adaptation sur tous les châssis et sur tous les tracteurs.

Besoin d'une bonne maîtrise de l'outil

Quel que soit le type de tête de coupe envisagé son adaptation sur le bras articulé d'une débroussailleuse demande quelques précautions. Pour atteindre le maximum d'efficacité le circuit hydraulique d'entraînement du lamier doit être parfaitement adapté en termes de débit et de pression. Contrairement au débroussaillage ou le rouleau palpeur est posé sur le sol, l'élagage est réalisé sans aucun appui. La qualité et l'esthétique du travail réalisé dépendent essentiellement de la dextérité du chauffeur et des performances du circuit hydraulique actionnant le bras. Des distributeurs hydrauliques proportionnels pilotés électriquement alimentés par un circuit "load sensing" facilitent beaucoup le travail. Ils réduisent également les échauffements d'huile et la demande de puissance si les mouvements du bras sont souvent sollicités. Ils représentent cependant un investissement important. La possibilité, pour le chauffeur de bien voir son lamier est également essentielle. La forme du bras et le champ de vision dans la cabine du tracteur est alors des facteurs déterminants. Un couple tracteur outil bien adapté au débroussaillage ne l'est pas nécessairement pour l'élagage. L'outil étant maintenant en l'air en permanence l'influence de son poids sur la stabilité du tracteur est encore plus sensible que sur une débroussailleuse. Il convient donc d'étudier avec soin l'équilibrage du tracteur pour éviter tout incident. Lorsque la machine est équilibrée, la puissance des tracteurs utilisés est bien souvent largement suffisante pour les élagueuses. Leur boîte de vitesses peut cependant s'avérer mal étagée avec les équipements demandant une faible vitesse d'avancement. Quels que soient les choix il convient de garder à l'esprit que l'élagage est une opération dangereuse par la présence de pièces tranchantes en rotation et par les projections qu'elle génère, la sécurité doit donc rester une priorité.

Gérard Vromandt ■

LA NOUVELLE GÉNÉRATION D'ESSIEUX POUR MACHINES AGRICOLES



COLAERT ESSIEUX sa

11 bis Route Nationale

59189 STEENBECQUE

Tél. +33 3 28438550

Fax : +33 3 28436863

E-mail : commercial@colaertessieux.fr

www.colaertessieux.fr

Une dizaine de marques et une infinité de versions

Plus d'une dizaine de marques se partagent le marché des chargeuses pelleuses souvent dénommées tractopelles. Chaque constructeur propose plusieurs modèles pouvant recevoir de nombreuses options, le choix n'est donc pas toujours simple. Celui-ci est d'autant plus délicat qu'une bonne partie des dernières évolutions n'est pratiquement pas visible extérieurement.

La puissance est, bien entendu, l'un des premiers critères de choix des chargeuses pelleuses. Comme pour tous les autres tracteurs, on trouve des équipements toujours plus puissants qui vont d'une trentaine de chevaux à une centaine de chevaux. L'évolution la plus importante porte cependant surtout sur le respect des nouvelles règles européennes concernant la protection de l'environnement. L'utilisation de hautes pressions et la gestion électronique permettent d'obtenir d'excellents résultats. En contrepartie, les technologies très pointues utilisées exigent toujours plus de rigueur lors des opérations d'entretien et de réparation.

À puissance égale, ces nouveaux moteurs autorisent également une économie de carburant. Celle-ci peut cependant très vite disparaître si le renouvellement des équipements s'accompagne d'une augmentation inconsidérée de la puissance du moteur.

Maîtriser le circuit hydraulique

Sur les chargeuses pelleuses la bonne utilisation de cette puissance passe avant tout par circuit hydraulique. Les débits obtenus atteignent 180 l/mn pour des pressions de services de l'ordre de 200 bars. Il n'est pas toujours facile de si retrouver dans les différentes versions proposées.



Il existe un grand nombre de modèles de chargeuses pelleuses dont les plus petites s'apparentent aux chargeurs compacts.

On distingue des équipements alimentés par des pompes à engrenages couplés. D'un coût initial moindre, ces circuits ont pour inconvénient majeur de brasser en permanence l'huile et surtout de solliciter fréquemment le limiteur de pression lorsque le débit utile est inférieur au débit fourni par les pompes. Au passage dans le limiteur, l'huile subit un échauffement important qui favorise sa dégradation. Pour combattre cet échauffement il est indispensable de prévoir un circuit de refroidissement énergétique qui se trouve souvent sollicité. Bien conçus, ces circuits offrent cependant d'excellentes prestations mais toute l'énergie dissipée dans le système de refroidissement, c'est autant d'énergie perdue et de carburant consommé inutilement. Les circuits les plus récents sont alimentés par des pompes à piston à cylindrée variable. Avec ces équipements, il est possible d'adapter en permanence le débit aux besoins réels. Si le coût initial est supérieur, les pertes de puissance par échauffement sont moins importantes. Il est également beaucoup plus facile d'obtenir un débit hydraulique adapté tout en réduisant le régime moteur. Il s'en suit des économies de carburant qui peuvent être conséquentes quand on sait que certains circuits hydrauliques sont capables de développer des puissances de l'ordre de 50 kw en pleine utilisation. On rencontre de plus en plus souvent des circuits dits "load sensing" ou à signal de charge. Contrairement à une opinion généralement répandue, ces circuits peuvent être équipés de pompes à engrenages. Ils sont cependant le plus souvent alimentés par des pompes à cylindrée variable. Ils permettent d'adapter automatiquement le débit de la pompe aux besoins réels du circuit. Cette régulation du débit passe par un circuit de pilotage hydraulique ou par un pilotage électronique. L'action sur chaque distributeur peut alors provoquer une modification des caractéristiques hydrauliques.

Utiliser une pompe à cylindrée variable et un circuit "load sensing" n'est pas tout encore faut-il disposer de distributeurs performants pour maîtriser parfaitement les mouvements des différents orga-

ENTREPRENEURS

des Territoires



MAGAZINE

Entrepreneurs des Territoires, c'est :

Vie syndicale

Réunions, comptes rendus et décisions de la fédération nationale sont rapportés fidèlement. C'est aussi la rubrique des adhérents qui peuvent s'y exprimer.

Dossiers

A chaque numéro, plusieurs dossiers présentent les matériels incontournables du métier d'entrepreneur. Le point de vue des concepteurs comme des utilisateurs (nouveaux accessoires, maniabilité, conditions d'utilisation optimale) donne le regard professionnel sur les machines et leur potentiel.

Profession

Portrait d'un entrepreneur et de son équipe au moyen d'interviews, de reportages sur les chantiers. La création de la société, son parcours historique, les activités de l'ETA et son parc de matériels sont présentés par nos journalistes qui rencontrent, dans toutes les régions de France, dans tous les secteurs d'activité (agricole, forestier, viticole, environnemental), les entrepreneurs.

Salons

Un agenda des plus importantes dates mis à jour à chaque numéro. Des salons d'envergure nationale et internationale qui donnent le pouls d'une profession. Ils sont l'occasion de présenter les toutes dernières nouveautés.

Actualités

La vie des grandes marques (fusions/rachats/création de nouvelles gammes) est passée au peigne fin. Les événements marquants de la profession sont rapportés et analysés.

Social

Les horaires de travail, l'évaluation des risques, les obligations de l'employeur, le recrutement... Des experts reconnus sont chargés de cette rubrique qui renseigne sur la législation et les règles à appliquer.

Fiscal

Aides à l'embauche, amortissements et provisions, assurances... autant de sujets sur lesquels nous faisons le point et donnons des conseils utiles.

Nouveautés matériels

De la herse rotative au semoir en semis simplifié en passant par les broyeurs forestiers, c'est une véritable vitrine de toutes les innovations qui vous est présentée.

Entrepreneurs des Territoires est la revue du Mouvement des Entrepreneurs de Services Agricoles, Forestiers et Ruraux

8 fois par an
ne manquez pas
la SEULE REVUE
exclusivement dédiée aux
entrepreneurs de Services
Agricoles, Forestiers et
Ruraux



Bulletin d'abonnement

Je suis adhérent

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires

Je m'abonne au tarif «spécial adhérents» pour 1 an (soit 8 numéros), au prix de 23 €

Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre des Entrepreneurs des Territoires

Je souhaite recevoir une facture acquittée

Entrepreneurs des Territoires - 44 rue d'Alésia - 75014 Paris
Pour tout renseignement : Tél. 01 53 91 44 98

Je ne suis pas adhérent

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires

Je m'abonne pour 1 an (soit 8 numéros), au prix de 45 €
Je joins mon règlement :

Chèque bancaire à l'ordre des Editions Fitamant

Carte bancaire N° _____

Date de validité _____

Cryptogramme _____ (3 derniers chiffres au dos de votre carte)

Je souhaite recevoir une facture acquittée

Editions Fitamant - Rue Menez Caon - BP16 - 29560 Telgruc-sur-Mer
Pour tout renseignement : Katell Fouron - Tél. 02 98 27 37 66

0807PEDT1

Société : _____ Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ CP : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Fax : _____ E-mail : _____

Activité

- Entrepreneurs de travaux agricoles Entrepreneurs de travaux forestiers Entrepreneurs de travaux ruraux
 Entrepreneurs de travaux publics Concessionnaires Constructeurs de matériel Centre de formation
 Autres : (préciser) _____

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant

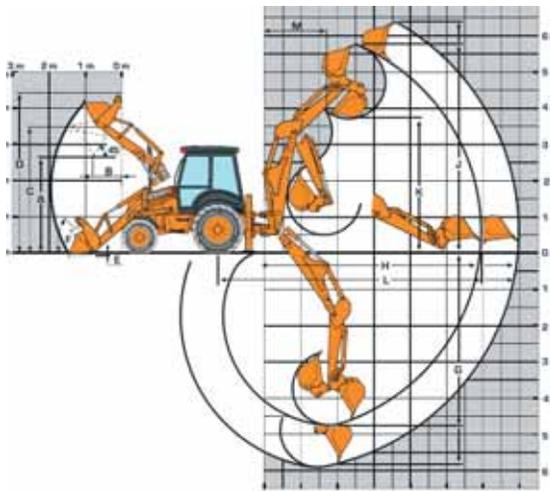


La puissance du circuit hydraulique est un des éléments essentiels.

nes. Là encore des progrès sensibles ont été réalisés ces dernières années grâce aux distributeurs progressifs pilotés électriquement. Comme pour le fonctionnement des moteurs, les circuits électroniques permettent de maîtriser encore mieux la circulation de l'huile dans les circuits.

Avec l'électronique, tout est permis

Il est possible de commander toutes les fonctions par des leviers qui ressemblent à des manettes de jeux mais qui s'avèrent d'une redoutable efficacité. Le seul inconvénient de ces nouveaux équipements c'est qu'il est parfois bien difficile d'utiliser pleinement et parfois même de démarrer ces engins sans une bonne initiation à la conduite accompagnée d'une bonne notice. Avec le développement des capteurs et l'amélioration des performances des circuits électroniques tout est permis. Pour le propriétaire d'une flotte importante, il est même possible de suivre en temps réel l'évolution des machines grâce au système GPS. Si cette profusion de nouvelles fonctions peut séduire il convient cependant parfois de se poser la question de leur utilité réelle en fonction du travail envisagé. Le revers de la médaille est qu'il est aujourd'hui impossible d'intervenir sur ces machines sans effectuer un diagnostic préalable par or-



Seule l'étude détaillée du schéma des mouvements des organes permet de se faire une réelle opinion.

inateur. Si les matériels sont plus fiables, il est indispensable de faire appel à un spécialiste en cas de dysfonctionnement. Les pannes sont sans doute plus rares mais aussi plus coûteuses. La simple défaillance d'un capteur peut entraîner une immobilisation prolongée. Comme pour de nombreux autres matériels, la qualité du service après vente du concessionnaire devient un des premiers critères de choix du matériel. Au-delà des nouvelles fonctions qu'elle autorise, l'électronique favorise également beaucoup la prise en compte de l'ergonomie. Les constructeurs ont donc fait de gros efforts pour positionner au mieux les différentes commandes et pour rendre moins pénibles les longues heures d'utilisation. Les nouvelles cabines sont particulièrement confortables. La visibilité qu'elles offrent est sans égal. Si la priorité doit être donnée au travail avec les composants hydrauliques les chargeuses pelleteuses ont également besoin d'une transmission performante pour faire face à toutes les situations. Les plus petits modèles peuvent être équipés d'une transmission hydrostatique. La plupart des constructeurs proposent cependant deux conceptions de transmissions. Les boîtes dites "Power Shift" permettent des passages de vitesse tout en souplesse avec la possibilité d'automatiser entièrement les passages de rapports. Les transmissions dites "Power Shuttle" composées d'une boîte synchronisée offrent un meilleur rendement et permet de fournir une puissance maximale. La présence d'un convertisseur de couple améliore les performances lors des poussées avec le godet de chargement. Selon les besoins de l'utilisateur, on trouve des versions deux ou quatre roues motrices mais aussi des versions à quatre roues égales. De même il est possible de trouver des petits modèles à roues fixes semblables aux mini-chargeurs mais aussi des modèles à deux ou à quatre roues directrices.

Bien définir les caractéristiques recherchées

Au-delà de l'hydraulique et de la transmission c'est bien entendu les capacités du bras de creusement et du godet de chargement qui identifient les capacités de la pelleteuse chargeuse. La encore les solutions proposées sont extrêmement nombreuses. Seule une étude détaillée du schéma des différentes positions des organes permet de réellement comparer. Il convient de toujours avoir à l'esprit que tous les constructeurs n'utilisent pas les mêmes termes pour désigner la même mesure, il faut donc être très vigilant et précis lors de l'interprétation. Ce sont enfin les options qui font la différence tant au niveau du prix qu'au niveau des performances. Par exemple la présence en série d'un système d'accrochage rapide des outils peut améliorer sensiblement le rendement des chantiers sans pour autant entraîner de surcoût. Il en va de même de certaines options électroniques moins visible mais très efficaces comme la stabilisation de la charge au transport.

Gérard Vromandt



Claas

Lancement d'une huile biodégradable

La nouvelle huile hydraulique et de boîte de vitesses biodégradable Claas Agrishift bio 45 vient désormais compléter la gamme de lubrifiants de Claas. Cette huile est parfaitement adaptée pour les travaux dans les zones fragiles. L'index de viscosité élevé permet de l'utiliser dans une très large plage de température. Ses spécifications sont les suivantes :

- boîte de vitesses : API GL 4
- hydraulique : Iso 15 380: HEES
- validation : Gima M1143 et 1145 pour boîtes de vitesses Hexashift et QuadriShift

L'huile peut être utilisée pour les boîtes de vitesses avec freins à bain d'huile, pour les boîtes de vitesses nécessitant un lubrifiant haute pression API GL 4 et pour tout système hydraulique haute et basse pression équipé de filtres à haut rendement.

Contact : Claas, Avenue du parc-Médicis, 94832 Fresnes
Tél : 01 46 74 81 81,
Fax : 01 46 74 81 83.

McCormick

Passage à la norme Tier III pour le MC Power6 mais sans Common Rail

La série MC Power6 de McCormick évolue avec une nouvelle motorisation de 6,75 l de cylindrée. Afin de

répondre aux normes d'émissions en vigueur (Tier 3), la nouvelle série MC Power6 T3 emprunte la motorisation BetaPower des tracteurs de la série MTX. Comme l'ancienne série MC Power 6, la T3 se décline en deux modèles : MC 120 et MC 135. Ces deux tracteurs de six cylindres se positionnent entre la série MC à 4 cylindres et les MTX. Les moteurs BetaPower sont issus d'un joint-venture entre Cummins et Iveco dénommé EEA (European Engine Alliance). Ils sont conçus pour répondre à la norme Tier III, sans faire appel à l'injection Common Rail. De plus, le motoriste a intégré un maximum de composants au bloc et à la culasse afin de diminuer le nombre de pièces et d'améliorer la fiabilité.

Contact : McCormick,
Clos Saint-Jean,
52115 Saint-Dizier Cedex,
Tél. : 03 25 07 11 03,
Fax : 03 25 05 00 47.

Agrotronix

La gamme Pulvix s'agrandit de 4 nouveaux modèles

Agrotronix, spécialiste français de solutions logicielles et d'électronique embarquée pour les engins du monde agricole, complète sa gamme Pulvix par quatre nouveaux modèles dédiés à la culture céréalières. Il s'agit des Pulvix 700, 8 100, 8 200 et 8 300. Le Pulvix 700, premier modèle de la gamme est un boîtier dédié à la sur-

veillance des produits pulvérisés avec une DPA simple avec écran LCD alphanumérique. Il possède cependant de nombreuses fonctionnalités qui permettent à son utilisateur d'afficher simultanément la dose à l'hectare, le débit instantané ainsi que la vitesse d'avancement et de mémoriser les données relatives à sa dernière utilisation. Il est également équipé d'un compteur d'affichage partiel ou total de la surface traitée, du volume pulvérisé, de la distance parcourue, de la durée du traitement et d'une alarme de "sous" ou "sur" débit, ce qui garantit le respect de l'environnement et des normes phytosanitaires. Il peut prendre en charge jusqu'à 7 tronçons pour les pulvérisateurs disposant de vannes électriques et piloter une vanne d'arrêt général. En fonction de son utilisation, il existe plusieurs variantes telles que gestion des plages de débit possibles, utilisation en portés ou traînés. Le Pulvix 8 100, 8 200, 8 300 sont particulièrement destinés aux cultures céréalières qui nécessitent des machines plus pointues, plus performantes et aux nombreuses fonctionnalités qui vont permettre à l'exploitant de gagner du temps sur le traitement des parcelles et sur la qualité de celui-ci. Ils permettent de piloter le système de pulvérisation, ils sont équipés d'un logiciel de programmation de la dose en L/ha avec si besoin une mémorisation de la dernière dose. Grâce à ces boîtiers, les exploitants peuvent aussi programmer le mode de fonctionnement de l'appareil avec gestion d'une vanne d'arrêt général en mode dépendant ou indépendant et, en automatique ou manuel. Une imprimante et une vanne de régulation sont les options qui peuvent venir

compléter ces dispositifs de pulvérisation. Le Pulvix 8100 est équipé d'une console, d'un écran graphique monochrome. Il peut commander jusqu'à 7 tronçons et piloter jusqu'à 4 fonctions auxiliaires. Le paramétrage de deux types de circulations et la mémorisation de deux motifs de rampes est aisé. Le Pulvix 8 200 est équipé d'une console et d'un écran graphique monochrome, il dispose des mêmes fonctionnalités que le 8 100 auxquelles s'ajoute la programmation des paramètres de régulation pour un meilleur contrôle du travail réalisé. Il peut également commander jusqu'à 9 tronçons et piloter grâce à une poignée adaptée 11 fonctions hydrauliques. Le Pulvix 8 300 est également équipé d'une console, d'un écran graphique monochrome, d'une poignée. Il peut commander jusqu'à 13 tronçons et piloter jusqu'à 11 fonctions hydrauliques et de nombreuses fonctions auxiliaires. Le paramétrage de cinq types de circulations et la mémorisation de quatre motifs de rampes est facile. De nombreuses fonctionnalités et composantes additionnelles peuvent être adjointes à ce système électronique pour le rendre encore plus performant. La gestion automatique du remplissage de la cuve permet un gain de temps de près de 1 H 30 et une plus grande précision.

Contact : Agrotronix,
Parc des Industries
Artois-Flandres,
Hôtel d'entreprises - Bât. 08,
150 rue d'Oslo,
62138 DOUVRAIN - France,
Tél : 03 21 08 06 91,
Fax : 03 21 08 06 95.

Ets PATOUX - 62



Tél. 03 21 26 08 55
Fax 03 21 26 88 19

Internet : www.patoux.fr
E-mail : jl.walle@patoux.fr

**PIÈCES NEUF OCCASION
TRACTEURS FORD ET NH
MOIS. BAT. NEW HOLLAND**

**Achat Épave
ou Fatigué**



ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES

**POUR TOUTE ANNONCE PUBLICITAIRE,
CONTACTEZ NOTRE CHEF DE PUB,
ARNAUD ROPARS
AU 02 98 98 01 40**

Éditions Fitamant : com@fitamant.fr



ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES

RÉPERTOIRE DES ANNONCEURS

ALLIANCE-SOCAH	p. 27
AMAZONE KRONE	p. 29
BONNEL	p. 47
CASE IH	IV de couv
COLAERT ESSIEUX	p. 53
DICKEY JOHN	p. 33
FLIEGL	p. 33
FOIRE DE CHALONS	III de couv
FORS	p. 26
GERINGHOFF	p. 23
INNOV AGRI	p. 4, 18 et 19
JOHN DEERE FORESTRY	p. 30 et 31
KUHN	p. 7
LAFORGE	p. 9
LE BOULCH	p. 27
NEW SOLAGRI	p. 33
PANIEN	p. 3
PAYEN	p. 35
SAMSON	p. 5
SEPPI	p. 49
SPACE	p. 41
TRELLEBORG	II de couv
VOGEL&NOOT	p. 45

ENTREPRENEURS des Territoires



**8 fois par an
ne manquez pas
la seule revue
exclusivement dédiée aux
entrepreneurs de Services
Agricoles, Forestiers et
Ruraux**

Entrepreneurs
des Territoires
est la revue du
Mouvement des
Entrepreneurs
de Services
Agricoles,
Forestiers
et Ruraux

Vie syndicale
Dossiers
Profession
Salons
Actualités
Social
Fiscal
Nouveautés
matériels



ENTREPRENEURS
des Territoires



Bulletin d'abonnement

Je suis adhérent
au Mouvement des Entrepreneurs
des Territoires

Je m'abonne au tarif
«spécial adhérents» pour 1 an
(soit 8 numéros), au prix de 23 €

Je joins mon règlement par
chèque bancaire à l'ordre des
Entrepreneurs des Territoires

Je souhaite recevoir
une facture acquittée

Entrepreneurs des Territoires
44 rue d'Alésia - 75014 Paris
Pour tout renseignement :
Tél. 01 53 91 44 98

Je ne suis pas adhérent
au Mouvement des Entrepreneurs
des Territoires

Je m'abonne pour 1 an
(soit 8 numéros), au prix de 45 €

Je joins mon règlement :

Chèque bancaire à l'ordre
des Editions Fitamant

Carte bancaire N°

Date de validité _____

Cryptogramme _____

(3 derniers chiffres au dos de votre carte)

Je souhaite recevoir une facture
acquittée

Editions Fitamant - Rue Menez Caon
BP16 - 29560 Telgruc sur Mer
Pour tout renseignement :
Katell Fouron - Tél. 02 98 27 37 66

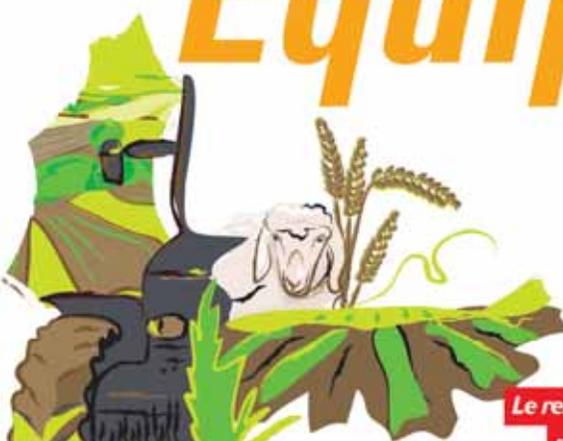
Société : _____
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
CP : _____ Ville : _____
Tél. : _____ Fax : _____
E-mail : _____

Activité Entrepreneurs de travaux agricoles Constructeurs de matériel
 Entrepreneurs de travaux forestiers Centre de formation
 Entrepreneurs de travaux ruraux Autres : (préciser)
 Entrepreneurs de travaux publics
 Concessionnaires

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant

Equip'Agro

4ème Salon de L'agro-équipement



Le rendez-vous des professionnels !



Équip'Agro : 150 exposants sur 5 hectares

Le carrefour de l'innovation du machinisme agricole



Pôle agro-ressources et développement durable 1500m2



La ferme marnaise



Salon à part entière sur 50 000 m² d'espace, en plein cœur de la Foire, EQUIP'AGRO a pour vocation de réunir le monde agricole et viticole dans la diversité de ses savoir-faire, mais aussi d'ouvrir largement des portes à d'autres intervenants, comme les industriels, chercheurs, élus, citoyens. Tandis que la Foire de Châlons est née avec le développement du machinisme agricole, EQUIP'AGRO a vu le jour avec la création du pôle de compétitivité industrie et agro-ressources Champagne-Ardenne-Picardie.

« La ferme marnaise est un lieu privilégié de rencontres entre l'agriculture et la viticulture marnaise et le monde citadin... » déclare Jacky Charpentier, Président de la Chambre d'Agriculture de la Marne. Avec plus de 100 000 visiteurs chaque année, la question du rôle que joue la ferme ne se pose même pas. Si les animaux constituent l'attraction phare, l'espace ferme est aussi le rendez-vous de la profession, OPA et politiques.

La légende continue

Rendez-vous à Innov-Agri sur le stand A27.

